
Écoles d'art et design en lutte « Sans argent public, pas d'écoles publiques » 11/2022 - 03/2023

Revue de presse locale

Revue de presse nationale

Soutiens politiques

— « Le ciel se couvre pour l'école supérieure d'art et de design », Vincent Tripiàna, *La Voix du Nord*, 26/11/2022

— « Les étudiant-e-s de l'école d'art d'Angoulême occupent leur établissement », Sophie Goux et Alexis Cécilia Joseph, *France 3 Nouvelle Aquitaine*, 05/12/2022

— « La grogne monte à l'ÉESI Poitiers », Steve Henot, *Le 7.info*, 14/12/2022

— « Lorient. Les étudiants se mobilisent pour leur école d'art », Pierre Wadoux, *Ouest France*, 18/01/2023

— « À Brest, les étudiants de l'école d'art demandent plus de moyens », *Le Télégramme*, 18/01/2023

— « À Quimper, l'EESAB se mobilise face au danger de fermeture des écoles d'art en France », *Le Télégramme*, 20/01/2023

— « Tensions à l'institut supérieur des arts et du design de Toulouse sur fond de difficultés financières », Sylvain Duchamp, *France 3 Occitanie*, 02/02/2023

— « Toulouse. La mobilisation s'amplifie à l'isdaT pour réclamer plus de moyens », Armelle Parion, *Médiacités*, 6 février 2023

— « Poitiers : L'École européenne supérieure de l'image se mobilise 'pour ne pas mourir' », *La Nouvelle République*, 15/02/2023

— « Les étudiants de l'EESI Poitiers défilent contre la 'mort' de leur école », Steve Henot, *Le 7.info*, 15/02/2023

— « À Brest, des étudiants occupent l'école d'art contre la baisse des subventions et la réforme des retraites », Mathys Vallée, *Le Télégramme*, 07/03/2023

— « École d'art de Lorient : On occupe le site jour et nuit, on ne le bloque pas », Pauline Decker, *Ouest France*, 13/03/2023

— « Snobées, les écoles d'art s'en prennent à l'État », Jeremy Noé, *La Marseillaise*, 14/03/2023

— « Écoles d'art en danger, mais que fait la Drac? », O.d.V., *La Provence*, 14/03/2023

— « À Quimper, contre le manque de moyens et le risque de fermeture, les étudiants occupent l'école d'art », Laura Ayad, *Le Télégramme*, 20/03/2023

— « Écoles d'art et d'architecture votent le 49.3 pour leur survie », Catherine Walgenwitz, *La Marseillaise*, 23/03/2023

Le ciel se couvre pour l'école supérieure d'art et de design

Fondée en 1782, l'école d'art de Valenciennes pourrait disparaître. La baisse du financement municipal en est la cause principale. Les enseignants, inquiets, ont un directeur par intérim et doivent présenter un plan d'économie quasiment impossible à tenir.

PAR VINCENT TRIPIANA
valenciennes@lavoixdunord.fr

VALENCIENNES. Il n'en existe que quatre, dans les Hauts-de-France. Amiens, Cambrai, Tourcoing-Dunkerque et Valenciennes accueillent une école supérieure d'art et de design (ESAD). Celle de Valenciennes a été créée en 1782 et participée à l'essor culturel de l'Athènes du Nord. « Elle a formé quantité d'artistes de premier plan dont la ville conserve et valorise les œuvres sur son propre territoire et dans les collections du musée des beaux-arts », rappellent les enseignants de l'établissement de l'avenue du Faubourg-de-Cambrai.

Aussi prestigieuse soit-elle, l'ESAD pourrait disparaître. « Suite à de multiples baisses de budget, suite à la non-reconduction du mandat de directrice (...), l'ESAD de Valenciennes est à nouveau menacée de fermeture », écrivent les membres du personnel dans un communiqué daté de début novembre. C'est un enseignant, Stéphane Dwernicki, qui assume la direction par intérim. En janvier, il aura la lourde charge de présenter un plan d'économies.

« L'école fonctionne avec un budget d'1,6 million d'euros », explique S. Dwernicki. La direction régionale des affaires culturelles

(DRAC), la municipalité de Valenciennes, Valenciennes Métropole amènent 1,2 million. Exactement ce que coûte la masse salariale (15 enseignants pour 100 étudiants). Les postes ont déjà été réduits. « Il faut taper dans les salaires. » « Cette année, la crise énergétique se greffe », constate Stéphane Dwernicki.

“ C'est une passoire énergétique, un cadeau empoisonné. On ne chauffe pas, on essaye de tenir. ”

STÉPHANE DWERNICKI

phane Dwernicki. « Le bâtiment nous a été donné par l'agglomération (c'est l'ancien siège d'Usinor). Mais c'est une passoire énergétique, un cadeau empoisonné. On ne chauffe pas, on essaye de tenir. De 5 000 € de chauffage on devrait passer à 300 000 en 2023. »

CONCOURS D'ENTRÉE 2023 ANNULÉ ?

« Ces efforts sont demandés dans un contexte économique déjà trop affaibli, peut-on lire dans le communiqué, du fait du retrait progressif de la ville de Valenciennes, financeur principal de l'école ⁽¹⁾. M. Degallaix, maire de Valenciennes et président de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, a annoncé



L'école supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes. PHOTO PIERRE ROUANET

le 31 mai 2022 sa décision de se retirer d'ici trois ans maximum du financement de l'ESAD de Valenciennes. » Sollicité par l'opposition communiste et de la France insoumise, au conseil municipal du 18 octobre, Laurent Degallaix avait ainsi répondu : « Se pose une problématique de financement. Le rapport de la Chambre régionale des comptes pointe un coût trop élevé de

ces écoles d'art. La DRAC aussi revoit sa copie. »

« Je comprends l'argument de Laurent Degallaix, concède Stéphane Dwernicki, qui se demande pourquoi payer pour des étudiants qui viennent de partout. Pour moi, c'est la Région qui doit compenser. » Il faudra faire vite : « Sans présentation de plan d'économies, le concours d'entrée de l'année 2023

pourrait être annulé, l'ESAD de Valenciennes retirée de Parcoursup, et le deuxième cycle fermé. » ■

1. La ville de Valenciennes a versé 1,4 million d'euros en 2012, pour arriver à une subvention de 500 000 € à partir de 2019. L'Agglo a compensé en versant 300 000 euros à partir de 2019.

« L'effort régional est constant », nous a dit la Région, avec 500 000 € versés par an, sur justificatifs.

On a roulé sur la RD649, en passant dans la chicane et sous le portique

VALENCIENNOIS. Dès jeudi soir, il était possible, pour les automobilistes venant de Sambre-Avesnois, de rejoindre plus facilement l'A2 et Valenciennes en passant par la RD 649. Dans la journée, la DIR avait en effet, de nouveau installé un portique et ouvert, à hauteur de la sortie Curgies-Saultain, une chicane, qualifiée de « tourne à gauche ».

Clairement, par ce passage, étroit, constitué de murets en béton, les conducteurs de véhicules larges, de type camionnette haute et camping-car, ne peuvent passer. Une fois la chicane passée, les véhicules légers roulent sous un portique dont la hauteur – affichée bien en amont – est de 2,50 mètres de haut.

Hier matin, tous les automobilistes ne passaient pas par le pont des Floralies dont l'un des piliers a été fragilisé par un incendie au dé-

but de l'été.

Pour rappel, des portiques avaient été installés il y a quelques semaines pour que la circulation reprenne normalement pour les véhicules légers. Mais, rapidement, après deux accidents, la déviation avait été à nouveau mise en place via Saultain. De quoi agacer à nouveau les habitants de Préseau, commune par laquelle passent de nombreux automobilistes venus du Quercitain, notamment.

UNE CHICANE À ABORDER À FAIBLE ALLURE

Petit conseil aux automobilistes qui choisiront donc de ne pas sortir à Curgies-Saultain et de passer par le « tourne à gauche » : abordez-le à faible allure... La nuit, un gros projecteur éclaire la zone, au niveau du portique, mais prudence quand même. ■

MARTINE KACZMAREK



Seuls les véhicules légers peuvent emprunter le pont vers l'A2 : après le pré-portique, le portique (en médaillon) a déjà été endommagé hier. PHOTOS PIERRE ROUANET

LE PORTIQUE DÉJÀ CASSÉ

Moins de 24 heures après la réouverture de la bretelle, un conducteur a de nouveau percuté le portique. Le pré-portique, placé à trois mètres de haut étant intact, il semblerait que le véhicule incriminé, parti sans laisser d'adresse, mesure entre 2,3 et 3 mètres de hauteur.

Une camionnette ? Une berline équipée de vélos sur le toit ? Pour la DIR « le fait que le portique soit neutralisé n'enlève en rien l'efficacité du reste du dispositif anti poids lourds ». Un doute subsiste quant au fonctionnement des luminaires présents sur le portique dont les fils ballottaient le long de leurs bras grands ouverts. À 15 h 30, une équipe s'est rendue sur place pour constater les dégâts, refermer le portique et effectuer les éventuelles réparations.

Les étudiant-e-s de l'école d'art d'Angoulême occupent leur établissement

Publié le 05/12/2022 à 17h34

Mis à jour le 05/12/2022 à 17h40

Écrit par Sophie Goux avec Alexis Cécilia Joseph



Les étudiant-e-s de l'École Européenne Supérieure de l'Image d'Angoulême (EESI) occupent leur établissement. Ils dénoncent des suppressions de postes d'enseignants et une dégradation de la qualité de l'enseignement.

Après ceux de Poitiers fin novembre, ce sont les élèves d'Angoulême qui occupent les locaux de leur école, l'EESI, l'École Européenne Supérieure de l'Image. Ils dénoncent des suppressions de postes d'enseignants et le non remplacement de départs en retraite. Faute d'un budget suffisant, ils craignent de voir baisser la qualité de l'enseignement dispensé.

Financée principalement par l'État et les collectivités régionales comme la Région Nouvelle Aquitaine, les villes et les agglomérations de Poitiers et Angoulême, l'école connaît des difficultés depuis plusieurs mois selon le directeur. *"Moi ça fait longtemps que j'ai alerté le personnel et l'ensemble de la communauté éducative sur les difficultés que traverse l'établissement"*, explique Marc Monjou, le directeur de l'EESI. Mais il affirme aussi que sans augmentation de son financement, il devra tailler dans la masse salariale.



Les enseignants de leur côté sont perplexes. Aucune information officielle n'a été communiquée, ce sont des rumeurs, mais des rumeurs insistantes qui évoquent des postes supprimés. Et qui ont poussé certains d'entre eux à rejoindre le mouvement des élèves. *"Si en face d'eux ils n'ont plus personne, ou une équipe pédagogique réduite à peau de chagrin, ça va leur poser des problèmes dans leur cursus"*, affirme Yann Grolleau représentant syndical (SNEAD).

Ce que confirment les élèves installés devant l'entrée de l'école. *"On avait un prof d'édition dont le contrat n'a pas été renouvelé, maintenant, il est parti aux Beaux-Arts de Caen. Moi, qui suis en cinquième année, ça me pose des problèmes pour l'édition et la mise en page de mon mémoire que je dois commencer à imprimer cette semaine"*, raconte cette étudiante de cinquième année.

Le mouvement entamé ce lundi doit continuer dans la nuit. Les étudiants doivent se retrouver en assemblée générale mardi matin pour déterminer la suite à donner à leur mouvement. Les enseignants de leur côté sont appelés à la grève mercredi 7 décembre.

La grogne monte à l'Eesi Poitiers

Catégorie : [Education](#)

Date : mercredi 14 décembre 2022



Depuis plus de deux semaines, les étudiants de l'Eesi Poitiers occupent leur école, en soutien au corps enseignant. Plusieurs postes sont menacés de suppression, en raison de coupes budgétaires. Ce n'est peut-être que le début du mouvement...



Steve Henot
Le7.info

La rumeur de CDD non reconduits courait depuis la rentrée. Puis le couperet est tombé il y a quelques jours. A l'Ecole européenne supérieure de l'image (Eesi), des postes d'enseignants seront prochainement supprimés et des départs à la retraite non remplacés. Pourquoi ? La direction évoque une projection budgétaire pour 2026 qui ne lui laisse pas d'autre choix, la masse salariale représentant la majorité du budget des sites poitevin et angoumoisins de l'établissement public. « *Il n'y a pas eu de hausse du budget depuis douze ans, on n'est pas naïf* », soupire Xavier Zimmerman, enseignant en photographie.

Huit postes sont menacés, alors qu'un premier plan de réorientation budgétaire, en 2020, a déjà contraint le site de Poitiers à se séparer de deux enseignants. Lui faisant perdre par ailleurs la mention de spécialité « image animée ». La même année, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur a pourtant préconisé le renforcement des équipes pédagogiques à l'Eesi Poitiers... « *Il est impensable de nous restreindre en professeurs, tempête Sophie, en 5^e année du diplôme national d'expression plastique. Quand on perd un enseignement en école d'art, on perd en interdisciplinarité.* »

« Ecoles d'art en danger »

En soutien au corps enseignant, les étudiants de l'Eesi Poitiers se relaient depuis déjà deux semaines pour occuper jour et nuit le bâtiment de la rue Jean-Alexandre. « *On voulait se mobiliser, sans que ça retombe sur les professeurs. Tous les étudiants ne vont donc pas en cours* », explique Sophie, qui doit pourtant rédiger son mémoire de fin de cycle. Conviés aux assemblées générales organisées quotidiennement par les étudiants, les enseignants de l'Eesi ont fait grève jeudi dernier. Ils pointent du doigt le « *manque de transparence* » de leur direction et une prise de décision sans considération pour l'enseignement. « *Ils ne voient que des chiffres, il n'y a pas de projet pédagogique, déplore Xavier Zimmerman. Si mon assistante s'en va, c'est simple, je ne peux plus enseigner !* »

L'annonce des coupes budgétaires a été d'autant plus mal accueillie par les professeurs qu'un nouveau bâtiment est actuellement en construction aux Couronneries, plus adapté que l'actuel aux pratiques artistiques. Son coût s'élève à plusieurs millions d'euros. « *C'est schizophrénique* », se désole Xavier Zimmerman. Les enseignants n'excluent pas de faire grève à nouveau, en début d'année prochaine. Les élèves, eux, entendent poursuivre leur occupation jusqu'aux vacances, en continuant d'interpeller l'opinion et les élus locaux. Et pourquoi pas de faire tache d'huile dans toute la France. « *L'école de Valenciennes va peut-être fermer, celle de Grenoble est en difficulté, Bourges et Bordeaux aussi, énumère Sophie. On leur transmet des kits de mobilisation, on envoie des communiqués au national... C'est l'enseignement artistique qui est danger.* »



Lorient. Les étudiants se mobilisent pour leur école d'art



Des banderoles témoignant de la mobilisation des étudiants, ont fleuri sur les façades et à l'intérieur de l'école supérieure d'art de Lorient. © Ouest-France

Plusieurs écoles supérieures d'art de France, faute de budgets suffisants, seraient en danger. Qu'en est-il vraiment pour l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), à Lorient et en Bretagne ?

À **Lorient (Morbihan)** comme dans de nombreuses écoles d'art françaises, des banderoles ont fleuri sur les façades. Signe manifeste d'une mobilisation étudiante qui monte en puissance. « **Alors que leurs dotations budgétaires stagnent ou régressent depuis plus de 10 ans**, écrit le Massicot (structure nationale des étudiants d'art), **les écoles d'art sont soumises à des coûts de gestion importants, liés à leur soi-disant autonomie et à la démultiplication de nos missions et activités. S'ajoutent à cela une inflation constante et, aujourd'hui, les coûts de la crise énergétique.** » Certaines écoles, comme Valenciennes (NOrd), seraient sérieusement menacées.

« L'État doit se réengager »

Qu'en est-il à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), à Lorient ? « **L'école de Lorient est dans une situation compliquée**, estime Elisa, étudiante et membre de Lombric, l'association des étudiants d'art lorientais. **Nous manquons de moyens. Les enseignements se dégradent. Des ateliers, comme la céramique par exemple, faute de professeur remplacé, doit fermer. Ce sont des savoir-faire qui se perdent, des enseignements rabotés.** » Le Massicot, comme les étudiants lorientais en appellent à l'État : « **Il doit se réengager, un plan financier d'urgence est nécessaire.** »



Les étudiants réclament des moyens supplémentaires de l'État pour que les enseignements soient maintenus. © Ouest-France

« Nous n'avons pas de marge de manœuvre »

Pour autant, Roland Decaudin, directeur de l'école d'art de Lorient, estime qu'il n'y a pas péril en la demeure. « **Les quatre sites de d'EESAB (Lorient, Quimper, Brest et Rennes) doivent entrer dans une dynamique d'économies. Face aux dépenses liées à la crise énergétique, nous manquons d'un fonds de compensation. Nos écoles dépendent des collectivités territoriales (75 % pour Lorient) et notre budget, c'est 94 % pour les salaires. Nous n'avons pas de marge de manœuvre. Le risque, pour nos écoles se situe à moyen terme, analyse Roland Decaudin. Il serait appréciable que l'État joue son rôle dans son soutien à l'enseignement supérieur. Dans l'art, comme ailleurs. »**

En attendant, l'EESAB doit resserrer les boulons : « **Nous devons sans doute geler le recours aux intervenants extérieurs, opérer une redistribution de nos ateliers, de certaines disciplines. »** Mais la confiance demeure : « **Le regroupement des quatre écoles d'art bretonnes, intervenu voici dix ans, fait aujourd'hui notre force ».**

Pierre WADOUX. Ouest-France

Le Télégramme

À Brest, les étudiants de l'école d'art demandent plus de moyens

Publié le 18 janvier 2023 à 18h55



La banderole était visible au niveau de la rue du Château à Brest, sur la façade de l'école d'art.
(Photo Massicot Bretagne)

Une banderole pour demander plus de moyens a été déployée, ce mercredi 18 janvier, sur la façade de l'école d'art de Brest, rue du Château. Cette mobilisation a eu lieu à l'initiative du nouveau syndicat étudiant, le Massi-

cot Bretagne.

« Art et design sans argent public - Pas d'écoles publiques ». Ce message a été déployé, ce mercredi 18 janvier 2023, sur la façade de l'école d'art de Brest, située rue du Château. « De nombreuses écoles d'art, dans toute la France, sont menacées de fermeture. L'école de Brest est dans une situation très compliquée et c'est pourquoi nous rejoignons le mouvement de mobilisation nationale : écoles d'art et design en danger, mobilisons-nous ! », explique le tout nouveau syndicat étudiant, **le Massicot Bretagne, implanté à Brest depuis septembre 2022.**

« Grande précarité budgétaire »

À l'origine de ce mouvement, le syndicat indique que « dans la plupart des établissements, dont notre école à Brest, une grande précarité budgétaire et des situations de déficit conduisent au raboutage des moyens au service de la pédagogie (matériaux et accès aux ateliers, workshops, conférences, voyages d'étude...). D'autres écoles sont même menacées de fermeture (ÉSAD Valenciennes) ». Les étudiants en appellent à un plan d'urgence financier de l'État et des collectivités.

À Quimper, l'Eesab se mobilise face au danger de fermeture des écoles d'art en France

Publié le 20 janvier 2023 à 16h28



(Le Massicot Bretagne - Quimper)

Le Télégramme

L'école d'art de Quimper est-elle en danger ? Dans le cadre d'une mobilisation nationale des écoles d'art et de design, « menacées de fermeture », l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (Eesab) a décidé de rejoindre le mouvement. Ainsi, l'école des Beaux-Arts de Quimper a affiché son soutien sur ses murs avec une banderole « afin d'alerter la population et les pouvoirs publics », précise le syndicat Le Massicot. Pour rappel, cette mobilisation nationale réclame, entre autres, « un réengagement majeur de l'État : un plan financier d'urgence est nécessaire ! Ceci doit permettre non seulement de faire face à la mise en danger actuelle des écoles », car, « étudier est un droit, pas un privilège ».

Tensions à l'institut supérieur des arts et du design de Toulouse sur fond de difficultés financières

Publié le 02/02/2023 à 06h45

Écrit par **Sylvain Duchamp**



Une "haie du déshonneur" a encadré des représentants de la Mairie, de la Métropole, de la Région et de l'Etat venus pour participer au conseil d'administration de l'isdaT (école supérieure des arts de Toulouse). • © Capture d'écran - FTV

Le conseil administratif de l'isdaT (école supérieure des arts de Toulouse) s'est tenu,

mercredi 1er février 2023, dans un contexte de très fortes tensions et sur fond de problèmes financiers. Les élus et les tutelles ont été accueillis par plus de 200 étudiants, enseignants et personnels formant une haie du déshonneur.

Mercredi 1er février, le conseil administratif de l'isdaT (Institut supérieur des arts et du design de Toulouse) s'est tenu dans un environnement très tendu.

Les différents représentants de la ville, de la métropole et de l'État ont été accueillis par plus de 200 étudiants, enseignants et personnels rassemblés sous la forme d'un long cortège, de l'entrée de l'école à la salle où se tenait le conseil administratif. Sur les pancartes brandies par les manifestants : "*Pas d'école, pas d'avenir*" ou "*isdaT en danger*", comme le montre cette vidéo du comité isdaT en danger.

 durée de la vidéo : 00h01mn07s

Un déficit chronique

Selon le comité, depuis plusieurs années, l'isdaT, comme d'autres écoles d'art en France, connaît une situation financière préoccupante : *"le directeur administratif a tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises afin d'alerter la collectivité sur les difficultés graves de notre établissement, présentes et à venir. Ce déficit est dû essentiellement à l'élargissement des missions exigées par les tutelles avec un budget pourtant revu à la baisse (Mairie et Métropole et premier lieu), par le non-accompagnement du dégel du point d'indice, mais également par l'inflation et la crise énergétique."*

Plusieurs centaines de milliers d'euros manqueraient au budget de fonctionnement futur de l'école. *"Il n'est pas acceptable que l'une des écoles d'art de la quatrième plus grande ville de France soit privée de la possibilité de bien accomplir son travail"* dénoncent étudiants, enseignants et personnels.

La direction de l'isdaT rétorque que l'établissement est *"en excédent ou à l'équilibre depuis des années, c'est seulement pour 2023 qu'un déficit est anticipé."*

Jérôme Delormas, directeur général de l'isdaT, a justement convié la presse, mercredi 1er février afin d'annoncer *"les nouveautés des cursus de formation de l'isdaT pour la rentrée 2023, de dévoiler ses nouvelles ambitions, notamment sur la diffusion de la création artistique auprès des publics empêchés et de faire le point sur son développement au niveau international."*

(Mise à jour de l'article jeudi 2 février)

#social **#économie** **#éducation** **#société** **#art**
#culture **#Design**

Toulouse Complément d'enquête

Toulouse. La mobilisation s'amplifie à l'IsdaT pour réclamer plus de moyens

Stagnation des subventions publiques, manque de locaux, offre pédagogique dégradée... De nombreux enseignants et étudiants de l'établissement dénoncent la perte de moyens et la détérioration des conditions de travail au sein de l'école d'art toulousaine.



Etudiants et personnels de l'IsdaT réclament la revalorisation des subventions. / Photo Armelle Parion

PARTAGER SUR



Pancartes à profusion, clown triste et visages fermés. Le 1^{er} février, plus de 200 membres du personnel et étudiants de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse (IsdaT) ont formé une « une haie de déshonneur » pour accueillir les membres du conseil d'administration de l'établissement. En particulier les représentants de la mairie et de la Direction régionale des affaires culturelles, leurs financeurs.

La rédaction de MediAcités vous propose un résumé des sept infos principales de cette enquête à découvrir à la fin de l'article en exclusivité pour nos abonné-e-s.

Leurs revendications contre la baisse des moyens alloués à l'établissement ne datent pas d'hier. En janvier, le Pont-Neuf avait été orné de banderoles rappelant par exemple que « Sans argent public, pas d'écoles publiques », dans le cadre d'une journée de mobilisation nationale des écoles d'art.

Un mois plus tôt, le 16 décembre, les mêmes agents et étudiants manifestaient devant les portes du Capitole. En ce jour de conseil municipal, les élus toulousains ont voté la dotation financière 2023 dédiée au fonctionnement de cet établissement public de coopération culturelle (EPCC). S'élevant à 4,6 millions d'euros, cette subvention représente environ 65 % du budget de l'école. Elle reste insuffisante selon les représentants syndicaux. « C'est la troisième année que nous avons le même financement municipal, alors que les six années précédentes, la Ville avait mis en place une augmentation de 40 à 70 000 euros pour couvrir l'augmentation mécanique de la masse salariale due à l'avancement et à la prise d'ancienneté des agents », observe Jérôme Dupeyrat, enseignant et représentant Snéad-CGT.

L'IsdaT reçoit également 100 000 euros de Toulouse Métropole et entre 1,3 et 1,5 million d'euros de l'État, un montant qui varie d'une année à l'autre. « Si l'on fait le cumul des aides de nos trois financeurs, elles ont baissé ces deux dernières années. Notre budget global est même légèrement inférieur à celui de 2012, observe Jérôme Dupeyrat. Pourtant, les coûts de fonctionnement ont augmenté avec le rassemblement des départements issus des anciens Beaux-Arts et ceux de la musique et de la danse (datant de la création de l'EPCC en 2011, NDLR). »

Ce dernier déplore surtout l'investissement trop timide de l'État, « au prétexte qu'il s'agit d'écoles territoriales ». Mais la stagnation des subventions publiques n'est pas seule responsable de cette crise

financière.

Des difficultés de trésorerie inédites

Entre les charges supplémentaires sur la masse salariale non compensées, générées par le dégel du point d'indice des fonctionnaires, l'inflation et l'augmentation du prix des fluides, 230 000 euros de dépenses non prévues ont été enregistrés en 2022. D'après nos informations, ces difficultés de trésorerie inédites ont entraîné le report du paiement de nombreuses factures aux fournisseurs en fin d'année dernière.

En réaction, les frais de scolarité ont augmenté pour les 415 étudiants de l'école : 40 euros de plus pour l'art, le design et le design graphique (passant à 440 euros), 30 euros pour les étudiants en musique (passant à 250, 310 ou 400 selon les cursus) et 20 euros en danse (380 euros), avec des tarifs plus bas pour les boursiers. « Avec ces tarifs, l'IsdaT reste l'une des écoles supérieures les moins chères du réseau, et nous continuons à apporter des aides d'urgence à nombre de nos étudiant-es en grande précarité », assure le directeur Jérôme Delormas.

Selon nos informations, la Ville inciterait l'école à louer des salles pour des prestataires extérieurs afin de générer des recettes supplémentaires. Le développement de la formation continue est également encouragée, tout comme l'augmentation des collectes de taxe d'apprentissage. « Le problème, c'est que ces recettes sont variables et qu'il faut du personnel disponible pour former les apprentis et collecter la taxe. Sauf à peser encore davantage sur un personnel existant déjà en surcharge », soulignent de concert deux enseignants syndiqués.

Quant aux locaux, l'établissement en manque déjà pour assurer les besoins des cinq options enseignées. « En particulier pour la musique, dont l'enseignement est dispersé sur de nombreux sites, dont ceux du Conservatoire, déplore le représentant Snéad-CGT. L'élue en charge de la culture (et présidente du conseil d'administration, Nicole Yardéni, NDLR) a un discours qui ne voit que les avantages à la mutualisation des espaces. » Selon un enseignant mobilisé, l'école « dégringole » et « se détériore » à cause du désengagement des tutelles. « C'est la fin de la gratuité des matériaux pour les étudiants. On leur fournissait du bois, du fer, du papier, mais on ne peut plus », ajoute cet enseignant, pour illustrer la perte de moyens.

L'IsdaT n'est pas la seule école d'art à traverser ces turbulences : [l'école de Valenciennes serait sur le point de fermer](#) depuis que la municipalité a décidé de ne pas renouveler sa subvention. À Aix-en-Provence ou à Angoulême, la menace de suppressions de postes plane aussi. « Pour l'instant, chez nous, cela se traduit par moins d'ateliers et de voyages d'études. Mais j'ai peur pour les postes des collègues en CDD. On ne pourra pas trouver 250 000 euros sans toucher à la masse salariale », réagit Laurence Cathala, professeure de dessin en art et design graphique.

Les étudiants pointent l'impact direct sur la qualité de l'enseignement. « Il n'est pas admissible qu'une école d'art dans la quatrième plus grande ville de France se voit ainsi amputée de la possibilité de bien faire

son travail. Les tutelles et la mairie de Toulouse en particulier doivent assumer leur responsabilité », soulignent-ils dans un communiqué. « Nous allons continuer à faire entendre nos voix, en diffusant notamment un journal libre à l'extérieur de l'école. Il y a un délaissement général des étudiants par l'État », estime Alhéna, étudiante en master Art et porte-parole du comité de lutte de l'IsdaT.

Une main tendue de l'État ?

Face à ces inquiétudes, le directeur de l'IsdaT s'est voulu rassurant, lors d'une conférence de presse organisée le 2 février, surtout destinée à valoriser les innovations pédagogiques à l'oeuvre. Saluant « le travail acharné de la ville pour trouver des solutions » concernant les locaux saturés, le directeur Jérôme Delormas reconnaît que le contexte économique « très tendu » fragilise l'école. Mais il estime qu'il « n'y a aucune inquiétude fondamentale à avoir ». « Chaque partie prenante (les tutelles, NDLR) a réaffirmé son attachement à l'école. Il y a une porte ouverte de l'État. On ne connaît pas encore le montant, mais c'est une main tendue », souligne-t-il encore.

« La Drac s'engage à verser une subvention ponctuelle pour débloquer le budget 2023. Elle demande que soit engagée une vraie discussion budgétaire pour un plan d'engagement à long terme », nuancent de leur côté les représentants du personnel, prudents.

À propos des sources de financement alternatives, Jérôme Delormas évoque la piste des partenariats et n'écarte pas les possibilités du mécénat. « D'autres moyens pour augmenter nos ressources, comme la réponse à des appels d'offres, sont à l'étude. Mais il faut comprendre qu'avant notre difficulté économique actuelle (...), l'IsdaT était jusqu'à cette année sur une trajectoire stable », insiste-t-il. « On nous demande d'être inventifs pour trouver de nouvelles ressources, mais cela comporte des limites quand on défend aussi un modèle de service public. »

Dernier point de vigilance pour l'école : l'ambiance tendue en interne, dont Mediacités s'est déjà fait l'écho en novembre 2021. Un plan de prévention des risques psychosociaux et physiques, déjà bien avancé, aurait permis de « récapituler poste de travail par poste de travail les risques et de donner des pistes pour les prévenir. Il sera soumis à notre prochain comité social territorial », avance le directeur Jérôme Delormas. De quoi empêcher la prochaine mobilisation ?

Poitiers : l'École européenne supérieure de l'image se mobilise « pour ne pas mourir »

Publié le 15/02/2023 à 19:25 | Mis à jour le 15/02/2023 à 19:25



Les étudiants de l'école d'art de Poitiers, l'EESI, ont manifesté « contre la mort de leur école », le 15 février 2023.

© (Photo Mathieu Herduin)

Ce mercredi 15 février 2023, une cinquantaine d'élèves et enseignants de l'École européenne supérieure de l'image (EESI) ont manifesté leur colère dans les rues de Poitiers.

Un cercueil brandi sur les épaules, des bougies à la main, une musique d'enterrement qui résonne dans les rues, telle est l'ambiance de la manifestation organisée par l'École européenne supérieure de l'image (EESI) de Poitiers. Tout de noir vêtus, plus d'une cinquantaine d'étudiants et d'enseignants ont déambulé dans les rues du centre-ville, ce mercredi 15 février 2023. La raison de leur mobilisation : empêcher la mort de leur école et dénoncer le « plan de sauvegarde » imaginé par ses financeurs. Un programme « qui a été élaboré sans concertation avec l'équipe pédagogique ou avec les élèves », fustige François Delaunay, professeur d'enseignement artistique à l'EESI.

27 postes menacés

La mobilisation ne date pas d'hier. En novembre, les étudiants de l'école publique avaient déjà fait part de leur mécontentement. Quelques mois plus tard, les problèmes sont toujours les mêmes. Ils estiment que des coupes budgétaires – liées au « plan de sauvegarde » –, mettent en péril l'avenir de l'équipe enseignante de l'EESI. En tout, vingt-sept postes risquent d'être modifiés, voire supprimés, dans les prochaines années, limitant ainsi la diversité des pratiques artistiques proposées par l'école poitevine.

Un nouveau projet d'établissement est également prévu pour la rentrée 2023, entraînant une refonte de la proposition pédagogique (certains enseignements seront d'ailleurs délocalisés à l'EESI d'Angoulême). Les étudiants poitevins mobilisés s'élèvent contre ces modifications, qui, craignent-ils, compromettront leur accompagnement.

Des écoles publiques en danger

« Plus d'argent pour la culture, moins de culture de l'argent », scandent en chœur étudiants et enseignants dans les rues. L'EESI de Poitiers, école publique, tire la sonnette d'alarme, mais elle n'est pas la seule.

Partout en France, d'autres établissements se retrouvent dans une situation semblable. Le manque, voire l'absence de dotations, place ces écoles publiques en fâcheuse posture. Dans les cas les plus pessimistes, certaines pourraient même disparaître, laissant pour seule solution des écoles privées. « Les écoles d'art de manière générale sont déjà assez élitistes, leur privatisation complète serait une terrible nouvelle. Je pense que beaucoup d'entre nous ici sont incapables de se payer une école privée », estime l'un des étudiants.

Les étudiants de l'Eesi Poitiers défilent contre la "mort" de leur école

Date : mercredi 15 février 2023



Steve Henot
Le7.info

Confidentialité

Partager sur :



La colère des étudiants de l'Eesi Poitiers n'est pas retombée. Ce mercredi après-midi, une délégation a mené une "marche commémorative" en centre-ville pour alerter l'opinion sur le délitement des écoles supérieures d'art et de design publiques, partout en France (Valenciennes, Grenoble et d'autres). Localement, le "plan de sauvegarde" annoncé par la direction de l'Eesi menace 27 postes sur ses deux sites, Poitiers et Angoulême. *"Un plan qui, en réalité, condamnerait notre école telle qu'elle existe actuellement et qui sacrifierait la qualité de l'enseignement prodigué"*, écrivent les étudiants, mobilisés depuis trois mois déjà. C'est pourquoi, symboliquement, ils ont déambulé dans les rues, le cercueil de leur école à l'épaule. *"L'enseignement de l'art public est inhumé par nos instances mais nous refusons en d'en faire le deuil. (...) Nous refusons que l'art soit privé. Nous refusons que l'art soit un luxe."*

Le Télégramme

À Brest, des étudiants occupent l'école d'art contre la baisse des subventions et la réforme des retraites

Mathys Vallée le 07 mars 2023 à 12h59



Des étudiantes discutent devant l'école européenne supérieure d'art de Bretagne, à Brest, lors de son occupation. Les revendications rejoignent la lutte contre la réforme des retraites. (Le Télégramme/Mathys Vallée)

Plusieurs dizaines d'étudiants occupent depuis le 28 février l'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), à Brest. Ils alertent sur la

baisse des subventions qui met en danger leur école.

Depuis le 28 février 2023, l'école européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) de Brest est occupée jour et nuit par ses étudiants. Ils souhaitent alerter « sur la baisse des subventions et la détérioration de l'enseignement qui met en danger leur école ». Le mouvement s'inscrit dans le contexte plus global de lutte contre la détérioration du service public et contre la réforme des retraites.

« On se bat pour notre école »

Dortoirs aux zones non-mixtes, pain de la veille récupéré dans les invendus des boulangeries chaque matin, baby-foot interdit après minuit.. L'occupation de l'école suit une organisation rodée depuis le début du mouvement. Les étudiants dorment au rez-de-chaussée de l'école dans des salles qu'ils se sont engagés à libérer chaque matin avant l'ouverture des portes. « L'occupation ne veut pas dire mettre les cours de côté, on se bat pour notre école », explique Jeanne, étudiante en deuxième année. Les cours perdurent, de nouveaux ateliers ont même été créés par les étudiants. « De toute façon, la création ne s'arrête jamais », indique Édouard, en deuxième année. C'est le bras de fer qui, lui, commence.

Notre rubrique sur la réforme des retraites

La stagnation des dotations, malgré l'inflation

L'EESAB est une école d'art territoriale, et est financée, à ce titre, à 88 % en moyenne par les collectivités. « Elle subit de plein fouet la stagnation, voire la baisse, des subventions allouées par les collectivités locales », indique l'association nationale des écoles supérieures d'art (ANDdÉA). Cette dernière déplore un « **système à deux vitesses, privilégiant les écoles nationales aux écoles territoriales** ».

Accueil > Bretagne > Lorient

École d'art de Lorient : « On occupe le site jour et nuit, on ne le bloque pas »

Cela fait cinq jours que l'école des Beaux-Arts de Lorient (Morbihan) est occupée par des étudiants, de jour comme de nuit, pour protester contre le manque de dotations. Sur site, le mouvement s'organise. Et les soutiens ne manquent pas.



Inès, Sarah, Adèle et Lino, étudiants des Beaux-Arts de Lorient, occupent le site de Lorient depuis cinq jours. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Pauline DECKER.

Publié le 13/03/2023 à 20h49

Les cinq nuits passées dans des salles de classe aménagées en dortoir n'ont pas tiré les traits des visages juvéniles. Ni échaudé leur volonté, restée de fer.

Cinq jours après le début de l'occupation de l'école européenne supérieure d'art de Bretagne (Eesab) de [Lorient \(Morbihan\)](#), jeudi 9 mars 2023, les étudiants comptent bien poursuivre le mouvement. « **On occupe le site jour et nuit mais on ne le bloque pas** », martèlent Inès, Sarah, Adèle et Lino, quatre des nombreux jeunes engagés dans le mouvement « Écoles

d'art en danger ».

Dans le hall, ce lundi 13 mars 2023, chacun vaque d'ailleurs d'un cours à l'autre. « **C'est notre manière de le faire savoir, de montrer notre mécontentement. Même à Lorient, qui n'est pas le site le plus à plaindre, on a bien vu la différence depuis deux ou trois ans...** » Exemples à l'appui : « **Avant, on avait tous les mois et demi un work shop, c'est-à-dire que l'on recevait des artistes, on menait des opérations à l'extérieur. Depuis la rentrée 2023, c'est arrivé une seule fois** », déroule Inès, 22 ans, en 3^e année. « **On arrive à travailler, mais c'est souvent le système D** », renchérit Adèle, 20 ans, également en 3^e année.

« Ça ne s'est jamais produit ici »

Alors chaque jour, le groupe, formé de près d'une centaine d'étudiants, se rassemble pour mener son assemblée générale.

Pour l'heure, l'issue est toujours la même : « **On reconduit la mobilisation.** » Une situation inédite d'après le directeur du site lorientais de l'EESAB, Roland Decaudin : « **À ma connaissance, ça ne s'est jamais produit ici. Ça se passe bien, ils n'empêchent pas le fonctionnement de l'école** », détaille celui qui n'est pas à convaincre.

« **Évidemment, on ne peut être que solidaires de ce mouvement. Nous sommes tous impactés, Lorient compris, par les restrictions budgétaires.** »

L'école a dû contractualiser trois agents de sécurité supplémentaires, pour assurer la sécurité du site, 24 heures sur 24.

Entre vingt et trente jeunes investissent chaque soir, à la fermeture des portes, à 21 h, des salles de cours, au dernier étage du bâtiment, pour y poser matelas et couettes. « **On se relaie.** »

Et le groupe se structure. Tous les jours, une équipe est dédiée à la confection des repas. Les étudiants ont reçu de nombreux dons de produits secs et d'ustensiles depuis jeudi. « **Le prix est libre. Et ça nous permet de nous renflouer pour racheter ce dont on a besoin.** »

Adeptes du système D, ils visent les invendus des magasins et des marchés, rapportent brosses à dents et gants pour la toilette du soir, « **et pour les douches, on rentre quand même chez nous.** »

Et tous les matins depuis cinq jours, c'est le même rituel : il faut ranger les couchages avant

le début des cours. Et repartir au combat.

Des ateliers pour soutenir le mouvement

Durant toute la durée (pour l'heure indéterminée) de l'occupation des lieux, les étudiants vont proposer, à partir de ce mardi, des ateliers et des projections. « Venez participer pour nous soutenir », lit-on sur leur tract.

Le premier, « Bricole ton badge », aura lieu ce mardi 14 mars 2023 (16 h à 19 h) ; deux autres, consacrés à la création de fanzines (à partir de 9 h), et aux masques (de 14 h à 16 h ou de 16 h à 18 h) se dérouleront mercredi 15 mars ; le dernier de la semaine, autour des fresques, est programmé vendredi 17 mars (14 h à 16 h 30).

Contact et inscriptions : okuporient.56@gmail.com ; **site internet** : okupeesablorient.blogspot.com ; **radio de l'occupation** disponible sur mixcloud.com/Okup56/



Durant toute la durée (pour l'heure indéterminée) de l'occupation des lieux, ils souhaitent proposer, à partir de ce mardi 14 mars 2023, des ateliers et des projections. | OUEST-FRANCE

Un budget pour 2022 en déficit

Dans un communiqué adressé ce lundi 13 mars, Sophie Palant Le Hégarat, présidente de l'EESAB, détaille qu'au regard des difficultés rencontrées par les écoles d'arts (hausse des coûts de l'énergie, relèvement du point d'indice, etc., et la non-augmentation des dotations de l'État depuis 2011), « **l'EESAB (qui réunit les sites de Brest, Lorient, Quimper et Rennes) va déclarer pour la première fois de son histoire un budget en déficit pour 2022. Ce déséquilibre conduit l'établissement à élaborer une démarche de révision de son projet et de son périmètre d'activités (options / niveaux de diplômes...) L'équipe de direction est aujourd'hui chargée de proposer différents scénarios d'évolution du projet de l'établissement, permettant, à partir de priorités et de choix d'orientation, de rétablir l'équilibre budgétaire dans les cinq prochaines années. »**

Lorient Culture Morbihan Arts Enseignement

ACTUALITÉ LOCALE

la Marseillaise



Rassemblement devant la Direction régionale des affaires culturelles Paca d'Aix-en-Provence hier. PHOTO I.M.

MARSEILLE

Appel à annuler le concert du rappeur d'extrême droite Millesime K

Égérie de l'extrême droite, « patriote » autoproclamé, le rappeur lyonnais Millesime K prévoit de donner un concert à Marseille ce vendredi 17 mars, dans le cadre d'une tournée de 27 dates à travers la France. Un concert auquel s'opposent 25 organisations du collectif unitaire Marseille antifasciste, auquel s'est jointe la fédération des Bouches-du-Rhône du Parti socialiste. Parmi ses obsessions, le rappeur chante contre le « racisme anti-blanc », proclame « bientôt une guerre civile », et revendique « je vais bientôt partir au front, appelle-moi Jeanne d'Arc ». L'objectif de sa tournée : « Voir s'il reste encore des vrais patriotes en France », est-il écrit sur la billetterie en ligne, qui annonce des salles « très petites » mais où « les drapeaux tricolores sont bien évidemment les bienvenus ». Sur sa messagerie Telegram, propos racistes et menaces transphobes se succèdent. « Marseille, capitale du rap, revendique l'annulation de ce concert de Millesime K et de toute sa tournée », écrivent les signataires, qui rappellent que Grenoble avait annulé une précédente date de l'activiste d'extrême droite.

Le Réseau Satt fête ses dix ans

Ce réseau qui fédère en France treize sociétés d'accélération du transfert de technologies (Satt), et qui est notamment engagé dans le dynamisme économique grâce aux innovations scientifiques, célébrera lundi 27 mars sur le Campus de Luminy ses dix ans d'existence. L'occasion de dresser un bilan de leur action.

La Voie est libre de retour

La 1^{re} édition 2023 de la Voie est libre se tiendra dimanche 26 mars de 10h à 19h sur la Corniche. Après avoir réuni 20 000 Marseillais tout au long de l'année 2022, le rendez-vous qui fait la part belle aux mobilités douces et aux marcheurs est de retour entre la plage des Catalans et le parc Talabot. Atelier trottinette, food trucks et triporteurs pour se restaurer, activités sportives pour les plus jeunes seront au menu de cette journée qui sera marquée par une marche caritative, festive, baptisée le walk-in Dog. La Voie est libre reviendra ensuite les 23 avril et 28 mai.

Snobées, les écoles d'art s'en prennent à l'État

AIX-EN-PROVENCE

Les étudiants et professeurs des écoles supérieures territoriales publiques d'art, de design et d'architecture alertent sur un système à bout de souffle, faute d'être financé et pris au sérieux par le ministère de la Culture, disent-ils.

On dit que le sport entretient la santé, il faudrait voir à se pencher sur l'art, tant le tintamarre de la centaine de manifestants venus demander des comptes à la Drac, direction régionale des affaires culturelles, lundi, donne l'impression qu'ils sont le triple. Le son strident de leurs ballons de baudruches qu'ils laissent lentement se dégonfler en pinçant la sortie d'air, rend fou pendant quelques minutes de manifesta-

tion – c'est le but recherché. Établissements surchargés, sous-équipés, sous-financés : le mouvement de protestation national qui touche les écoles supérieures d'art, de design, d'architecture publiques fait, ce jour-là, tache d'huile. Des étudiants et professeurs venus d'Aix – qui dispose d'une école d'art rue Émile-Tavan – et de Marseille se sont donné rendez-vous à la Drac d'Aix-en-Provence avec pancartes et œuvres fleuries.

« L'état se désengage complètement »

Pour Laura Jacob, étudiante à l'école Félix-Cicolini d'Aix, « nos écoles sont dans un état de péril urgent, notamment à cause de coupes budgétaires, de suppressions de postes. Ça atteint notre capacité à faire des études décentes : on n'a plus accès à certains matériaux, certains ateliers... nos études sont en danger », pose-t-elle. Selon la jeune femme, la dernière promotion,

dimensionnée pour 40 élèves, en a accueilli 60, signe pour elle que l'établissement en difficulté veut capitaliser sur les frais d'inscription. Selon Catherine Melin, professeure à l'école d'Aix, syndiquée SNEAD-CGT (syndicat national des écoles d'art), dans un échange écrit avec *La Marseillaise*, « la plupart des écoles d'art territoriales sont actuellement endettées, malgré une gestion budgétaire vertueuse (à Aix-en-Provence, le déficit par exemple se mesure à hauteur de 300 000 euros) et la menace plane d'une mise sous tutelle par l'État, ce qui est ironique compte tenu du fait que ce même État se désengage complètement alors que les écoles nationales (qui assurent les mêmes missions, les mêmes enseignements) ont été complètement renflouées (même déficits) ». Cécile Marie-Castanet est professeure à l'école supérieure des beaux-arts de Marseille, et présidente de la Coordination nationale des enseignants des

écoles d'art. Sous les fenêtres de la Drac, elle indique que « depuis qu'on est passés en établissement public de coopération culturelle, les écoles se sont précarisées. Il y a des problèmes de budget, des écoles qui ferment. Un autre sujet c'est le statut des enseignants dans les écoles territoriales qui n'est toujours pas revalorisé depuis 2002 ». « Ces écoles territoriales sont toutes indépendantes les unes des autres. Chaque collectivité territoriale gère comme elle veut », intervient un professeur qui souhaite garder l'anonymat. « Elle peut gérer ses inscriptions ou fermer, ce qui fait que certaines écoles sont en danger dans certaines villes, pour des raisons budgétaires ou politiques. Lyon, que je sache, n'est pas en banqueroute. »

Sollicitée, la direction de la Drac Paca n'a pas pu revenir vers nous dans les délais impartis pour la réalisation de cet article.

Jeremy Noé

FAIT DIVERS

Un SDF agressé à l'arme blanche devant le Casino

Une rixe entre deux SDF s'est produite aux alentours de 16 h 45, à proximité du Casino d'Aix, 1 avenue de Lattre de Tassigny, et des locaux de la police municipale. L'un, muni d'un couteau, aurait planté son arme dans l'abdomen de son rival, le blessant, sans que le pronostic vital soit engagé. Il a été transporté aux urgences du centre hospitalier d'Aix. L'agresseur, qui avait pris la fuite, a été retrouvé une heure plus tard. Il a été interpellé par les agents de la police municipale avant d'être placé en garde à vue au commissariat de police. Les deux protagonistes seraient jeunes et connus du Centre communal d'action sociale de la ville. Ils squatteraient tous les jours les abords du supermarché Casino.

Un différend futile à l'origine des coups de couteau à Salon ?

L'enquête se poursuit après l'agression dont a été victime un jeune de 17 ans dans le quartier des Bressons (Salon-de-Provence) dimanche soir (*La Provence* d'hier). Hier, la police locale restait saisie, ce qui éloigne la piste d'un règlement de compte ou d'une quelconque affaire de stupéfiants. Les investigations se concentrent, pour l'heure, sur un différend qui, selon les premières informations, ferait suite à une dispute sans que l'on sache pour l'instant, la pertinence du motif. De source policière, on indique que le site sur lequel s'est déroulé ce fait divers, est connu comme étant un lieu quelconque, de rassemblement de jeunes du quartier. La victime, dont le pronostic vital n'est pas engagé, pourrait connaître son agresseur.

"Écoles d'art en danger, mais que fait la Drac?"

Les étudiants de l'École supérieure d'art d'Aix réclament une meilleure visibilité auprès de l'État

Hier, à 15 heures, étudiants et enseignants de l'École supérieure d'art d'Aix (EsaAix) ont débrayé devant la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) pour réclamer plus de moyens. "Nos écoles d'art territoriales, Ndlr-sont dans un état de péril urgent, notamment lié à des coupes budgétaires, des suppressions de postes, ce qui atteint notre enseignement et la capacité à avoir des études décentes. Nos études sont en danger", dénonce Laura Jakob, en 5^e année à l'EsaAix, et membre de l'union syndicale d'étudiants en école de création: Le Massicot.

Rejoins par d'autres écoles notamment de Marseille et de Nice, ils font écho au mouvement national déclenché par les éventuelles fermetures des écoles de Valenciennes et de Poitiers. "Les écoles d'art territoriales n'ont pas le même traitement que les écoles nationales, alors qu'elles dispensent le même enseignement. Au sortir du Covid, elles n'ont reçu aucune aide et se retrouvent dans des situations désastreuses. C'est ce qu'on réclame: une revalorisation des écoles territoriales qui sont nécessaires au rayonnement des futurs acteurs de la culture", poursuit Alice, en 3^e année. Des difficultés budgétaires



Une soixantaine d'étudiants et d'enseignants ont débrayé hier, devant le siège de la Drac de la région Paca. Parmi leurs revendications, plus de moyens financiers et de considération. / PH ANTOINE TOMASELLI

aggravées par la conjoncture (Covid, inflation). "Nous sommes obligés d'annuler des workshops, des conférences, on peut plus acheter de matériel pour travailler, valoriser notre école publique et qu'elle le reste", témoigne Catherine Melun, professeur d'art à Aix.

Tous dénoncent un désenga-

gement de l'État qui se "décharge sur les collectivités territoriales"; "Ce qui est paradoxal, relève la directrice Barbara Sattre. L'État fait valoir l'excellence de nos formations mais ne nous encourage pas financièrement." En l'absence de compensation, ce sont en effet les collectivités et les municipalités qui

prennent le relais (*lire ci contre*).

Après un peu de chahut, une petite délégation a été reçue par la direction de la Drac.

Pour l'heure, le dialogue est ouvert, mais "on continue à se mobiliser", précise Laura Jakob.

O.d.v.

LA RÉACTION

Au même moment se tenait le conseil d'administration de l'École supérieure d'art d'Aix. "On vient de voter le budget qui est en équilibre, informe Dominique Augéy, adjointe à l'enseignement et présidente de l'école. Mais pour arriver à cette performance, il a fallu par exemple ne pas renouveler un poste administratif de directeur des études. C'est un équilibre qui a été très difficile à atteindre, on a économisé dans tous les coins... Le budget de l'école d'art est de 3,5 M€ tout compris et la Ville maintient son niveau de subventionnement à hauteur 2,7 M€. L'État reste un financeur modeste, avec une subvention de 200 000 €". En tant que membre de l'Andea, association qui réunit les 35 écoles d'art municipales, la direction de l'EsaAix mène aussi des actions depuis octobre 2020, pour alerter le ministère. "Notre école est historique, c'est un fleuron de notre ville".

Le Télégramme

À Quimper, contre le manque de moyens et le risque de fermeture, les étudiants occupent l'école d'art



Publié par **Laura Ayad** le 20 mars 2023 à 15h47



Les étudiants de l'école d'art de Quimper occupent l'établissement depuis ce lundi 20 mars, en protestation contre le manque de moyens et les menaces de fermeture qui pèsent sur plusieurs écoles régionales. (Le Télégramme/Laura Ayad)

Alors que la menace d'une fermeture guette de nombreuses écoles d'art

régionales, les étudiants de l'Eesab Quimper ont choisi d'occuper l'établissement. Une action coup de poing pour dénoncer le manque de moyens et de considération dont souffre l'enseignement des arts.

« Finalement, c'est toujours la même chose : il y a des coupures budgétaires et c'est la culture qui trinque ! »

La colère grondait depuis un moment, elle s'est finalement matérialisée : depuis ce lundi 20 mars, l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (Eesab) de Quimper est occupée jour et nuit par ses étudiants.

Écoles d'art et d'architecture votent le 49.3 pour leur survie

MARSEILLE

Étudiants et professeurs des écoles d'art et d'architecture publiques ont envahi, mercredi, le Mucem pour protester contre la mise à mort de leurs écoles menacées par des coupes budgétaires.

Je vote le 49.3 pour la survie de nos établissements», lance une étudiante, au pied du Mucem. Symbole de la culture marseillaise, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée a entendu résonner en ses murs, mercredi, le cri des étudiants et des professeurs des écoles d'art et d'architecture venus manifester pour leur survie. «*Écoles d'arts en danger que faites-vous pour nous sauver ?*» scandent sous les applaudissements près de 200 personnes. Le mouvement organisé dans la plus grande discrétion – les étudiants sont arrivés par petits groupes dans le musée avant d'envahir son hall face à un service de sécurité totalement dépassé – est l'expression d'une colère sourde qui remonte bien avant le Covid.

Confrontés à une très grande précarité, étudiants comme professeurs dénoncent une dégradation des conditions d'enseignement, avec des budgets qui fondent comme neige au soleil. «*Par manque de budgets nous voyons nos workshop annulés, budget matos quasi nul, licenciements*», décrit Camille Videcoq, la professeure à l'école d'Aix, syndiquée SNEAD-CGT (syndicat national des écoles d'art) qui a pris la parole au mi-



Menacées par des coupes budgétaires, étudiants et professeurs des écoles d'art et d'architecture ont envahi pacifiquement le Mucem. PHOTO C.B.

lieu des manifestants rappelle que la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), malgré les nombreuses alertes, n'a pas tenu ses engagements. L'État se défait de son rôle de tutelle au prétexte de la libre administration des collectivités territoriales. «*Plus grave le spectre de la fermeture des écoles d'art (Valenciennes, Angoulême, Poitiers) a été décrit comme regrettable mais possible*», explique l'enseignante.

Service public de l'art

La situation est tout aussi inquiétante du côté des écoles d'architecture. Des étudiants de l'école de Luminy à Marseille témoignent de la précarité dans leurs études. École sélective à Bac+5, «*ce qui est paradoxal c'est que nous n'avons plus de moyens. On doit faire appel à*

des fonds privés», témoigne un groupe d'étudiantes. «*Nous finançons nous-mêmes nos projets, la plupart des étudiants n'y arrivent plus. Nos revendications sont anciennes, mais au fil des années la situation se dégrade. Certaines écoles d'archi n'ont pas ouvert leur deuxième semestre par manque de moyens.*» Les étudiants font état de systèmes D pour financer leurs études. «*La réforme des retraites a agi comme un catalyseur*», raconte une étudiante. «*On pense à la retraite de nos parents. C'est pas parce qu'on est étudiant qu'on doit être pauvre*», ajoute-t-elle.

Florient Gaité, professeur de philosophie à l'école d'art d'Aix, et porte-parole CGT, évoque la situation d'urgence des écoles : inflation, coût de l'énergie et des matières premières,

la Marseillaise

gel du point d'indice, les écoles territoriales doivent leur survie au prix de nombreux sacrifices, comme des licenciements. «*On demande une dotation d'urgence*», insiste l'enseignant. Fortement concurrencées par le privé, les écoles jouent leur avenir. «*La direction de la Drac ne s'en cache pas. Elle pense que les écoles privées qui sont 166 sur le réseau national sont plus efficaces que les municipales et les territoriales*», déplore-t-il.

En guise de conclusion à leur happening devant l'entrée du Mucem, les étudiants rappellent comme un leitmotiv, avant d'annoncer leur participation à la manifestation de jeudi : «*La retraite à 60 ans on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder.*» Le slogan fédère bien au-delà de leur colère. Catherine Walgenwitz

- « À Valenciennes, sombre tableau pour l'école d'art », Claire Moulène, *Libération*, 02/12/2022
- « Les écoles d'art font entendre leur voix », Carine Claude ; « Une école d'art, oui. Et après ? », Jeanne Mathas, *AMA*, 19/01/2023
- « Moins d'argent, plus de colère : des écoles publiques d'art et de design craignent pour leur survie », Xavier de Jarcy, *Télérama*, 19/01/2023
- « En grève : les écoles d'art et de design exsangues », Ingrid Luquet-Gad, *Les Inrocks*, 25/01/2023
- « Écoles d'art et design en lutte : lettre ouverte au Ministère de la culture », Écoles d'art et design en lutte, *Le Club Médiapart*, 29/01/2023
- « Au bord de l'asphyxie, les écoles d'art lancent l'alerte », Magali Lesauvage, *Le Quotidien de l'art*, 03/02/2023
- « Le SOS d'une des plus anciennes école d'art », Xavier de Jarcy, *Télérama*, 02/2023
- « L'État ne doit pas abandonner les écoles d'art et de design », tribune, *Libération*, 27/02/2023
- « Minées par leurs problèmes budgétaires, les écoles d'art territoriales appellent l'État à réexaminer leur statut », *AEF.info*, 02/03/2023
- « Les écoles publiques d'art, de design et d'architecture en danger », Écoles d'art et design en lutte, *Le Club Médiapart*, 03/03/23
- « Esprit critique n°58 : Autour de la situation des écoles d'art », Magali Lesauvage, *Médiapart*, 12/03/2023
- « Face aux difficultés financières, les écoles d'art publiques vont-elles fermer les unes après les autres ? », Pauline Bluteau, *L'Étudiant*, 13/03/2023
- « Les écoles d'art, vent debout, mais contre quoi ? », Georges Lapalud, *Les humanités, média alter-actif*, 13/03/2023
- « Les écoles d'art et d'architecture se mobilisent pour tirer la sonnette d'alarme », Claire Moulène, *Libération*, 14/03/2023
- « Va-t-on laisser les écoles d'arts territoriales disparaître ? », *France Culture*, 14/03/2023
- « Forte mobilisation des écoles d'art et d'architecture », Magali Lesauvage, *Le Quotidien de l'art*, 14/03/2023
- « Mobilisation des étudiants en écoles d'art : 'J'aime profondément mes études et je veux qu'elles survivent' », Pauline Bluteau, *L'Étudiant*, 16/03/2023
- « Les écoles d'art et d'architecture votent le blocage », Magali Lesauvage, *Le Quotidien de l'art*, 23/03/2023
- « Les 'écoles de la culture' font cause commune contre la réforme des retraites », Claire Moulène, *Libération*, 23/03/2023
- « Les écoles d'art et design publiques se meurent. Que fait l'État ? », Écoles d'art et design en lutte, *Mouvement ; Slash*, 23/03/2023



Devant l'Esad, à Valenciennes, jeudi.

A Valenciennes, sombre tableau pour l'école d'art

Faute de financements suffisants accordés par la mairie de droite, l'établissement bicentenaire risque de fermer à la rentrée. Ni le ministère de la Culture ni les collectivités territoriales ne semblent décidés à la sauver malgré son importance culturelle et sociale.

Par
CLAIRE MOULÈNE
Photos **STÉPHANE DUBROMEL, HANS LUCAS**

Elle a 240 ans au compteur. Et compte parmi les plus anciennes écoles des beaux-arts en France. Créée en 1782, augmentée en 1993 d'une spécialité design, l'école d'art et de design (Esad) de Valenciennes va dans le sens de l'histoire: elle a quitté ses locaux historiques du centre-ville en 2005 pour s'installer dans le siège de feu Usinor-Sacilor (ancien fleuron de la sidérurgie), un bâtiment plus insulaire mais ultra-fonctionnel. Et elle pourrait une nouvelle fois suivre la pente tragique du détricotage culturel sur un territoire, les Hauts-de-France, qui a pourtant largement misé sur la culture pour faire barrage à la montée du RN. Fragilisée depuis 2012 par l'arrivée d'un nouveau maire (UDI puis Horizons), Laurent Degallaix, qui a commencé à ponctionner les budgets de subventions, elle est à nouveau sur la sellette après la non-reconduction de son actuelle directrice, Nawal Bakouri, arrivée en janvier 2020. Depuis, elle a vu défiler pas moins de trois présidents à son

conseil d'administration et, surtout, fait face à un scénario budgétaire impossible. D'année en année, le budget de l'école n'a en effet cessé de fondre, pour atteindre aujourd'hui 1,2 million d'euros, alors que son fonctionnement nécessite au moins 1,6 million. Une misère quand on sait que les écoles d'art de taille équivalente, celles de Clermont-Ferrand ou d'Amnecy par exemple, fonctionnent avec un budget de 4 millions d'euros annuels en moyenne. L'Esad est une école territoriale, c'est-à-dire qu'elle est sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture mais, contrairement aux huit écoles nationales des beaux-arts, et comme la majorité des 45 établissements distribués dans tout l'Hexagone à la faveur de la décentralisation, elle dépend essentiellement des collectivités: région ou ville, dans ce cas précis. «Nous en décidons qu'il s'agit de réaliser une économie globale de 400 000 euros sur le budget prévisionnel de 2023, ou de trouver 400 000 euros de recettes supplémentaires en cinq semaines», alertent les représentants de l'Esad. Et cela sans compter sur l'explosion attendue du coût de l'énergie, qui

aura très certainement un impact sur cette école de 5000 m² très difficile à chauffer. Le projet d'économies qui est imposé à l'école devra être présenté lors du prochain conseil d'administration qui se tiendra le 5 janvier. Celui-ci estime que sans présentation de plan d'économies à cette date, le concours d'entrée de l'année 2023 pourrait être annulé, l'Esad de Valenciennes retiré de Parcoursup, et le deuxième cycle fermé.

Contactés par Libération, ni l'élu à la culture à la mairie de Valenciennes, Daniel Cappelle, qui porte la voix du maire au conseil d'administration de l'école, ni l'élu à la petite enfance, Valérie Beyrouth, qui a pris la tête du conseil d'administration il y a un an, n'ont souhaité «prendre la parole, dans la presse, sur ce dossier». Mais on nous fait savoir que «le sujet est sur la table», sans exclure la possibilité d'une fermeture si le trou financier n'était pas résorbé.

Ecosystème culturel, écologique et social

En 2016, le maire avait menacé une première fois de fermer l'établissement. Alice Vergara, la directrice de l'époque, en poste de 2014 à 2019, tente alors un coup de poker pour sauver l'école en la plaçant dans le giron de l'Université polytechnique des Hauts-de-France. Un mariage bancal qui vient de se solder par le retrait unilatéral de l'université.

Mais aujourd'hui, il ne reste plus beaucoup de billes dans le panier du futur directeur par interim, le designer Stéphane Dymnicki, nommé le 7 novembre lors du dernier conseil d'administration de l'école. S'il a été soutenu par l'ensemble de l'équipe, son mandat intermédiaire (qui débute le 2 janvier), ne court que jusqu'au 30 septembre 2023, date théorique de la prochaine rentrée scolaire. Or de rentrée, il n'y aura peut-être donc pas, si ni la ville (qui se rabat petit à petit sur l'agglomération, également présidée par Degallaix), ni la région, ni la Drac, le bras armé de la décentralisation du ministère de la Culture, ne se décident à débloquer un fonds d'urgence qui permette à l'école de passer l'hiver et surtout d'y voir plus clair sur des solutions pérennes pour son avenir.

L'école compte aujourd'hui 99 étudiants, contre 160 il y a cinq ans, et 15 enseignants encore en poste. Ces derniers ont envoyé le 22 novembre un courrier au maire, qui n'y a pas répondu, où ils ont listé les initiatives qui ont contribué à l'écosystème culturel, écologique et social de la ville, rappelant «les liens étroits» qui les unissent aux Valenciennais: cré-



L'école compte aujourd'hui 99 étudiants, contre 160 il y a cinq ans.

ation de luminaires bleus pour éclairer le chemin de la gare et le musée, conception d'abris à vélo futuristes, recyclage de bouteilles en plastique au bord de l'Escaut pour les transformer en bateau pour les enfants via un procédé innovant, création d'une aire de jeux pour les enfants de Calais et autres collaborations avec des chercheurs de l'université de Lille autour de la réalité augmentée. «Nous nous sommes promènes, nous avons dessinés, nous

observés, archivé le patrimoine industriel de la ville, son environnement et sa biodiversité.»

«Le maire n'a qu'un mot à la bouche, innovation. Et il considère que l'école est un vieux machin, décrypté aujourd'hui Alice Vergara, qui a développé la filière design social de l'école. Cela fait pourtant des années que nous essayons de le convaincre que les créateurs sont les mieux placés pour penser la transition écologique. Dans cette région touchée de

plein fouet par la désindustrialisation, il y a beaucoup à faire pour penser et concevoir une bioregion.»

«Porte de sortie et accès privilégié»

Laurent Degallaix pourrait-il être — après l'éclat de Perpignan en 2016 — le deuxième maire de France à fermer une école d'art sur le territoire français? Ou se serait-il engagé dans un nouveau bras de fer avec l'Etat, pour obtenir une com-

pensation ou une aide financière? Le 19 octobre, il avait déjà déclenché une polémique en annonçant qu'il fermerait cet hiver la quasi-totalité des équipements sportifs de sa ville, pour faire face à la crise énergétique, avant finalement de faire machine arrière et d'obtenir un rendez-vous avec le ministre des Sports, sans que l'on sache ce qui en a résulté.

En menaçant depuis plusieurs années de fermer son école des beaux-arts, Laurent Degallaix espère-t-il là encore faire pression sur le ministère de la Culture, et donc la Drac, pour qu'ils mettent au pot au-delà des 250 000 euros qu'ils versent chaque année à l'ensemble des écoles d'art du territoire? Contactés à deux reprises, la Drac Hauts-de-France n'a pas donné suite.

Aujourd'hui, deux scénarios inquiétants menacent donc à court terme cette école bicentenaire: la fermeture sèche dès la rentrée prochaine, ou un scénario plus pernicieux, qui consisterait à la laisser mourir à petit feu. «Le risque, c'est aussi que le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ne délivre plus d'accréditation à l'école, c'est-à-dire que les diplômes ne soient plus validés, analyse Nawal Bakouri. Il y a deux ans déjà, toutes les écoles de la région avaient été accréditées pour trois ans au lieu de cinq normalement, ce qui était une manière de tirer la sonnette d'alarme, et d'indiquer aux principales tutelles qu'elles devaient conforter budgétairement leurs écoles.»

Soulignant que 50% des étudiants de l'école de Valenciennes sont nés dans l'agglomération «et que pour certains, ils n'avaient pas le choix de partir plus loin», les signataires de la lettre au maire de Valenciennes ont rappelé le rôle de ces écoles territoriales, véritable «porte de sortie et accès privilégié aux études supérieures d'art et de design permettant de cheminer et se projeter dans des carrières d'artistes et de designers au rang régional et national.»

«Ce qui se passe à Valenciennes pourrait avoir un effet domino sur les écoles d'art territoriales», avertit Nawal Bakouri. Elle a mobilisé l'Andéa, l'association des écoles d'art, dont le dernier séminaire se tenait justement en partie à Valenciennes. «Les écoles territoriales sont dans l'angle mort de toutes les politiques publiques. Les collectivités estiment que l'enseignement supérieur ne relève pas de leur compétence, et le ministère ne veut plus être une tutelle mais un simple partenaire, résume un membre de l'Andéa. Or on voit bien qu'il suffit d'une personnalité sceptique pour fragiliser ce système.»

Libération

ABONNEZ-VOUS

Offre intégrale 29,90€ par mois

Soit plus de 50% de réduction par rapport au prix de vente en kiosque. Offre réservée abonnés abonnés engagés (engagement valable jusqu'au 31.01.2023)

S'ABONNER À LIBÉRATION EN CONTACTANT LE 01 55 56 71 40 OU SUR ABO.LIBERATION.FR

LES ÉCOLES D'ART FONT ENTENDRE LEURS VOIX

Un vent de colère souffle dans les écoles d'art du monde entier. Espaces de liberté, de création et de résistance, elles sont les chambres d'écho d'une société fracturée par la crise.

La révolte gronde. Partout dans le monde, étudiants, artistes et enseignants des écoles d'art protestent contre la précarisation de leur métier et la dégradation de leurs conditions de travail. Pendant plus de trois semaines en novembre et décembre derniers, les professeurs auxiliaires de deux prestigieuses écoles new-yorkaises, la New School et de la Parsons School of Design, ont cessé le travail. Une situation inédite aux États-Unis, où les mouvements de grèves de cette ampleur et de cette durée sont plutôt rares. Salaires insuffisants, emplois précaires, couverture médicale réduite à peau de chagrin... Leurs revendications ont fait tache d'huile. En Californie, les 48.000 employés de l'université, postdoctorants, chercheurs et professeurs adjoints ont décidé de se mettre en grève. Fin novembre, des grèves sans précédent ont également touché les écoles d'art et les universités du Royaume-Uni. Les bas salaires des enseignants sont là aussi pointés du doigt, le tout parfois teinté d'écoanxiété — deux étudiantes de la Glasgow School of Art s'étaient mises en grève de la faim en mars dernier pour protester contre les investissements de l'école dans les énergies fossiles. Le spectre de l'inflation guette, mais pas seulement : la crise des écoles d'art est avant tout structurelle et éthique. Le constat s'observe partout.

En France, suppressions de postes, augmentation des frais d'inscription, diminution des moyens attribués à la pédagogie et dégradation généralisée des conditions d'étude et de travail sont dans le viseur des syndicats et des étudiants [voir p.35]. Les baisses de financements combinées à la démultiplication des coûts précarisent étudiants et personnels. Alors que leurs dotations

budgétaires stagnent ou régressent depuis plus de dix ans, les écoles supérieures d'art sont soumises à des coûts de gestion importants, liés à leur autonomie. En décembre, étudiants et enseignants de l'école supérieure d'art Duperré se sont eux aussi mis en grève pour protester contre leurs conditions de travail et les locaux vétustes inadaptés à la création en atelier. Certaines écoles territoriales sont même sous la menace d'une fermeture prochaine, comme l'ÉSAD Valenciennes dont la mairie a drastiquement baissé la dotation — son budget raboté à 1,2 M€ ne couvre pas son fonctionnement estimé à 1,6 M€.

Les conséquences de Bologne

Le traitement inégalitaire entre les écoles d'art territoriales et les écoles nationales est la cible des critiques. Car depuis 1999 et l'adoption du processus de Bologne — l'espace européen commun harmonisant l'enseignement supérieur, le fameux système LMD — la France a fait le choix de l'autonomie juridique et pédagogique de ses établissements. D'ailleurs, le processus de Bologne n'a pas été adopté dans tous les pays.

“L'évolution propre aux métiers de la création doit trouver son reflet au sein de l'école et dans son encadrement pédagogique. Malheureusement les moyens techniques et humains ne sont pas suffisants pour pouvoir offrir ce que méritent les projets de nos étudiants. — Benoît Hennaut

L'Allemagne notamment ne s'y est pas inscrite pour ses enseignements en art : ni l'Universität der Künste Berlin ni la Kunstakademie Düsseldorf ne sont intégrées dans le système LMD. Une révolution culturelle pour les pays l'ayant ratifié, mais entraînant des difficultés budgétaires et administratives massives. « Durant les études, il y a aujourd'hui une vraie mobilité des étudiants dans les cursus, qui est parfaitement naturelle pour les jeunes générations. Depuis 1999 et le lancement du processus de Bologne, et la consécration en 2013 de l'organisation Bachelor/Master pour les études d'art en Belgique, le principe de mobilité est une donnée de base, conjuguée à l'explosion du programme Erasmus. Nous avons dû adapter notre culture à ces mobilités nouvelles : d'une part nos étudiants qui décident de se frotter à d'autres expériences une fois leur Bachelor en poche, mais aussi aux très nombreux étudiants entrants en Master, qui ont augmenté depuis 2017 et ma prise de fonction », constate Benoît Hennaut, directeur de la prestigieuse École nationale supérieure des Arts visuels – La Cambre en Belgique [voir p.17].

En France, les décrets du 23 décembre 2002 ont ainsi transformé les écoles nationales supérieures d'art, jusqu'alors gérées par le Centre national des arts plastiques, en établissements publics, tandis que les écoles territoriales, qui étaient des régies municipales, sont devenues pour la quasi-totalité des établissements publics de coopération culturelle (EPCC) en 2011. Le statut, la tutelle, la gouvernance et le mode de financement des écoles d'art en ont été chamboulés. Les dix écoles nationales, dont les directeurs sont

nommés par le ministre de la Culture, sont sous la double tutelle du ministère de la Culture pour le financement et du ministère de l'Enseignement supérieur pour la pédagogie. Du côté des écoles territoriales, si la tutelle pédagogique est assurée par le ministère de la Culture, elles dépendent entièrement des collectivités locales pour boucler leur budget.

Casse-tête budgétaire

C'est le cas de l'ÉESI Angoulême-Poitiers (École Européenne Supérieure de l'Image), dont les étudiants se sont mis en grève en novembre et décembre contre l'annonce de suppressions de postes et la dégradation de la qualité de l'enseignement, et qui est financée principalement par l'État et les collectivités locales comme la Région Nouvelle-Aquitaine, les villes et les agglomérations de Poitiers et Angoulême. Et c'est ainsi que les 34 écoles territoriales sont principalement devenues des établissements publics de coopération culturelle (EPCC) dont les membres sont les collectivités qui financent les écoles, la contribution de l'État dépassant rarement 10 % de leur budget. Atypique dans ce paysage, seul le Fresnoy, studio national des arts contemporains, a été constitué sous forme associative, de manière à associer l'État et les collectivités territoriales.

Partout en Europe, les écoles d'art peinent à boucler leur budget, les conduisant à se tourner vers le mécénat et les fonds privés. Une contribution souvent marginale. « Les écoles d'art semblent intéresser d'assez loin les mécènes potentiels. Ils sont davantage motivés par les collections institutionnelles, les centres d'art... » observe Benoît

Hennaut, directeur de l'École nationale supérieure des Arts visuels – La Cambre. Il précise : « Le marché de l'art est dynamique, l'argent circule, mais peu vers nos écoles. Nous avons tout de même réussi à constituer malgré tout un petit cercle d'amis et de fidèles sur les cinq dernières années, grâce entre autres au dynamisme de la Présidente des Amis de La Cambre, Yolande De Bontridder. Ce cercle contribue modestement à rassembler quelque 10.000 euros par an. Ces dons permettent par exemple d'aider certains projets étudiants spécifiques pour lesquels l'école ne peut débloquer de ligne budgétaire, notamment des projets à l'international. »

Stratégie d'urgence

« Si les dix écoles nationales supérieures d'art et les 34 écoles territoriales gardent une place centrale en France, elles sont de plus en plus concurrencées par les universités, les établissements privés ou même les formations à l'étranger, et leur modèle économique est de plus en plus difficile à soutenir », pointe un rapport cinglant de la Cour des comptes qui a enquêté en 2020 sur l'enseignement supérieur en arts plastiques et plus particulièrement le positionnement des écoles d'art par rapport aux autres filières de formation dans ce domaine. Le manque de diversité des profils, une attractivité internationale à la traîne et une insertion professionnelle de leurs élèves « très en deçà des établissements privés » sont soulignés par la Cour qui appelle à une stratégie nationale d'urgence pour refonder le modèle de l'enseignement en arts plastiques. Lors de son séminaire d'automne en novembre 2022 dans les Hauts-de-France, l'AndÉA (Association

GRAND ANGLE

nationale des écoles supérieures d'art) résumait les limites de la soutenabilité économique de ses établissements : « Déjà fort contraintes par les nouvelles charges et missions qui leur incombent sans que leurs ressources augmentent, les écoles d'art vont subir, comme le reste de la société, l'impact de la crise en 2023. Comment des ambitions pour la recherche et la professionnalisation ainsi que le devoir de transition peuvent-ils s'énoncer ? Comment rendre nos établissements sobres et plus accessibles s'ils sont déjà submergés et sous-financés dans leurs missions de base ? »

Excellence

Pourtant, la qualité de l'enseignement dans les écoles d'art françaises n'est plus à prouver. En 2022, cinq écoles d'art publiques se sont hissées dans le Top 100 du classement international QS des meilleurs établissements d'enseignement supérieur : les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse à Paris et Lyon pour les arts du spectacle et les Arts déco (ENSAD), l'ENSCI-Les Ateliers, les Beaux-Arts de Paris pour la catégorie Art et design. Bonus : la France se place au neuvième rang des meilleurs systèmes d'enseignement supérieur au monde.

Prépas onéreuses, concours éreintants, capacités d'accueil limitées des écoles d'art publiques... De nombreux aspirants artistes se tournent vers le secteur privé qui semble de mieux en mieux tirer son épingle du jeu. En parallèle de l'enseignement artistique, l'écosystème des formations universitaires [\[voir p.73\]](#) et des écoles privées formant aux différents métiers du marché de l'art a le vent en poupe [\[voir p.65\]](#). « Il n'y a pas d'avenir pour l'art sans plus de justice », déclarait en 2015 Fleur Pellerin, alors ministre de la Culture, devant les Assises nationales des écoles supérieures d'art. Huit ans plus tard, les disparités sont pourtant toujours là.



UNE ÉCOLE D'ART, OUI. ET APRÈS ?

Les écoles d'art sont aujourd'hui face à un triste constat, et leurs étudiants se mobilisent pour garder la tête hors de l'eau. Quel avenir pour ces jeunes créateurs ?
Radioscopie d'une génération engagée.

Les mobilisations et syndicats étudiants se multiplient et font entendre les revendications de jeunes artistes partout en France : École d'art en danger, le Massicot, ISDAT en danger, SBAP !, La Tourmente, Les mots de trop... Qu'ils soient toujours en école, jeunes diplômé.es ou plus expérimenté.es, leur engagement reste le même : faire valoir leur travail et résonner leur voix malgré un parcours parfois semé d'embûches. Précarités des élèves, restrictions budgétaires, crise économique, disparités dans les enseignements... L'instabilité du statut d'artiste, loin d'éteindre les ardeurs, nourrit un monde d'ingéniosité pour grandir malgré tout, rendre visibles et rétablir ces dysfonctionnements.

Artistes et couteaux suisses

Raphaël Maman, fraîchement diplômé des beaux-arts de Paris (ENSBA) en septembre dernier, ayant également usé les bancs des Arts décoratifs (ENSAD) à l'instar de sa comparse d'atelier, Julia Gault, avec qui il partage depuis quatre mois un atelier Consulat, tiers lieu culturel au cœur du 11^e arrondissement. Ils soulignent un des écueils rencontrés dans leurs cursus. Bien trop souvent, sur leurs dernières années d'études ou les premières de leur carrière, les artistes sont contraints de porter plusieurs casquettes : *community manager*, transporteur, régisseur, critique, et commissaire tout en jonglant parfois avec un travail alimentaire comme le souligne Julia qui a, comme beaucoup, accepté des conditions d'exposition loin d'être professionnelles, non rémunérées, avec des pièces non assurées : « Je devais faire la médiation, la communication... Il y avait tout à faire et, pour payer le lieu, je devais travailler et par conséquent rémunérer d'autres personnes pour ouvrir et surveiller l'espace... »

De même pour Raphaël Maman : « J'ai travaillé toute ma scolarité, j'enchaînais, j'ai fait de la médiation culturelle, *barman* à la Comédie française... ». Si Julia et Raphaël ont su trouver un certain équilibre, ce n'est pas le cas de tout le monde. Lors de leurs recherches et préparations pour leur exposition « Where Do We Go From Here? » au domaine de Kerguéhennec qui rassemble une vingtaine de jeunes diplômés de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, Elen Cornec, urbaniste, co-fondatrice d'Atelier Marcelin et son compagnon Sylvain Le Corre, artiste, ont parfois rencontré de jeunes artistes en situation de grande précarité, jonglant avec les petits *jobs* alimentaires pour pouvoir vivre, et créer. « Certains se mettent en danger et travaillent jour et nuit », partage Elen. Artistes et funambules... une réalité quotidienne qu'Elen et Sylvain expérimentent régulièrement lors de leur travail avec des travailleurs de l'art dans le cadre d'Atelier Marcelin : une résidence généreuse et solidaire qui offre à de jeunes acteurs du monde de l'art l'atelier de Sylvain, laissé vacant lorsque ce dernier part en résidence.

« Ma crainte aujourd'hui, c'est de devoir recommencer à zéro. C'est aujourd'hui que tout se joue, à la sortie de l'école. Si on n'entretient pas notre réseau, tout peut retomber très vite. En dehors du cocon de l'ENSBA, c'est maintenant à moi de le nourrir, ce réseau. — Daniel Galicia

L'argent, au cœur du problème

Dans un rapport de la Cour des comptes, datant de décembre 2020, la fragilité du système des dix écoles nationales supérieures d'art et des 34 écoles territoriales est soulignée. Depuis 1999, et l'adoption du processus de Bologne, les écoles nationales supérieures d'art sont devenues des établissements publics ; les écoles territoriales, des établissements publics de coopération culturelle (EPCC). Concurrence avec le privé ou avec les universités publiques, attractivité des écoles internationales (à l'instar de La Cambre à Bruxelles qui accueille 53 % d'étudiants français), le modèle économique des écoles supérieures d'art est en souffrance et les coupes budgétaires en sont les douloureux exemples. Le mouvement lancé par Écoles d'art en danger au sein de l'École européenne supérieure de l'image de Poitiers (ÉESI) détaille dans une tribune du 3 décembre 2022 la longue descente aux enfers des établissements d'enseignement supérieur en art : budgets gelés, menace de fermeture, locaux vétustes, *burn-out*, dépression, démission... Un véritable fléau qui se propage insidieusement depuis une dizaine d'années, surtout dans les écoles territoriales qui, selon le rapport de la Cour des comptes, « connaissent une érosion en euros constante ». Face à la pression économique, les écoles tentent bon an mal an de trouver un certain équilibre, décentrant leur attention de la création artistique : « Mais on sent qu'il y a encore du chemin à faire, notamment en interpromotions et intersites, pour qu'une solidarité et une force collective émanent de ce qui est la plus grande école de métropole en nombre d'étudiants », explique Elen Cornec, co-fondatrice

d'Atelier Marcelin. « Le besoin urgent d'une stratégie d'ensemble », titre de conclusion du bilan de ce rapport, le confirme et invite le ministère de la Culture à « rendre [l'enseignement en arts plastiques] à la fois plus stratégique, plus opérationnel et plus collectif ».

La précarisation de la formation se répercute ensuite sur le milieu professionnel, surtout pour les jeunes diplômés à la sortie de l'école. Ce fut le cas pour Julia Gault en 2017, après l'ENSAD. Elle raconte une candidature à un appel à projets lancé par la galerie du CROUS de Paris. Sur le papier, une opportunité en or, mais « si c'était à refaire, je ne le referais pas », nous partage-t-elle. En effet, la lauréate a dû s'acquitter de 660 € de frais de location de l'espace pour les deux semaines de son exposition « Bien que le monde se renverse » : « Toute la paye de mon travail alimentaire est passée dans la location de la galerie et pour que l'exposition soit visible du public, j'ai en plus dû rémunérer des personnes pour surveiller la salle. Cette exposition m'a bien coûté 1.500 € au total. » Julia Gault insiste aujourd'hui sur l'absurdité de devoir payer pour être exposé, mais la pression est telle à la sortie de l'école — pour maintenir une production, une actualité soutenue — que certains créateurs se sentent contraints. Ce genre d'appel à candidatures, leurs conditions, laissent entendre à ces derniers qu'il est normal de payer sa « visibilité ». La jeune artiste a appris de ses erreurs et espère que son expérience permettra à d'autres d'éviter cet écueil.

Il faut cependant souligner que les plasticiens réussissent, parfois, à trouver un petit équilibre financier comme le précise Sylvain Le Corre,

artiste et co-fondateur d'Atelier Marcelin : « En conjuguant pratique solo, collective et interventions en milieu scolaire, par exemple, et cela sans forcément se déconnecter de nos recherches. Ces interventions nourrissent notre travail et nous octroient un semblant d'équilibre économique. »

Une professionnalisation problématique

Autre aspect souligné dans le rapport de la Cour des comptes de 2020 : un taux d'insertion professionnelle estimé à 80 % trois ans après l'obtention du diplôme, le taux le plus bas de l'enseignement supérieur du réseau du ministère de la Culture. En cause, une trop grande disparité dans les modules de professionnalisation à l'école. « L'avenir de ces jeunes artistes est lié à l'énergie mise en place par l'équipe enseignante. Avoir un artiste qui a une actualité forte dans l'équipe pédagogique est un moteur, les jeunes artistes peuvent alors suivre le mouvement, se former à l'image du modèle de l'ENSBA et de ses ateliers, mais ce n'est pas forcément le cas en région », explique Sylvain Le Corre, artiste plasticien. Autre constat : « Sur les 77 dossiers de diplômes que nous avons étudiés, seule une quarantaine était accompagnée d'un portfolio », ajoute Elen Cornec à propos de la préparation de l'exposition « Where Do We Go From Here? » Du côté des étudiants, mêmes remarques. Sasha Capitaine, artiste et bénévole pour Les mots de trop confie : « Ce que je regrette dans le système d'enseignement des beaux-arts, c'est que nous sommes assez déconnectés du monde professionnel vers lequel on se dirige, nous sommes repliés sur l'école, surtout dans des villes comme Lorient où il faut un accompagnement

Guide d'auto-
défense



pour
étudiantes



en art

Un livre-outil par le collectif
LES MOTS DE TROP



supplémentaire pour s'inscrire dans le maillage culturel territorial. » Aux beaux-arts de Marseille, où Sasha Capitaine est arrivé il y a quatre mois, des cours sur le droit de la propriété intellectuelle ont récemment été mis en place. « Il faut bien souvent faire soi-même les démarches et ça demande du temps et de l'énergie »,

les deux directions de l'ENSBA, celle de Jean de Loisy jusqu'en janvier 2022 et celle d'Alexia Fabre depuis lors : « Ce ne sont pas les mêmes ambitions ou les mêmes systèmes de pensée. Cela influe sur la vie de l'école et les modalités d'apprentissage. Ce sont des manières différentes de voir le monde de l'art. »

... et régionales

À ces disparités pédagogiques s'ajoutent des différences régionales et la spécialisation des écoles les accentue davantage. Zoom sur l'EESAB et ses quatre sites. À Lorient, l'école se concentre plutôt sur les arts graphiques, encouragée par la biennale Itinéraires Graphiques dont

Aujourd'hui, on peut décider de travailler avec telle ou telle personne et de refuser certaines situations. Si tout le monde disait non aux expositions non rémunérées, elles n'existeraient plus, car sans les artistes, le milieu de l'art n'existe pas. — *Raphaël Maman*

ajoute l'artiste. Julia Gault souligne aussi le rôle de professionnalisation des écoles, qui, selon elle, « devraient avertir leurs futurs diplômés du déroulement d'une exposition, de la manière dont on peut survivre financièrement, de ce qui est acceptable ou non. On devrait vraiment sensibiliser les jeunes artistes aux frais de monstration, d'exposition, aux questions d'assurance des œuvres. Les bases de la production. »

Il est cependant nécessaire de nuancer, les écoles ne sont pas les seules garantes de l'insertion professionnelle des jeunes artistes, Elen Cornec pointe notamment la responsabilité des structures post-école et du territoire. « Nous discutons avec les élus en leur signalant que l'existence d'une école dans leur région les engage d'une certaine manière à s'assurer qu'un jeune artiste puisse vivre du métier pour lequel ils est formé, assumer pleinement la décentralisation », déclare la cofondatrice d'Atelier Marcelin.

Disparités pédagogiques...

Ce qui se dessine en creux de ces questions de professionnalisation, ce sont les marques de disparités pédagogiques importantes entre les différents établissements d'enseignement supérieur en art. La direction d'une école influe généralement sur ses enseignements. Pour Raphaël Maman, qui a expérimenté

Il faut également noter la sectorisation grandissante des écoles en fonction des spécialités (gravure, peinture, lithographie), ce qui a autant d'avantages que d'inconvénients. « Si on veut développer une technique en particulier c'est idéal, les ateliers sont très bien équipés néanmoins on perd la curiosité naturelle offerte dans des écoles pluridisciplinaires », pondère Sylvain Le Corre.

Pour Julia Gault et Sasha Capitaine, artistes, il faut également tourner nos regards vers les inégalités et les marginalisations installées dans certains établissements. « Vivre des situations discriminantes crée nécessairement des difficultés à s'intégrer dans le marché de l'art et son monde professionnel », explique Sasha Capitaine. D'où l'importance de l'engagement de certains artistes qui sont à l'initiative de collectifs et d'associations de luttes contre ces discriminations et ces inégalités. Julia Gault partage : « Il est essentiel aujourd'hui de pouvoir parler d'injustices et de comportements inacceptables. La plupart du temps, les étudiants craignent les répercussions sur leurs diplômes. Fort heureusement, les nouvelles directions semblent prendre le temps d'écouter les témoignages et font en sorte que ces violences n'aient plus lieu, afin d'arriver à un rapport plus horizontal qui casse un système où les professeurs ont tous les droits. »

la septième édition s'est tenue du 15 octobre au 11 décembre dernier. À Brest, le design est valorisé, tandis que Quimper et Rennes se partagent une création plus proche de la scène contemporaine parisienne : installation, écologie, environnement, entre autres... Pour Elen Cornec, cette sectorisation est problématique : « La stratégie de l'école c'est une chose, mais en tant qu'artiste tu n'as pas forcément envie de t'enfermer dans une tendance ou une spécialité. » Un autre obstacle de taille est celui de la visibilité et de la reconnaissance. Les initiatives existent bel et bien, il y a des scènes émergentes dynamiques et pourtant... « La difficulté ne vient pas du fait qu'il n'y a rien en province, mais de la reconnaissance », poursuit-elle.

La nécessité du réseau

Le seul moyen de pallier ces manques de reconnaissance de la part des grands centres et de certaines institutions est de tisser un réseau solide, sur mesure. Sans réseau, point de salut. Et cela commence très tôt, sur les bancs de l'école. À l'ENSBA, Raphaël Maman évoque de nombreux prix et événements comme CRUSH ou encore des résidences de commissaires d'exposition qui permettent de nouer des liens forts qui se réactivent parfois des années plus tard. Julia Gault confie : « Ce qui est visible de l'extérieur, c'est une

manière pour les étudiants de se créer un réseau avant même la sortie de l'école, de trouver des alliés, de jeunes commissaires, des critiques qui font partie de notre génération et c'est extrêmement important. » Après le diplôme, les tiers lieux comme Le Consulat où sont installés temporairement Julia et Raphaël servent à bâtir une sphère bienveillante où les interactions se font, un climat d'émulation fertile.

Sans ce maillage, difficile de s'en sortir tout particulièrement en région. « Un artiste qui finit son parcours et arrive dans une ville sans un réseau installé va être confronté à de grandes difficultés, voire arrêtera dans l'année qui suit, car trouver un travail en lien avec ses études devient impossible si on n'a pas un minimum de connexions », raconte Sylvain Le Corre. À Lorient, il semblerait que ce réseau fonctionne, car de nombreux créateurs parviennent à vivre de leur activité, « chichement », nuance-t-il. Les initiatives sont multiples et le tissu artistique et culturel a toujours un regard sur les écoles et ce qu'il s'y passe, invitant de jeunes étudiants ou diplômés en résidence.

« Raisonner en collectif » (Sylvain Le Corre)

Parfois le réseau devient une véritable famille, choisie. À l'instar d'Atelier Marcelin, des acteurs du monde de l'art ont décidé de créer un environnement à leur image. Pour les Lorientais, il s'agissait d'abord de faire sens dans un territoire souvent considéré, à tort, comme une zone grise ; une initiative née du « constat que la scène contemporaine n'est pas reconnue à sa juste valeur en région bien qu'il existe de nombreux artistes qui veulent y rester », d'après Elen Cornec. Il y a une volonté de faire corps, de former des collectifs, de se structurer pour survivre.

Certains, toujours en école, trouvent les moyens de construire ou de s'inscrire dans des réseaux et des collectifs inclusifs comme Sasha Capitaine qui a intégré l'association

Les mots de trop en janvier 2022. Et dans ce réseau choisi, les créateurs peuvent alors se retrouver dans un espace de création libre, « non soumise au jugement ou à la notation scolaire des pratiques », explique Sasha Capitaine. Iel poursuit : « Le collectif est très enrichissant et offre un regard critique sur la manière dont on nous enseigne l'art, nos manières de travailler au sein de l'école et en dehors. Dans ce système, c'est compliqué de faire les choses seuls. » Le collectif devient une nécessité, une « seconde école » pour Julia Gault. Une manière d'embrasser une solidarité bienveillante et de dénoncer les abus à l'instar des mots de trop qui a publié au début du mois de janvier son *Guide d'autodéfense pour étudiants en art*, matérialisation d'un vivre-ensemble fécond. Dans ce livret de 34 pages sont regroupées des informations statistiques et officielles sur les questions de discrimination, des récits d'actions de plusieurs collectifs étudiants, des ressources bibliographiques ou vidéo ainsi que des numéros utiles. Se réunir permet d'échanger, de témoigner et débusquer les comportements abusifs. Des initiatives comme La Buse ou Art en Grève s'engagent également au côté des travailleurs de l'art, pour une juste rémunération de leur travail.

Et après ?

Et face à ce paysage cabossé, parfois aride et escarpé, les étudiants peuvent parfois se sentir démunis. Les tâtonnements sont fréquents et l'adaptabilité est de mise face à un avenir parfois assez incertain. Une chose est sûre cependant, la reconnaissance se construit sur le temps long. Il faut que les jeunes diplômés s'arment de courage, de patience, mais aussi de stratégie. Sylvain Le Corre soutient avec ferveur : « Il ne faut pas lâcher, cela peut prendre des années ; tant que l'on poursuit sa recherche, qu'on questionne sa démarche et qu'on avance dans sa pratique, on trouvera toujours le bon endroit, le bon moment, la bonne personne. »

À toutes fins utiles (ATFU)...

Sirine Ammar, Clara Citron et Clémentine Tissot ont un point commun, elles ont navigué dans les eaux parfois tumultueuses des écoles d'art. Arts décoratifs (ENSAD), beaux-arts de Paris (ENSBA), des parcours différents, mais un même constat : le lancement quelquefois difficile dans la vie professionnelle pour les jeunes diplômés. Sans artiste, pas de marché de l'art et pourtant il semblerait que ces derniers soient toujours voués au système D : multiplication des emplois alimentaires, production d'expositions... Toutes les trois ont dès lors eu à cœur de créer une application pour « rassembler les plasticiens » en partant d'une pratique vieille de plusieurs siècles : le troc d'œuvres entre artistes. L'application est ouverte à tous et le principe somme toute assez simple. ATFU est une plateforme où chaque artiste peut partager ses pièces, un modèle hybride entre applications de rencontre et Instagram. Les membres d'ATFU *like* et *match* parfois. C'est à ce moment-là que les artistes prennent connaissance de leur interlocuteur et décident des modalités d'échanges de leurs œuvres. ATFU veut faciliter les interactions entre les créateurs et tisser un réseau mondial qui essaye de contourner la spéculation souvent inhérente au marché de l'art. À cela s'ajoute le Studio Mobile, outil pratique pour la gestion administrative des artistes. Un « espace à soi » où chacun peut suivre son activité, les œuvres en cours, l'actualisation de sa biographie, de ses expositions... Un outil de travail toujours accessible pour des plasticiens régulièrement en mouvement.

Depuis le lancement en mars dernier, les trois comparses sillonnent la France et ses écoles d'art pour faire parler de ce projet qu'elles espèrent voir grandir en ouvrant prochainement ATFU aux autres acteurs du marché de l'art « pour créer le premier réseau professionnel de l'art contemporain. »

“ Dans n’importe quelle forme de vie sociale, le statut de l’artiste fournit un bon critère pour évaluer l’état général de la culture. — *John Dewey* ”

Et rien de mieux pour provoquer ces événements que de bouger, sillonner la France ou le monde, essayer différents modèles, « pour garder un équilibre et s’alimenter d’autres choses, bousculer son travail et son rapport au monde » comme le dit si justement le co-fondateur d’Atelier Marcelin. Le mouvement est d’ailleurs au cœur du travail et de la carrière de Daniel Galicia, artiste-plasticien, félicité de l’ENSBA, né au Mexique et arrivé au Québec à l’âge de quatorze ans. D’abord initié au théâtre, il se découvrira une passion pour les arts visuels et ses études le mèneront de la petite ville de Sainte-Thérèse, non loin de Montréal, à Paris, en passant par l’université de Concordia et les beaux-arts de Lyon. De retour en terres montréalaises, ces trois écoles font aujourd’hui sa force. Nul doute que les prochaines générations de diplômés sauront entendre les conseils de leurs aînés, avec le collectif chevillé au corps, la justice en ligne de mire et une constante remise en question des savoirs.

« **Where Do We Go From Here?** »

Jusqu’au 5 mars
Domaine de Kerguéhennec
Bignan. www.kerguehennec.fr

**Guide d’autodéfense
pour étudiants en art**
www.lesmotsdetrop.fr



Où le desert rencontrera la pluie 2 (2018), Julia Gault
Photo Laurent Arduin. Courtoisie Julia Gault

Moins d'argent, plus de colère : des écoles publiques d'art et de design craignent pour leur survie

Le 18 janvier, une vingtaine d'écoles supérieures d'art et de design se sont mises en grève : depuis de longues années, le gel des budgets grignote lentement leurs moyens. Certains établissements comme l'Esad-Valenciennes sont en crise.





Les étudiants en grève de l'ESAAIX à Aix-en-Provence. Photo Courtesy of Écoles d'art et design en lutte

Par **Xavier de Jarcy**

Publié le 19 janvier 2023 à 16h05 | Mis à jour le 19 janvier 2023 à 16h21

Télérama



La colère monte dans les écoles supérieures d'art et de design. Mercredi 18 janvier, leurs syndicats d'enseignants, de personnels et d'étudiants ont organisé une journée de grève avec un même slogan affiché sur les murs : « *Sans argent public, pas d'écoles publiques.* » Selon le syndicat d'étudiants Le Massicot, plus de vingt établissements sur quarante-cinq ont été touchés.

Le feu couvait un peu partout depuis plusieurs mois. Cela fait près d'un an, par exemple, que l'École supérieure d'art et de design-Tours, Angers et Le Mans traverse une crise profonde : malgré des étudiants chaque année plus nombreux, son budget stagne, ses effectifs n'augmentent pas et ses locaux craquent.

Des subventions en baisse

À l'École européenne supérieure de l'image, en novembre et décembre 2022, des étudiants ont occupé les deux sites de Poitiers et d'Angoulême pour dénoncer des suppressions de postes d'enseignants et des départs en retraite non remplacés. Au même moment, l'École supérieure des arts appliqués Duperré, à Paris, se mobilisait contre l'insalubrité et la vétusté de ses ateliers. Quelques jours plus tard, étudiants et personnels de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse manifestaient contre les restrictions budgétaires.





À gauche : la façade de l'ESAD au Havre recouverte des revendications des étudiants ; à droite : même cas de figure à l'ESAD de Grenoble. Photos Courtesy of Écoles d'art et design en lutte

Réunis au niveau national dans une « inter-organisations » nommée École d'art et design en lutte, syndicats et collectifs alertent le gouvernement et les collectivités territoriales : alors que les budgets « *stagnent ou régressent* », les coûts de gestion, l'inflation, la hausse des prix de l'énergie grignotent peu à peu les moyens consacrés à l'enseignement. Selon un état des lieux réalisé par Le Massicot sur dix-huit écoles, « *plus de la moitié prévoient une situation déficitaire pour 2023 et font état de pertes de financement au cours des dernières années* ». Sept ont supprimé des postes, huit ont augmenté les frais d'inscription. Les déficits les plus graves touchent Angoulême-Poitiers, Aix-en-Provence, Toulouse, Besançon, Pau-Tarbes.

À lire aussi :

Parcoursup 2023 : stress, lettres de motivation et algorithmes... Quoi de neuf cette année ?

Télérama

À Valenciennes, le trou de l'École supérieure d'art et de design (Esad-Valenciennes), l'une des plus anciennes de France, est de « *400 000 euros* ». Depuis dix ans, les subventions municipales ne cessent de baisser. En décembre, le maire, Laurent Degallaix, a prévenu qu'il ne compenserait plus la

carence financière de l'État, et cela alors que les dépenses de chauffage explosent. Depuis, l'école survit au jour le jour. Début janvier, son conseil d'administration a décidé de ne pas l'inscrire sur Parcoursup et de ne pas accueillir d'étudiant en première année à la rentrée 2023. Il se donne jusqu'en mars pour « *construire un budget à l'équilibre* », a indiqué à La Voix du Nord sa présidente, Valérie Beyrouiti, adjointe au maire. En attendant, l'Esad-Valenciennes a organisé une exposition dans sa galerie avec le soutien de cent artistes et designers (jusqu'au 20 janvier). En espérant que ce ne sera pas la dernière.



L'ESAD de Valenciennes est dans une situation précaire. Photo Pierre Rouanet/PhotoPQR/Voix Du Nord/MaxPPP

L'« inter-organisations » compte poursuivre la mobilisation jusqu'à ce que ses représentants soient reçus par le gouvernement. Il faudra bien que celui-ci abatte un jour ses cartes : alors que de plus en plus d'écoles privées se placent sur le marché avec des formations coûteuses, l'État veut-il conserver un enseignement artistique de haut niveau accessible à tous en y mettant les moyens, ou le réserver à une minorité de privilégiés ?

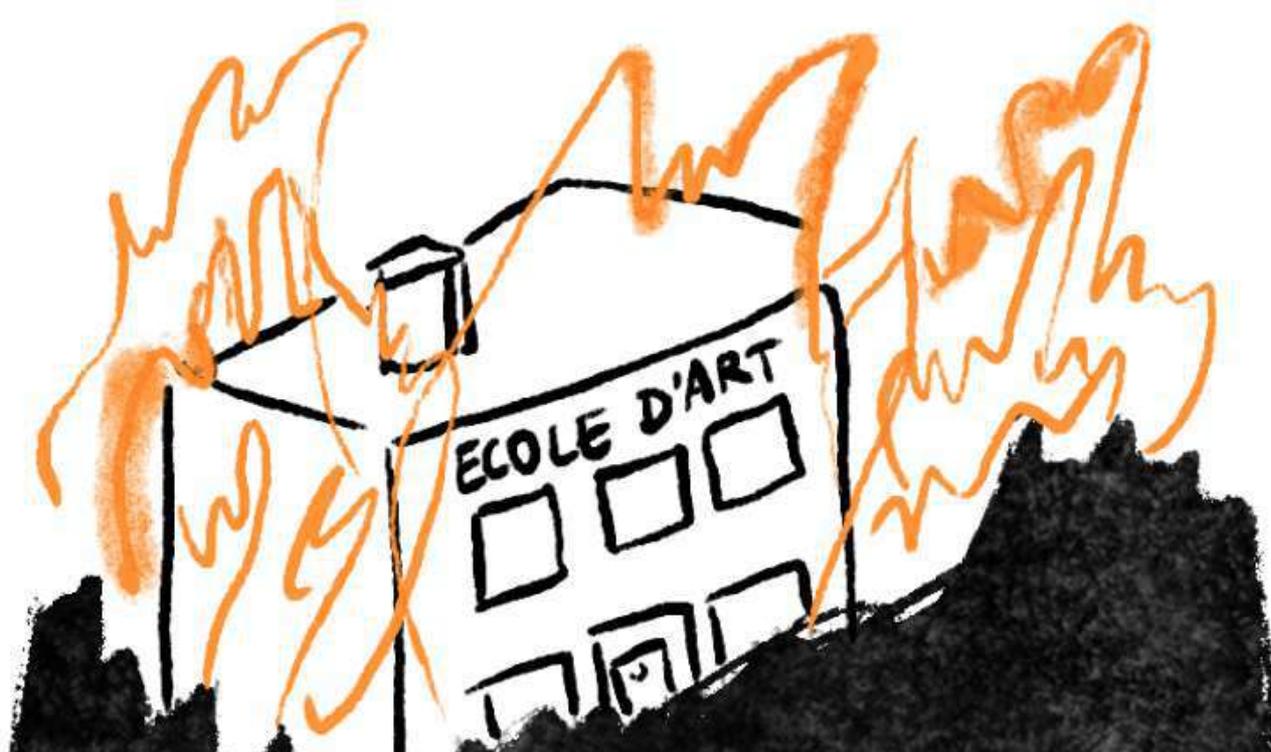
Arts & Scènes

En grève : les écoles d'art et de design exsangues

par Imgrid Luquet-Gadi

Publié le 25 janvier 2023 à 11h27

Mis à jour le 25 janvier 2023 à 11h54



↑

@bordelmaelle

Partout, ça craque. Le constat est celui d'Écoles d'art et de design en lutte, une inter-organisation qui rassemble neuf syndicats et collectifs (Économie Solidaire de l'Art, La Buse, Le Massicot, Les Mots de trop, Séla 31, SNAP-CGT, Snéad-CGT, STAA CNT-SO, SUD Collectivités Territoriales). Depuis le 18 janvier, une vingtaine d'écoles publiques en France, sur les quarante-cinq au total, sont entrées en grève.

Cela fait plus de dix ans qu'elles voient leur budget stagner ou décroître. Une situation qui dure, une précarité qui s'accroît, jusqu'à être devenue intenable : inflation, crise énergétique et non-compensation par l'État de coûts de gestion. Le personnel enseignant et les étudiant-es en pâtissent, alors que les moyens disponibles à la pédagogie font défaut.

Dès lors que des économies sont faites sur les matériaux, l'accès aux ateliers, les workshops, conférences et voyages d'études, les missions des écoles ne peuvent être assurées. À ceci s'ajoutent des signaux alarmants, laissant la moitié de ces écoles en déficit pour l'année 2023 selon le syndicat Le Massicot.



@bordelmaelle

Parmi les derniers en date : suppressions de postes à l'EESI Angoulême-Poitiers et menace de fermeture à l'ESAD Valenciennes. Aux frontons des écoles, les banderoles sont frappées d'un même cri : "*Sans argent public, pas d'écoles publiques.*" Tandis qu'à Poitiers, l'inaction était dénoncée par une action-choc le 18 janvier : l'enterrement symbolique de l'école, cercueil et endeuillé-es compris-es.

Si les principaux cris d'alerte proviennent des mobilisations en cours à l'École Duperré à Paris, à l'EESI Angoulême-Poitiers, à l'ISDAT à Toulouse et à l'ESAD à Valenciennes, le constat concerne toutes les écoles. En premier chef se trouve un traitement inégalitaire qui se creuse entre écoles territoriales et nationales, renforcé par la multiplication exponentielle d'offres de formations privées.

Tandis que la lutte continue, le site ecolesartdesignenlutte.fr permet d'en suivre les évolutions, avec notamment des liens vers les comptes Instagram dédiés de chacune des écoles engagées.

Édito *initialement paru dans la newsletter Art du 24 janvier.* Pour vous abonner gratuitement aux newsletters des Inrocks, c'est ici !

[caféyn](#) [édito](#)

**Les
Inrockuptibles**



Écoles d'art et design en lutte : lettre ouverte au Ministère de la culture

Sans argent public, pas d'écoles d'art et design publiques ! Depuis plusieurs semaines, les écoles supérieures d'art et de design se mobilisent face à la dégradation des conditions d'étude et de travail qu'imposent des moyens budgétaires en baisse et un fonctionnement structurellement inadapté aux missions d'enseignement supérieur.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

Madame la ministre,

Depuis plusieurs semaines, les écoles supérieures d'art et de design se mobilisent face à la dégradation des conditions d'étude et de travail qu'imposent des moyens budgétaires en baisse et un fonctionnement structurellement inadapté aux missions d'enseignement supérieur. Ainsi, mercredi 18 janvier, vingt écoles agissaient de manière concertée pour rendre visible dans l'espace public et dans les médias le mot d'ordre : "Art et design : sans argent public, pas d'écoles publiques". En vue de cette journée de mobilisation et à la suite de celle-ci, réunions, assemblées générales et ateliers se sont déroulés et continuent à avoir lieu dans un nombre croissant d'établissements.

En effet, alors que leurs dotations budgétaires stagnent ou régressent depuis plus de 10 ans, les écoles supérieures d'art et de design en France sont soumises à des coûts de gestion importants et à la démultiplication de leurs missions et activités. S'ajoutent à cela une inflation constante et, aujourd'hui, les coûts de la crise énergétique et de la non-compensation par l'État du dégel du point d'indice des agents de la fonction publique.

Par conséquent, dans l'ensemble de nos écoles, une grande précarité budgétaire et des situations récurrentes de déficit conduisent à des mesures d'austérité : baisse des moyens au service de la pédagogie, hausse des frais d'inscription et de scolarité, précarisation des personnels ou suppressions de postes. Certaines écoles sont gravement affaiblies ou menacées — vous n'êtes pas sans l'ignorer — telles l'ESAD de Valenciennes ou l'EESI Angoulême-Poitiers, et plus largement, ce sont tous les établissements qui font face à une crise aiguë.

C'est la raison pour laquelle s'est constituée l'inter-organisation "Écoles d'art et design en lutte", rassemblant des syndicats et collectifs étudiants, des syndicats de personnels et d'artistes, des collectifs de travailleur·euses de l'art ainsi que des étudiant·es et personnels de nombreuses écoles.

Ensemble, nous rejetons toute fermeture d'école et défendons le maillage territorial des écoles supérieures d'art et de design, qui seul garantit la diversité et l'accès démocratique à l'enseignement supérieur artistique. Nous refusons la diminution des moyens alloués au travail pédagogique, la hausse des frais d'inscription et de scolarité, le traitement inégalitaire entre les étudiant·es relevant du Ministère de la Culture et ceux relevant de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous combattons la précarisation des personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs, techniques ou culturels, et la mise en danger de leurs emplois.

Pour que les écoles d'art et de design puissent mettre en œuvre leurs missions d'enseignement supérieur, pour qu'elles puissent répondre aux nombreuses exigences et préconisations définies par votre ministère et par l'HCERES, pour qu'elles puissent proposer un service public de qualité et ne soient pas promises à une dégradation certaine au profit de l'enseignement privé, il est absolument nécessaire que l'État se réengage clairement en faveur de l'ensemble des établissements sous sa tutelle. Qu'il s'agisse des écoles nationales ou territoriales, l'État ne peut s'abriter derrière le

statut distinct des écoles pour abandonner ses responsabilités.

Avec les autres ministères concernés, le ministère de la Culture doit permettre non seulement de faire face à la mise en danger actuelle des écoles, mais aussi de répondre à des exigences formulées sans effets depuis trop longtemps maintenant : accroissement des aides aux étudiant·es, remboursement des frais d'inscriptions pour les étudiant·es boursier·es, réfection des bâtiments, révision du statut des EPCC et revalorisation des statuts de l'ensemble des personnels, notamment les personnels enseignants selon le scénario défendu par les syndicats (alignement des statuts des enseignant·es des écoles d'art territoriales et nationales et revalorisations pour tous·tes).

Étudier est un droit, pas un privilège. Le faire dans de bonnes conditions est la seule façon de préserver le service public de l'enseignement supérieur. Ne doutant pas de votre adhésion à ces principes, nous requerrons, Madame la Ministre, la possibilité de vous rencontrer au plus vite, avec vos services ayant compétence en matière d'enseignement supérieur artistique.

Nous savons que vous devez très bientôt rencontrer les présidences et directions d'établissements au sujet de la situation des écoles d'art et de design. Il ne saurait être question de déterminer l'avenir de celles-ci sans dialoguer avec les principaux protagonistes que sont leurs personnels et leurs étudiant·es, au travers de l'inter-organisations qui les représente.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

[Écoles d'art et design en lutte](#)

— CGT-Séla 31 ; Économie solidaire de l'art ; La Buse ; Le Massicot ; Les Mots de trop ; SNAP-cgt ; Snéad-CGT ; STAA CNT-SO ; SUD Collectivités Territoriales, et les étudiant·es et personnels mobilisé·es de l'ÉESAB Rennes, Brest, Quimper et Lorient, de l'ÉSAAIX, de l'ÉESI Angoulême-Poitiers, de l'ÉSA des Pyrénées - Pau-Tarbes, de l'ÉSAD Valenciennes, de l'isdaT - Toulouse, de l'ENSAPC Cergy, de l'ESADHaR - Le Havre, de l'ÉSAD TALM - Angers, de l'EBABX Bordeaux, de l'ÉSAD Grenoble-Valence, de l'ENSBA Lyon, de l'ésban Nîmes, de l'ESACM Clermont-Ferrand, de l'ESADSE Saint-Étienne

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.



Au bord de l'asphyxie, les écoles d'art lancent l'alerte

Les étudiants de l'EESI d'Angoulême lors d'une manifestation d'enterrement symbolique.

© DR.

En France, un grand nombre d'écoles d'art connaissent une grande crise budgétaire. Face à des étudiants et personnels inquiets, les collectivités et l'État se renvoient la balle.

PAR MAGALI LESAUVAGE

« *Ce sont les plus précaires, en contrat à durée déterminée, qui sont lésés. Souvent des personnes jeunes et des femmes récemment embauchées.* »

**HÉLÈNE GIANNECHINI, PROFESSEURE
À L'ÉCOLE D'ART DE POITIERS.**

« *Ça va exploser* », souffle un fonctionnaire du ministère de la Culture. « *C'est une mobilisation historique* », s'exclame Héléne Giannecchini, professeure à l'école d'art de Poitiers, occupée depuis le 28 novembre. Abasourdie, elle raconte avoir appris, après cinq mois de rumeurs concernant des suppressions de postes et sans avoir obtenu de rendez-vous avec la direction, que son contrat ne serait sans doute pas renouvelé à la prochaine rentrée. En tout, d'ici 2026 à l'EESI d'Angoulême-Poitiers, ce sont 15 postes qui sautent, entre contrats non reconduits, départs à la retraite et fermetures définitives de postes vacants. Ainsi en septembre prochain, il n'y aura plus d'atelier volume à Angoulême. « *Enseigner assure des revenus à beaucoup de travailleurs et travailleuses de l'art, souligne Héléne Giannecchini. Cette perte d'emploi est catastrophique pour certains.* » Elle ajoute : « *Ce sont les plus précaires, en contrat à durée déterminée, qui sont lésés. Souvent des personnes jeunes et des femmes récemment embauchées, suite au rééquilibrage du tableau des emplois en majeure partie constitué d'hommes* ».

Dans un grand nombre des 45 écoles d'art réparties sur le territoire français, le tableau est tout aussi noir. Et pour cause : leurs caisses sont vides, et l'enseignement de l'art en France en souffre. L'écosystème kafkaïen est un facteur majeur de la crise : la plupart des écoles sont sous tutelle



Banderoles affichées à l'EESI de Poitiers.

Photo des étudiant·es mobilisé·es du mouvement #ecolesdartendanger.

Les étudiants de l'école d'arts appliqués Duperré demandent une annexe décente pour leur école.

© Instagram / @_annexe_pour_duperre_



« Les enseignants partent, on ne sait pas quelle valeur va avoir notre diplôme, et nous sommes peu d'étudiants à nous mobiliser... Beaucoup sont très déprimés. »

ERIN NAUDI ET VALENTIN CHARTON,
MEMBRES DE LA ZEL, ASSOCIATION ÉTUDIANTE
DE L'ÉSAD DE VALENCIENNES.



pédagogique du ministère de la Culture, mais en financement mixte, avec villes, métropoles ou régions. D'autres facteurs sont conjoncturels. En premier lieu, l'inflation et les coûts galopants de l'énergie – les écoles étant des lieux de forte production. Mais aussi la non-compensation par l'État du dégel du point d'indice des agents de la fonction publique, qui entraîne une explosion de la masse salariale pour les collectivités territoriales, qui ont par ailleurs perdu avec la réforme de 2021 une partie des revenus de la taxe d'habitation.

En 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes a fait subir aux écoles de Lyon, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Annecy une baisse de subventions de 15 à 45 %. À Lyon, 100 000 euros se sont ainsi évanouis, tandis qu'à Saint-Étienne, les 180 000 euros retranchés par la région ont été compensés par la ville. Mais cette générosité n'est pas envisageable partout. L'Ésad de Valenciennes, l'une des plus anciennes écoles d'art de France, née en 1782, pourrait bientôt fermer, faute de soutien municipal – comme ce fut le cas à Perpignan en 2016. Dans un communiqué, étudiantes et étudiants expliquent cette « menace imminente » par des « coupes budgétaires répétées ces dernières années, causées par le retrait progressif de la ville de Valenciennes ». Une volonté clairement affichée par le maire et président de l'agglomération, Laurent Degallaix, qui fait valoir un déficit de 400 000 euros. Le coup de massue est venu le 5 janvier : le conseil d'administration de l'école a voté la suppression du concours d'entrée et son retrait de la plateforme Parcoursup. En d'autres termes : il n'y aura pas de nouveaux étudiants en première année à la rentrée de septembre, ce qui signifie une réduction des effectifs d'une centaine d'élèves à environ 50. Cette « année blanche » plombe le moral des étudiants et personnels, racontent Erin Naudi et Valentin Charton, membres de la ZEL, association étudiante de l'Ésad : « Les enseignants partent, on ne sait pas quelle valeur va avoir notre diplôme, et nous sommes peu d'étudiants à nous mobiliser... Beaucoup sont très déprimés ». Leur courrier au ministère de la Culture est resté sans réponse.

Paupérisation

L'Ensa de Bourges – école nationale qui reçoit une dotation inférieure de 30 % aux autres et est logée dans un bâtiment municipal – est dans un état de délabrement avancé. La scolarité se fait dans des locaux en travaux qui tiennent du « cache-misère », selon un étudiant. Même constat à l'école d'arts appliqués Duperré (sous tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur), très à l'étroit et qui bataille avec la mairie de Paris Centre pour obtenir un second lieu décent : une partie des ateliers est située en sous-sol, sans fenêtre ni ventilation, ou dans une annexe inadaptée.





Dégâts à la suite d'un orage à l'ENSA de Bourges.

© Instagram /

@mobilisationensabourges.

Mobilisation à l'EESAB à Brest contre le manque de moyens.

© Twitter / @lemassicotBZH.

L'impasse budgétaire explique en partie les nombreuses tensions dans les écoles, notamment les faits de harcèlement dénoncés. Des enseignements qui sont modifiés dans l'urgence et sans consultation, des projets au long cours stoppés faute de moyens ou à cause de changements de direction... Ainsi à Angers (l'un des trois sites de Talm, avec Tours et Le Mans), sept directeurs se sont succédés en dix ans. Le précédent a démissionné après que la direction générale a mis un frein net aux dépenses. À court de matériel, une professeure est partie à la recherche de vieux stocks de papier, tandis que les jurés de diplômes doivent être recrutés localement pour éviter les défraiements. Une situation de souffrance au travail qui a entraîné une série d'arrêts maladie : l'été dernier, c'est l'ensemble du personnel administratif qui était en *burn out*, et la rentrée s'est faite sur le fil du rasoir... Tandis que professeurs et étudiants quittent l'école, un rapport sur la santé au travail a été commandé à la demande du Snéad-Talm à un cabinet indépendant, dont les résultats doivent être communiqués prochainement.

À Toulouse, l'isdaT accuse un déficit budgétaire de 300 000 euros : le matériel, les déplacements et workshops sont réduits, les salaires et factures sont payées en retard. Même son de cloche à l'EESAB, qui réunit quatre écoles en Bretagne : à Quimper, la mairie souhaite amputer l'établissement d'une partie de ses locaux. La paupérisation des écoles a de nombreuses conséquences délétères : conflits, offre pédagogique atrophiée, désertion (plus ou moins volontaire) des professeurs comme des élèves.

Un système en panne

Ces nombreuses situations de crise mettent à jour un dysfonctionnement structurel majeur. Les écoles d'art territoriales ont deux têtes, qui ne s'accordent pas toujours : pour le volet financier, les collectivités, qui doivent réduire leurs dépenses, et pour le pédagogique, l'État, qui se déresponsabilise. « Comme dans les centres d'art, il y a une disjonction entre les décisions prises par les conseils d'administration avec une logique comptable, et le travail des équipes », estime Jérôme Dupeyrat, enseignant à Toulouse et membre du Snéad (syndicat national des écoles d'art et de design). Il poursuit : « Les déficits soumettent les écoles à la rentabilité et au recours aux recettes propres. Certaines réfléchissent à l'augmentation des frais d'inscription, à la mise en place de la formation continue ou à la location d'espaces. Or le personnel est déjà surmené ». Par ailleurs, la concurrence des écoles d'art privées se fait largement sentir et réduit d'autant l'égalité des chances. Autre sujet d'inquiétude : la mutualisation des écoles, pour laquelle plaidait un rapport de la Cour des Comptes en 2021. « On sait que la mutualisation peut signifier la suppression de structures », s'inquiète Jérôme Dupeyrat. →

« On sait que la mutualisation peut signifier la suppression de structures. »

JÉRÔME DUPEYRAT, ENSEIGNANT À L'ISDAT DE TOULOUSE ET MEMBRE DU SNÉAD.



« L'école d'art peut être un lieu extrêmement violent, contrairement à l'image progressiste qu'on a souvent. »

CLOVIS MAILLET,
PROFESSEUR À TALM-ANGERS.

Journée de mobilisation
inter-écoles à Toulouse
le 18 janvier 2023.

© DR.



La complexité des divers statuts, des diplômes et des financements mixtes est par ailleurs un prétexte pour les uns et les autres à se renvoyer la balle. Et identifier les bons interlocuteurs, tant dans les ministères (Culture, Enseignement supérieur, Collectivités, Budget...) que dans les collectivités, est un vrai casse-tête. Sur 45 écoles, neuf sont nationales et constituées en EPA (établissements publics à caractère administratif) – dont trois situées en région parisienne et aucune dans l'ouest de la France. Les écoles territoriales sont quant à elles des EPCC (établissements publics de coopération culturelle). « L'uniformisation des statuts des écoles sous tutelle de l'État serait plus égalitaire pour les élèves, comme pour les professeurs », remarque Jérôme Dupeyrat. Ainsi dans les écoles d'art se jouent déjà les mêmes enjeux que dans le monde du travail. C'est l'opinion de Clovis Mailet, professeur à Angers, qui vient de démissionner : « Les artistes sont sous-informés quant à leurs droits, et les directions ne sont pas formées au management. Certaines règles du droit du travail sont piétinées. À cause du manque de titularisation, on a vu des personnes, enceintes ou malades, dont le contrat n'était pas renouvelé au moment où ils et elles avaient le plus besoin de protection. Certains étudiants handicapés subissent des discriminations et de nombreux établissements ne respectent pas les lois concernant l'accessibilité. L'école d'art peut être un lieu extrêmement violent, contrairement à l'image progressiste qu'on en a souvent ».

« La constitution récente de syndicats d'étudiants et de travailleurs des écoles d'art, de collectifs abordant les questions du travail de l'art montrent que ce ne sont pas des problèmes de niche. Désormais les tutelles peuvent difficilement ignorer ces interlocuteurs. »

CAROLINE SEBILLEAU,
MEMBRE DU COLLECTIF LA BUSE.

Prise de conscience

Beaucoup font part d'un grand sentiment de découragement, voire de résignation. Caroline Sebilliau, membre du collectif La Buse, fait le parallèle avec les étudiants des universités, touchés de plein fouet par la crise sanitaire et égarés dans le système Parcoursup : « Il y a une telle précarité psychologique et financière que la mobilisation est difficile ». Mais depuis novembre, des occupations et des assemblées générales sont organisées, Instagram et Discord bouillonnent de réunions en ligne, de partages de revendications et d'images de manifestations. Une vingtaine d'écoles ont rejoint le cadre inter-organisations Écoles d'art et de design en lutte, qui réunit syndicats et collectifs (avec le Massicot, La Buse, le Snéad, Les Mots de trop...). Une grève a été organisée le 18 janvier, et une lettre ouverte envoyée une semaine plus tard à la ministre de la Culture Rima Abdul Malak, sans réponse. Si le moral est en berne, la prise de conscience est générale : « Le paysage a changé, explique Caroline Sebilliau. La constitution récente de syndicats d'étudiants et de travailleurs des écoles d'art, de collectifs abordant les questions du travail de l'art montrent que ce ne sont pas des problèmes de niche. Désormais les tutelles peuvent difficilement ignorer ces interlocuteurs ».

Plusieurs écoles nationales, bien que moins concernées, se joignent au mouvement, notamment Cergy et Lyon. Si selon une enseignante





« Les écoles d'art sont dans l'angle mort des politiques publiques. Il faut une réflexion globale, au niveau national, sortir du modèle des EPCC et se rapprocher de celui des universités »

AMEL NAFTI, CO-PRÉSIDENTE DE L'ANDÉA ET DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE DE GRENOBLE-VALENCE.

© LinkedIn.

Mobilisation à l'Esad de Valenciennes.

© Twitter / @bibesadval.

des Beaux-Arts de Paris, « *les professeurs (qui ont la particularité d'enseigner en ateliers individuels, ndlr) se sentent peu concernés* », un syndicat d'étudiants en cours de constitution, le SPAP, organisait le 1^{er} février une réunion d'information dans la cour vitrée de la rue Bonaparte.

Des réformes indispensables

Au milieu de cette effervescence, les directions, jonglant avec les restrictions budgétaires, sont rares à s'exprimer, droit de réserve oblige. Une directrice confie : « *La période est très anxieuse, nous sommes pris en étau... Les négociations sont difficiles mais nous sommes solidaires des personnels et des étudiants* ».

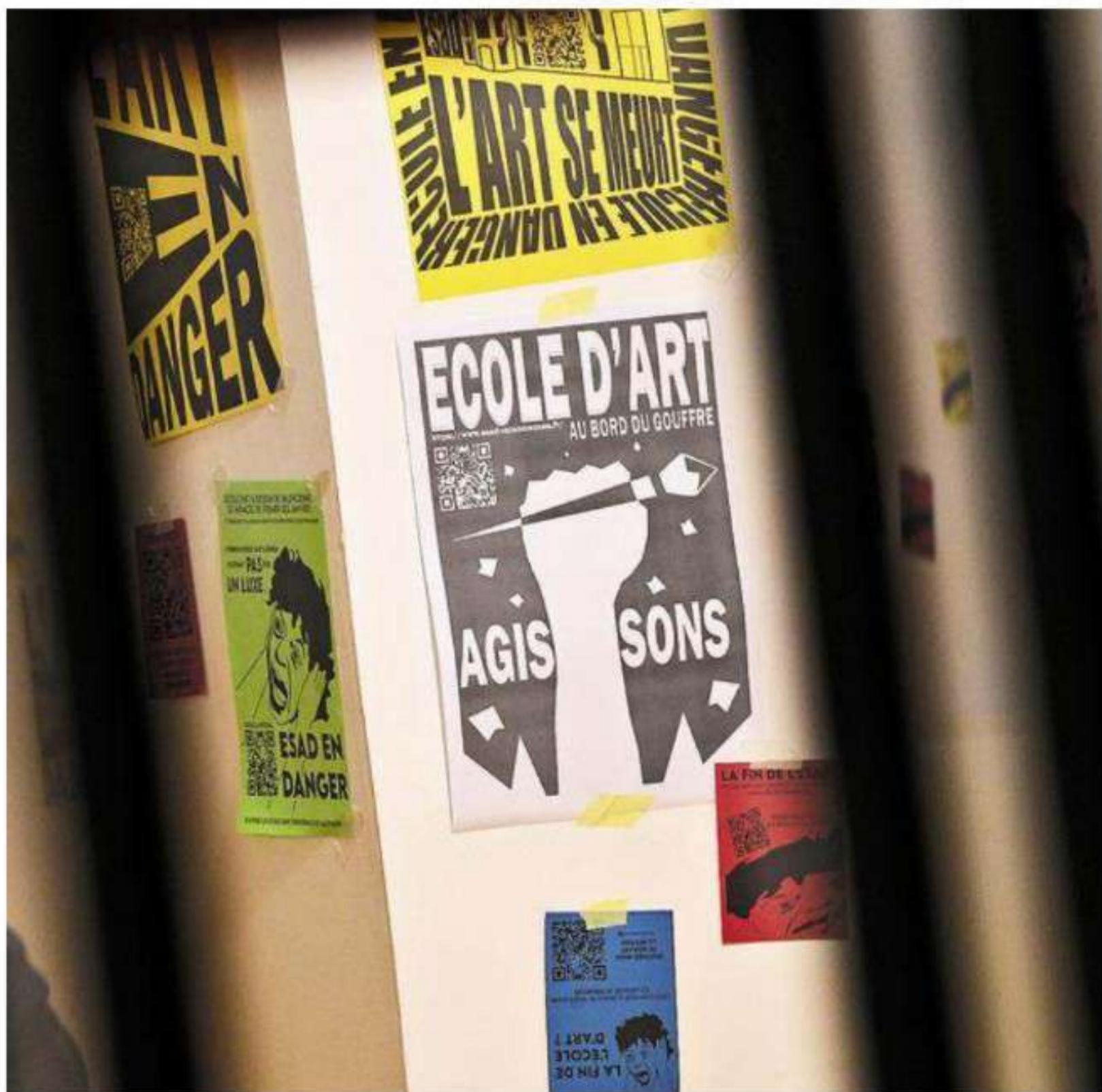
L'Andéa (association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques), dont le conseil d'administration est principalement composé de directeurs d'écoles, est pointée du doigt : « *Ce sont les seuls interlocuteurs du ministère, mais ils font le service minimum et le dialogue est difficile* », estime un membre du Snéad. Co-présidente de l'Andéa et directrice générale de l'école de Grenoble-Valence, Amel Nafti met cependant en avant des revendications adressées depuis plusieurs années à la rue de Valois : l'alignement, du national au territorial, des diplômes et des statuts des professeurs, ou encore l'exonération des frais d'inscription pour les boursiers, comme à l'université. L'action de l'Andéa est selon elle complémentaire de celle des syndicats, son rôle étant de « *penser des réformes indispensables* ». « *Les écoles d'art sont dans l'angle mort des politiques publiques* », affirme Amel Nafti, selon laquelle « *il faut une réflexion globale, au niveau national, sortir du modèle des EPCC et se rapprocher de celui des universités* ». En attendant les résultats d'une première réunion avec les présidents d'écoles (élus des collectivités) qui a eu lieu le 27 janvier au ministère, l'Andéa travaille à une nouvelle tribune, après plusieurs courriers d'alerte envoyés en 2021 et 2022 au ministère de la Culture.

Interrogée sur la situation de crise et les nombreuses alertes, la rue de Valois précise que la tutelle des écoles territoriales est exercée « *collectivement par l'État et les collectivités* » et botte en touche à plusieurs reprises.

« *L'administration centrale n'a pas connaissance à ce jour d'importantes coupes budgétaires dans les budgets des écoles supérieures d'art fonctionnant sous forme d'EPCC (territoriales, ndlr)* », affirme le ministère, qui se dit en revanche « *très conscient des difficultés budgétaires rencontrées* » et fait valoir que les écoles sont « *éligibles à l'amortisseur électricité mis en place par le gouvernement* ». Dans le détail, l'administration dit n'avoir « *pas davantage connaissance d'écoles menacées de fermeture* » et, au sujet de l'avenir de Valenciennes, n'avance pas

de proposition. Pour Bourges, « *une étude sur l'avenir de l'école* » a été confiée à un groupe de travail et à un cabinet d'architecture. Du côté des politiques, les choses commencent à bouger : le 27 janvier Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime, interpellait la ministre Rima Abdul Malak au sujet des écoles du Havre. En attendant des réponses plus précises, du ministère comme des collectivités, étudiants et personnels en colère comptent profiter des journées portes ouvertes dans les écoles, qui ont lieu traditionnellement de fin janvier à début mars, pour mener des actions, communiquer, témoigner. Et peut-être se faire entendre.





LE SOS D'UNE DES PLUS ANCIENNES ÉCOLES D'ART

Cette année, l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes, ancienne Académie royale, fête ses 240 ans. Elle est l'une des plus anciennes de France. Mais le cœur n'y est pas. Car il lui manque près de 400 000 euros pour boucler son budget. Soit à peu près le montant estimé de sa facture de gaz, qui devrait passer de moins de 50 000 euros en 2021 à 360 000 euros en 2023. Le nouveau directeur, Stéphane Dwernicki, a «carte blanche» pour repenser le fonctionnement, trouver des fonds et faire des économies : «*Nous essayons de chauffer le moins possible, nous avons enlevé un luminaire sur deux pour diminuer la facture électrique.*» Mais cela ne suffira pas.

La communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et la Région Hauts-de-France, qui sont les principaux financeurs, estiment être au bout de leurs possibilités. La Ville et l'État ont accordé des subventions exceptionnelles, et Stéphane Dwernicki cherche des moyens du côté de l'Europe. Il pousse aussi son conseil d'administration à faire entrer de nouveaux partenaires. En attendant, pour 2023, au-

cun nouvel étudiant ne sera pris en première année. «*Si l'équilibre n'est pas trouvé à court terme, nous irons vers la fermeture*», se désole le directeur.

L'Ésad-Valenciennes est l'une des trente-trois écoles territoriales publiques d'art et de design à subir cette situation. Celles qui ont la chance d'être soutenues par une ville riche et des élus impliqués s'en sortent. Les autres (Angoulême-Poitiers, Besançon, Toulouse, Aix-en-Provence, Pau-Tarbes) en sont réduites à faire la manche ou à tailler dans leurs dépenses. Et sur les onze établissements publics dépendant de l'État, certains, comme l'École des arts déco à Paris, sont assurés d'obtenir une rallonge pour leur facture de gaz, tandis que d'autres restent dans le flou. Alors que les diplômes sont nationaux, les moyens accordés d'une école à l'autre ne sont donc pas les mêmes. Ce n'est pas normal. Si le gouvernement veut maintenir un enseignement public artistique de qualité sur tout le territoire, il va lui falloir trouver très vite des solutions. En commençant par Valenciennes.

— *Xavier de Jarcy*

IDÉES

Libération



Mobilisation à l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse (Isdat), le 1^{er} février. PHOTO PATRICK BATARD / HANS LUCAS

L'Etat ne doit pas abandonner les écoles d'art et de design

Gel des dotations, statut des enseignants obsolète... les écoles d'art et de design sont laissées pour compte, et les inégalités entre écoles nationales et territoriales se creusent.

Par
UN COLLECTIF D'ARTISTES ET DE DESIGNERS

L'école d'art de Valenciennes, fondée en 1782, a été amputée de plus du quart de son budget et risque la fermeture. Son prochain concours d'entrée est tout simplement annulé. Depuis le 18 janvier, vingt écoles supérieures d'art et de design, nationales et territoriales, sur l'ensemble du territoire, se mobilisent pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et faire part de leurs inquiétudes. Des budgets en baisse accompagnés de l'augmentation des coûts de l'énergie et de personnel conduisent à la disparition des moyens au service de la pédagogie dans certaines écoles (matériaux, conférences, workshops, voyages d'étude...), à la

précarisation des personnels et même à des suppressions de postes (Angoulême, Besançon, Poitiers...) ainsi qu'à la hausse des frais d'inscription.

DES STATUTS DIFFÉRENTS

Cette crise vient fragiliser la cohésion du réseau national des écoles d'art et de design, fruit d'une histoire complexe, qui garantit un accès à un enseignement pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire. Aussi, les 45 écoles supérieures d'art et de design publiques n'ont pas toutes le même statut : 10 sont directement gérées et financées par l'Etat (Paris, Nice, Cergy, Bourges...) et 35, dites « territoriales », sont financées en moyenne à hauteur de 12% seulement par l'Etat et 88% par les collectivités territoriales. Ces 35 écoles « territoriales » délivrent des diplômes nationaux du ministère de la Culture, de grade licence et master, les mêmes que ceux qui sont délivrés dans les écoles nationales. Pour cela, elles ont dû s'adapter et se réinventer afin de répondre aux nombreuses exigences et préconisations définies par le ministère de la Culture et par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Malgré tous ces efforts, elles sont purement laissées pour compte avec un écart qui se creuse de plus

en plus dans l'action de l'Etat : les dotations ont été gelées depuis douze ans (ce qui équivaut à une baisse de 14%) et sont inégalement réparties entre les différentes écoles ; le statut des enseignant-e-s (agents territoriaux) est obsolète et contradictoire avec leurs missions de l'enseignement supérieur ; alors que les boursiers des écoles nationales sont exonérés des droits d'inscription, le gouvernement a refusé en novembre 2022 le même droit aux élèves des écoles territoriales, en usant du 49.3 sur un amendement pourtant adopté par le Sénat et l'Assemblée nationale ; enfin, les 35 écoles ont été exclues des dispositifs d'aide d'urgence (pour pallier la hausse des dépenses énergétiques par exemple).

L'Etat est garant des diplômes et de la qualité des enseignements dans tous les établissements, alors il doit aussi garantir une égalité d'accès aux bourses et l'exonération des frais d'inscription des étudiants boursiers. Par souci d'équité, il est donc crucial que les étudiant-e-s ne pâtissent pas de différences administratives qui ne les concernent pas et qui fragilisent l'accès à l'enseignement supérieur artistique et à l'égalité des chances.

UNE INÉGALITÉ D'ACCÈS

L'Etat comme cofondateur des écoles territoriales a une responsabilité quant à leur soutenabilité. En sa qualité de tutelle pédagogique et de certificateur des diplômes, il ne peut cautionner un réseau à deux vitesses qui assure l'inégalité. D'autant que le maillage des écoles nationales est inégalement réparti avec quatre écoles nationales en région parisienne et aucune en Normandie, en Bretagne et en Pays-de-la-Loire. L'Etat ne peut rester silencieux devant des collectivités territoriales qui peinent à porter seules les diplômes de l'Etat. Ce silence génère un appauvrissement des enseignements des écoles territoriales qui conduira inexorablement à des fermetures. Nous affirmons que ce service public est essentiel, que ce réseau d'écoles permet un accès à l'enseignement artistique pour toutes et tous et l'émergence de talents issus de tous nos territoires et de toutes les classes sociales. Les écoles territoriales, de la même manière que les nationales, nourrissent les scènes artistiques et politiques culturelles. Dispensant des formations d'excellence, ouvertes sur les savoir-faire traditionnels, les nouvelles technologies, mais aussi les mutations de la société, elles forment une diversité de créatrices et de créateurs à une échelle internationale.

Afin que les écoles d'art et de design puissent continuer à dispenser un service public de qualité sur l'ensemble du territoire, il est crucial que l'Etat se réengage clairement en faveur de l'ensemble des établissements sous sa tutelle. Nous demandons donc au ministère de la Culture et aux autres ministères concernés d'assurer la pérennité de ses missions d'enseignement et ainsi mieux accompagner les collectivités territoriales afin de trouver des solutions pour assurer le remboursement des frais d'inscription des étudiant-e-s boursier-e-s, une aide à la réfection des bâtiments, une revalorisation des statuts de l'ensemble des personnels et un alignement des statuts des enseignant-e-s des écoles d'art territoriales et nationales. ◀

Les premiers signataires :

Saadane Afif, Madeleine Aktypi, Joan Ayrton, Aurélien Bambagioni, Eric Baudelaire, Davide Bertocchi, Karina Bisch, Ronan Bouroullec, Erik Bullot, Ali Cherri, Claire Chevrier, Gaëlle Choise, Didier Marcel, David-Michael Clarke, Clément Cogitore, Alain Declercq, Sirine Fattouh, Maïder Fortuné, Dominique Gonzalez-Foerster, Lola González, Jeff Guess, Valérie Jouve, Pierre Joseph, Katia Kameli, Regine Kolle, Valérie Mréjen, Evariste Richer, Bojan Sarcevic, Bruno Serralongue, Kristina Solomoukha, Philippe Terrier-Hermann, Agnès Thurnauer, Olivier Vadrot, Marie Voignier...

Retrouvez sur Libération.fr la pétition et la liste complète des signataires.

Minées par leurs problèmes budgétaires, les écoles d'art territoriales appellent l'État à réexaminer leur statut



[Cette dépêche a été mise à jour le 2 mars à 16h30 avec un commentaire du ministère de la Culture.]

Rassemblements, occupations, journées communes d'action... Les écoles d'art territoriales sont le théâtre de diverses actions militantes depuis la rentrée 2022, orchestrées par des étudiants ou des personnels. Financées en moyenne à 88 % par des collectivités, ces écoles font face à des difficultés budgétaires liées à la stagnation de leurs dotations, et dans certains cas à la baisse des subventions attribuées par les collectivités locales. Résultat : pas de nouvelle promotion d'étudiants en 2023 à Valenciennes, hausse des frais d'inscription à Talm (Tours Angers Le Mans), ou encore suppressions d'emplois contractuels à l'École européenne supérieure de l'image. L'association Andéa déplore un système à "deux vitesses", privilégiant les écoles nationales aux écoles territoriales. L'État est appelé à la rescousse pour aider dans l'urgence les écoles et réexaminer le statut de ces établissements publics de coopération culturelle.



Les enseignants de l'Esad redoutent la disparition de leur école créée en 1782. Droits réservés - DR

"Pas d'écoles publiques sans argent public". C'est autour de ce slogan, diffusé sur les réseaux sociaux ou placardé sur les façades de leurs bâtiments, qu'une vingtaine d'écoles d'art territoriales se sont mobilisées, le 18 janvier 2023, à l'appel du collectif "Écoles d'art et de design en lutte", qui réunit des syndicats et des associations étudiantes. Grève, occupation de locaux, affichage de banderoles, "haie du déshonneur" pour accueillir les membres d'un CA... Diverses actions militantes ont marqué le quotidien des écoles territoriales d'art et de design depuis le début de l'année.

"Autant d'écoles mobilisées simultanément, ça n'était jamais arrivé. C'est une mobilisation inédite", se satisfait l'un des initiateurs, Sam (1), secrétaire fédéral du Massicot, syndicat des étudiants en écoles d'art, tout récemment créé. "Les étudiants se mobilisent, certaines écoles sont occupées, la tension monte dans les territoires", confirme l'Andéa (Association nationale des écoles supérieures d'art) à AEF info, le 22 février 2023.

DES PROBLÈMES BUDGÉTAIRES ACCRUS AU FIL DES ANS

Les raisons de la colère ? Les problèmes budgétaires qui se seraient accrus au fil des ans dans ces écoles d'art et de design au statut particulier : les EPCC (établissements publics de coopération culturelle). Ces écoles, qui délivrent des diplômes nationaux de grade licence et master, sont financées par les collectivités à hauteur d'environ 88 % en moyenne, d'après l'Andéa.

Co-président de l'association, Cédric Loire décrit des écoles "déjà bien fragilisées" avant les crises Covid et énergétique. "Cette année, les budgets sont serrés, le manque se fait déjà sentir, la dotation ne progressant pas quand tout le reste augmente", décrit ce professeur d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole.

"Chaque établissement prend des mesures en fonction de sa situation et du volume budgétaire qui disparaît. Cela peut dégrader la pédagogie, avec moins d'intervenants, moins de voyages d'études et de recherche. En fonction des écoles, il peut y avoir des reports d'investissements, ou le renoncement à recruter des professeurs ou personnels contractuels... On essaie de sanctuariser autant que possible les dépenses qui concernent la pédagogie et de voir où nous pouvons gratter sans que cela n'impacte trop les activités, mais si cette situation perdure, ça va forcément coïncider de plus en plus", explique-t-il.

QU'EST-CE QU'UN EPCC ?

Les écoles d'art territoriales, sous régie municipale, sont devenues des établissements publics de coopération culturelle en 2002, année de création de ce nouveau statut. Les EPCC doivent contribuer à "la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture" et sont formés par des collectivités avec l'État. Dans l'ensemble de l'enseignement supérieur artistique, on en dénombre 35 sur le territoire.

DÉSENGAGEMENT DE CERTAINES COLLECTIVITÉS

Toutes les écoles territoriales ne sont pas touchées au même degré par ces difficultés financières. "Il existe deux catégories d'écoles territoriales : celles qui sont soutenues par leurs membres fondateurs quoiqu'il en coûte, et celles qui voient leur financement baisser parce que la charge est jugée trop lourde par les collectivités", explique Stéphane Dwernicki, directeur de l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes, joint par AEF info fin janvier.

PAS DE NOUVELLE PROMOTION D'ÉTUDIANTS À VALENCIENNES

Une situation qu'il connaît bien : l'école plus que bicentenaire qu'il dirige vient de disparaître de la carte des formations sur le site de Parcoursup. Le CA de l'Esad Valenciennes a décidé le 5 janvier 2023, quelques jours avant l'ouverture des inscriptions sur la plateforme, de ne procéder à aucun recrutement en première année. "Normalement, en 2024, les candidats pourront se réinscrire sur Parcoursup, mais nous avons de gros doutes", confie Stéphane Dwernicki. Il craint que ce soit une façon "de fermer l'école par anticipation sans vouloir le dire". C'est ce qui est arrivé à la Haute école d'art de Perpignan, définitivement fermée en juin 2016.

Le maire de Valenciennes, Laurent Degallaix (parti Horizons), a annoncé dès son élection en 2012 qu'il allait réduire progressivement les subventions. Il a tenu parole, puisque l'aide municipale est passée de 1,4 M€ à 350 000 € en dix ans. L'agglomération (Valenciennes métropole) – présidée par le même Laurent Degallaix – a en partie compensé cette baisse. Elle prête aussi des locaux à l'école. "Aujourd'hui, l'établissement coûte 1,69 M€ par an, or nous ne recevons que 1,4 M€ de recettes", pointe Stéphane Dwernicki.

Fin 2022, constatant le risque de déficit, la ville, la métropole et la Drac ont remis au pot, respectivement à hauteur de 90 000 euros, 120 000 euros et 60 000 euros. En prévenant que c'était la dernière fois. Laurent Degallaix a aussi annoncé en mai 2022 l'extinction dans les trois ans du financement par la municipalité. Quant au conseil régional Hauts-de-France, il a prévenu qu'il n'augmenterait pas sa participation, stable depuis des années.



"ON EST À L'OS" (S. DWERNICKI, ESAD VALENCIENNES)

Avec 1,2 M€ de masse salariale, il ne reste que 200 000 € pour financer les activités de l'école, déplore Stéphane Dwernicki. Selon lui, après des années d'économies, les marges de manœuvre sont inexistantes. "On est à l'os. La seule solution qui reste, c'est de taper dans la masse salariale. Mais dans ce cas, que supprimer ? Le cours de dessin, de volume, de sérigraphie, l'anglais ? C'est ce qui fait le cœur de notre pédagogie. Et nous avons déjà un taux d'encadrement parmi les plus bas des écoles d'art, avec 15 professeurs pour une centaine d'étudiants". L'administration n'est pas mieux dotée : "Si on supprime le poste de comptable, on ne fait plus de comptabilité. Si c'est la communication, on ne communique plus."

Le directeur cherche donc ailleurs. "Je pense que notre survie ne passe pas par de nouvelles économies, mais par de nouvelles recettes", explique-t-il. Plusieurs pistes sont explorées : développer la taxe d'apprentissage, monter des projets européens, obtenir le soutien d'agglomérations voisines, etc.

D'autres projets ont avorté. L'intégration dans l'établissement expérimental créé par l'UPHF en 2019 ([lire sur AEF info](#)) n'est plus à l'ordre du jour, l'université polytechnique n'ayant aucune envie de résoudre les problèmes budgétaires de l'école d'art. Quant au rapprochement avec l'école d'art de Cambrai, encore évoqué en décembre par le vice-président Culture de la région, il paraît avoir vécu. "À mon niveau, je n'ai pas l'impression que les maires veuillent se remettre autour de la table pour parler d'une association ou d'une fusion", relève le directeur.

"GROSSES TENSIONS SOCIALES" À POITIERS ET À ANGOULÊME

Depuis novembre 2022, l'École européenne supérieure de l'image connaît elle aussi, de l'aveu même de son directeur Marc Monjou, de "grosses tensions sociales", avec "occupation de locaux, y compris nocturnes" par les étudiants sur ses deux sites d'Angoulême et de Poitiers. "Dernièrement, les bureaux de la direction ont été fracturés et dégradés et des plaintes ont été déposées dans ces deux villes", confie-t-il à AEF info, le 8 février 2023.

La colère des étudiants et d'une partie des personnels est motivée par des perspectives de suppressions d'emplois enseignants destinées à "alléger" les charges financières pesant sur l'EESI, alors que le niveau d'engagement des financeurs de cet EPCC n'a pas évolué depuis sa création, il y a douze ans.

L'école n'en est pas à son premier "trou d'air". Déjà, en 2016, la menace de la mairie d'Angoulême de ne plus lui verser de subvention (soit un cinquième de son budget de l'époque) avait suscité de nombreuses inquiétudes ([lire sur AEF info](#)). La situation s'était apaisée, notamment avec l'entrée des communautés d'agglomération dans le tour de table. L'EESI bénéficie pour son fonctionnement (4,3 M€ de budget) d'une dotation de l'État parmi les plus confortables pour une école d'art territoriale (43 % du budget) et de contributions quasi-égales de la région Nouvelle-Aquitaine et des villes et agglomérations de Poitiers et Angoulême.



Des étudiants du campus image d'Angoulême, à l'EESI (école européenne supérieure de l'image).
| Magelis

aef
info

DES COLLECTIVITÉS QUI NE COMPTENT PAS AUGMENTER LEUR SOUTIEN

Aujourd'hui, les collectivités ne se désengagent pas, mais ne sont pas prêtes à augmenter leur soutien. Elles ont failli le faire en 2022, assure Marc Monjou, avant d'être rattrapées par la crise et le contexte inflationniste. Ce budget constant ne permet plus de faire face aux charges (à 80 % de masse salariale) qui se sont accumulées, font valoir le directeur de l'école et Alexandre Chevrier, représentant local du Snead-CGT. Parmi lesquelles : le poids du GVT, la hausse du point d'indice en juillet, non compensé pour les EPCC, ou l'augmentation du coût des fluides pour chauffer 500 m² de locaux.

Dès 2020, à son arrivée à la tête de l'EESI, Marc Monjou dit avoir alerté sur les difficultés financières à venir. Aujourd'hui, il redoute "un effet ciseau" en 2025, avec des dépenses supérieures aux recettes. Le risque de déficits cumulés calculé par la direction serait de "1,2 à 1,7 million d'euros d'ici à 2026", rapporte le syndicat Snead-CGT.

Pour y faire face, la direction et le collège des financeurs envisagent de ne pas renouveler des contractuels et de ne pas remplacer les départs en retraite. Soit une projection possible d'une "dizaine d'emplois en moins en pédagogie" (14 selon la CGT). *A contrario* de la conclusion du HCERES qui, dans son rapport de 2021, constatant l'influence "négative" de "nombreux postes gelés" sur l'organisation administrative et pédagogique, appelait à augmenter le taux d'encadrement de l'école angoumoisine.

La situation de l'EESI fait dire à Alexandre Chevrier que "le statut d'EPCC n'est pas un bon outil de pilotage, car il n'engage pas plus que ça les collectivités et ne permet pas une vraie représentation des personnels". Une analyse réfutée par le directeur de l'école, Marc Monjou, d'après qui les problèmes budgétaires de l'école "ne sont pas imputables au statut d'EPCC, mais aux manques de marges d'action des financeurs".



Le site d'Angers de l'École supérieure d'art et de design TALM (Tours-Angers-Le Mans), affichant une banderole art & design : sans € public, pas d'école publique.
| Libre de droits

L'ÉTAT APPELÉ À LA RESCOUSSE

La directrice de l'Esad-Talm (Tours, Angers, Le Mans), Marie-Haude Caraës, interroge pour sa part le modèle des EPCC. Le soutien des collectivités est bien là dans son école, mais ne suffit pas à endiguer toutes les difficultés. Les villes du Mans et de Tours ont pourtant augmenté leur subvention en 2022, et ce sera le cas d'Angers cette année. Le budget de l'Esad-Talm dépend à 90 % de ces financements (8 M€), auxquels s'ajoute une "petite subvention" de la Drac. Pour dégager de nouveaux moyens, l'Esad-Talm a décidé d'augmenter "très légèrement" ses droits d'inscription, précise la directrice, et de répondre à des appels à projets. 1,4 M€ ont ainsi été récupérés grâce à des AAP du PIA 4, de l'Ademe, de la région Pays-de-la-Loire et de l'Europe.

CRISE D'IDENTITÉ ?

Mais le manque de personnels, et la taille jugée trop petite des locaux ont motivé des agents à se mettre en grève en 2022. Via une pétition, les étudiants ont apporté leur soutien au mouvement, tandis qu'une lettre ouverte a été relayée aux membres du conseil d'administration. Leur colère a été attisée par des dépenses mal comprises : l'achat d'un logiciel de gestion RH à 300 000 €, le renforcement du pôle ressource (qui englobe les directions générale, financière et RH) et la création d'une cellule d'ingénierie pour répondre aux appels d'offres publics.

"C'est une crise de croissance, et peut-être d'identité. C'est d'ailleurs le problème de toutes les écoles d'art territoriales de France. La question qui se pose est la suivante : est-on au bout de ce modèle d'écoles qui dépendent du financement des collectivités territoriales ?", interroge Marie-Haude Caraës. "On voit bien qu'elles font des efforts. Mais les collectivités sont-elles en mesure d'abonder plus que ça ?"

DOTATION EN BAISSÉ À EUROS CONSTANTS

Au-delà du financement en berne de certaines collectivités, l'Andéa pointe un désengagement de l'État. Ce dernier n'a "cessé de creuser un écart de traitement entre les 35 écoles territoriales et les 10 écoles d'art nationales, qui pourtant délivrent les mêmes diplômes, ce qui ne peut manquer de conduire à une inégalité de traitement des étudiants et un manquement à l'égalité des chances devant un même diplôme", déplore l'association.

Plusieurs griefs sont faits au ministère de la Culture, accusé d'alimenter l'existence d'un système "à deux vitesses". Les dotations de l'État subissent depuis 12 ans "une baisse de 14 % à euros constants", tandis que l'inflation a été compensée pour les écoles nationales, fait savoir l'Andéa. Elles sont réparties de "manière très inégale", regrette l'association, qui préférerait une "clé de répartition claire en fonction du nombre d'étudiants". Ces constats rejoignent les conclusions du rapport de la Cour des comptes sur [L'enseignement supérieur en arts plastiques](#) (2020), qui observe que ces écoles "ont subi une érosion en euros constants de leurs moyens que n'ont pas connue les écoles nationales". Ils ont également été relayés par un collectif d'artistes appelant l'État à ne "pas abandonner les écoles d'art et de design" dans une [tribune](#) parue le 24 février dernier dans *Libération*.

LE "SERPENT DE MER" DU STATUT DES ENSEIGNANTS

D'autres sujets sont aussi régulièrement mis sur la table, comme le statut des professeurs en enseignement artistique. Un "serpent de mer", souffle Cédric Loire, qui constate que "le dossier n'a pas avancé depuis vingt ans". "Ce statut n'est pas adapté à l'évolution des écoles à l'intérieur du système LMD, car il n'intègre pas les activités de recherche, qui existent pourtant. Le cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique est assez mal défini : nombre d'heures, annualisation... Il y a d'importantes disparités, car il existe beaucoup de marges d'appréciation", décrit-il. "Les écoles nationales et les écoles territoriales délivrent les mêmes formations et les mêmes diplômes, et sont évaluées par la même instance (le HCERES), mais les professeurs n'ont ni le même statut, ni le même salaire, ni le même nombre d'heures d'enseignement", déplore aussi Marie-Haude Caraës.

Quant aux étudiants boursiers, ils ne sont pas exonérés du paiement des frais d'inscription, comme c'est le cas dans les autres établissements publics d'enseignement supérieur ([lire sur AEF info](#)). "Ces situations sont clairement vécues comme des injustices. On aimerait une vraie volonté politique pour faire avancer ces sujets alors que le sentiment que nous avons aujourd'hui, c'est d'être laissés-pour-compte", soupire Cédric Loire.

L'ANDÉA SOUHAITE UNE PLUS FORTE IMPLICATION DE L'ÉTAT

À la rentrée 2022, les directeurs d'école ont ainsi écrit à la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, pour solliciter un rendez-vous dans le but d'organiser "une concertation nationale sur le financement et l'avenir des écoles supérieures d'art et design". À ce jour, cette rencontre n'a pas été programmée, mais des échanges ont lieu régulièrement avec les services du ministère. Les écoles demandent 11 M€ d'euros annuels supplémentaires pour les 35 établissements et, pour répondre à la crise actuelle, l'ouverture d'un fonds d'urgence de 7 M€.

"Si la ministre de la Culture recevait les présidents des EPCC, ce serait déjà une première étape, car cela permettrait de faire remonter l'ensemble des problématiques et d'envisager des solutions à plus long terme", insiste Cédric Loire. "Maintenant, il faut que l'État revienne pleinement dans le débat. Peut-être qu'une révision du statut des EPCC est nécessaire pour y parvenir", avance le co-président de l'Andéa.

LE MINISTÈRE S'ENGAGE À "TRAITER AU FONDS LES DIFFICULTÉS STRUCTURELLES"

Contacté à plusieurs reprises par AEF info, le ministère de la Culture nous a adressé une réponse écrite, le 2 mars 2023 à 14h30, dans laquelle il explique que "l'État en tant que membre des EPCC est contributeur en moyenne à hauteur de 14% de leur budget" et qu'il "engage annuellement plus de 52 M€ au bénéfice des écoles territoriales". Ce montant inclut sa contribution à leur fonctionnement, la prise en charge des bourses sur critères sociaux, et le financement de dispositifs en faveur de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle dont bénéficient l'ensemble des étudiants relevant du ministère de la culture (soutiens à la santé, à l'accueil des étudiants porteurs de handicap, mobilité internationale, dispositif de professionnalisation ...). De plus, "le ministère augmente en 2023 de plus de 1,3 M€ les crédits d'investissement pour les écoles territoriales (près de 9M€ au total)", signale la réponse.

"Les présidents des EPCC ont saisi le ministère et ont été reçu par les services le 27 janvier dernier", ajoute-t-il, évoquant "un échange constructif". Il précise avoir ainsi "bien pris en compte les difficultés structurelles rencontrées par ces écoles et souhaite les traiter au fonds, dans le cadre de la stratégie ministérielle de l'enseignement supérieur qui sera élaborée courant 2023". Pour ce faire, il conduira "une analyse consolidée de l'offre d'enseignement supérieur en lien avec les capacités d'accueil du territoire des jeunes diplômés, la qualité des diplômes, et la capacité des établissements à s'inscrire dans le schéma régional d'enseignement supérieur", souligne-t-il.

"UN ENJEU DE SERVICE PUBLIC"

"Nous voulons que l'État soit garant de ses diplômés, qu'il les défende de la même manière dans les écoles nationales et les écoles territoriales", soutient Cédric Loire. Cela demande "une implication plus forte de l'État dans les arbitrages pris au sein des EPCC", et donc de renoncer à la

logique du "qui finance décide" qui prévaut dans ces écoles, pour assurer "la continuité du service public et garantir l'égalité de traitement des étudiants dans l'accès à l'enseignement supérieur".

"Derrière la prétendue logique du payeur-décideur, tout le monde se bat pour désinvestir le plus possible dans les écoles territoriales", abonde Sam, du Massicot. "Il faut donner à ces écoles les moyens d'être implantées partout, sur tous les territoires, sinon c'est la porte ouverte aux écoles privées qui se développent à toute vitesse", prévient le militant.

CONCURRENCE DU PRIVÉ

Cédric Loire aussi s'inquiète du développement du secteur privé : "En fragilisant nos écoles, on favorise des établissements privés qui sélectionnent leurs étudiants par l'argent, et on rend donc plus difficile l'accès aux écoles d'art pour ceux qui n'ont pas le capital financier nécessaire", met-il en garde. "On peut s'attendre à ce que la protestation se poursuive, car la situation des écoles territoriales est vraiment vécue comme une injustice."

De son côté, le directeur de l'Esad de Valenciennes se veut un peu plus "optimiste" : "Je ne vais pas me laisser abattre car j'ai envie que cette école survive. Il faut que le politique comprenne qu'il y a un enjeu de service public pour ce territoire : si l'école disparaît, nos étudiants n'iront pas ailleurs."

(1) Ce militant souhaite rester anonyme.

ASSOCIATIONS - PARTENAIRES SOCIAUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FINANCEMENT -
BUDGET GRANDES ÉCOLES - CPGE POUVOIRS PUBLICS - GOUVERNEMENT - PARLEMENT





Les écoles publiques d'art, de design et d'architecture en danger

Depuis plusieurs semaines, les écoles supérieures d'art, de design et d'architecture alertent, s'unissent et se mobilisent face à un même constat de dégradation des conditions d'étude et de travail, en raison de moyens budgétaires en baisse et d'un fonctionnement structurellement inadapté aux missions d'enseignement supérieur.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

Derrière le rayonnement artistique et culturel de la France, des écoles d'art, de design et d'architecture en danger!

Les écoles supérieures d'art et de design, et les écoles nationales supérieures d'architecture sont témoins des crises écologiques, énergétiques et sociales qui affectent notre société, tout autant qu'elles les subissent. De par leur ancrage historique dans les territoires, leurs cursus pédagogiques, la diversité des diplômes qu'elles délivrent et leurs programmes de recherche, ces écoles sont des actrices essentielles pour affronter ces crises et pour imaginer et construire des futurs désirables avec les nouvelles générations d'artistes, de designers, d'architectes, de théoricien·nes, d'enseignant·es.

Depuis plusieurs semaines, les écoles supérieures d'art et de design, et les écoles nationales supérieures d'architecture, toutes sous la tutelle du ministère de la Culture, alertent, s'unissent et se mobilisent face à un même constat de dégradation des conditions d'étude et de travail, en raison de moyens budgétaires en baisse et d'un fonctionnement structurellement inadapté aux missions d'enseignement supérieur.

Dans l'ensemble des écoles, une grande précarité budgétaire s'est installée, conduisant à des situations récurrentes de déficit qui engendrent à leur tour des mesures d'austérité et des risques psychosociaux au travail ou durant les études : baisse des moyens au service de la pédagogie, hausse des frais d'inscription et de scolarité, précarisation des personnels et des étudiant·es, suppressions de postes.

Certaines écoles sont déjà gravement affaiblies ou menacées, telles l'ESAD de Valenciennes, l'EESI Angoulême-Poitiers ou encore l'ENSA Normandie, et plus largement, ce sont tous les établissements qui font face à une crise aiguë, décuplée par un manque de visibilité concernant leur avenir.

Les écoles supérieures d'art et de design, et les écoles nationales supérieures d'architecture sont soumises à des coûts de gestion importants et à la démultiplication de leurs missions et activités. L'inflation galopante, l'explosion des coûts énergétique, la non-compensation par l'État du dégel du point d'indice des agents de la fonction publique, la fragilité financière des collectivités territoriales, pèsent lourdement sur leurs budgets et produisent un effet domino qui menace ces réseaux historiques d'enseignement supérieur artistique. De plus, pour les écoles supérieures d'art et de design territoriales, cela fait plus de 10 ans que la plupart des dotations budgétaires stagnent ou régressent.

Nous souhaitons mettre en parallèle à ce dramatique constat l'augmentation historique pour 2023 des budgets du ministère de la Culture (7% de hausse en 2023, soit une augmentation de 527 millions d'euros)⁽¹⁾. Dans un tel contexte, il n'est pas recevable que l'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture ne bénéficie pas des moyens dont il a impérativement besoin et que nos établissements servent de variable d'ajustement sur les territoires.

Dans ses vœux pour l'année 2023, Madame la ministre de la Culture s'inquiétait *d'une crise des vocations* ⁽²⁾ dans le

secteur culturel. Nous répondons à cette inquiétude en demandant un plan d'urgence et de revalorisation des écoles supérieures d'art et de design et des écoles nationales supérieures d'architecture.

Ce réseau d'enseignements de terrains et de territoires est un des premiers relai public pour l'initiation, l'enseignement et la formation du secteur artistique et culturel français. En 2021-2022, ce sont 31 000 étudiant·es qui sont accueilli·e·s dans ces écoles. Première employeuse des artistes en France, préserver ces écoles, c'est maintenir tout l'écosystème de la création(3).

Pour pouvoir maintenir son rayonnement culturel et sa diversité artistique, le ministère de la Culture doit s'engager à maintenir un enseignement publique de qualité sur tous les territoires. Étudier est un droit, pas un privilège.

Ensemble, nous rejetons toute fermeture imminente ou future d'écoles et défendons le maillage territorial actuel qui seul garantit la diversité et l'accès démocratique à l'enseignement supérieur artistique. Nous refusons la diminution des moyens alloués au travail pédagogique, la hausse des frais d'inscription et de scolarité, le traitement inégalitaire entre les étudiant·es relevant du Ministère de la Culture et ceux relevant de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous combattons la précarisation des personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs, techniques ou culturels, et la mise en danger de leurs emplois ou de leur santé.

Pour que les écoles supérieures d'art et de design et les écoles nationales supérieures d'architecture puissent mettre en œuvre leurs missions d'enseignement supérieur, pour qu'elles puissent répondre aux nombreuses exigences et préconisations définies par le ministère de la Culture, l'HCERES et l'IGAC, pour qu'elles puissent proposer un service public de qualité et ne soient pas promises à une dégradation certaine au profit de l'enseignement privé, il est absolument nécessaire que l'État se réengage clairement en faveur de l'ensemble des établissements sous sa tutelle. Qu'il s'agisse des écoles nationales ou territoriales, l'État ne peut s'abriter derrière le statut distinct des écoles pour abandonner ses responsabilités.

Avec les autres ministères concernés (Enseignement supérieur et recherche, Économie et Finances, Collectivités territoriales au sein du ministère de l'Intérieur), le ministère de la Culture doit permettre non seulement de faire face à la mise en danger actuelle des écoles (compensation de l'augmentation du prix des énergies et du dégel du point d'indice des fonctionnaires), mais aussi de répondre à des exigences formulées sans effets depuis trop longtemps maintenant : accroissement des aides aux étudiant·es, remboursement des frais d'inscriptions pour les étudiant·es boursier·es, réfection des bâtiments, révision du statut des EPCC et revalorisation des statuts de l'ensemble des personnels, notamment les personnels enseignants selon le scénario défendu par les syndicats dans le cas des écoles d'arts et de design territoriales (alignement des statuts des enseignant·es des écoles d'art territoriales et nationales et revalorisations pour tous·tes).

Nous demandons à ce que les syndicats et collectifs représentant l'ensemble des personnels (administratifs, culturels, enseignants, techniques) et les étudiant·es soient partie prenante des décisions qui les concernent directement.

Étudiant·es, personnels enseignants, administratifs, techniques ou culturels, intervenant·es, parent·es, directeur·rices des écoles supérieures d'art et de design et des écoles nationales supérieures d'architecture, artistes, designers, architectes, théoricien·ne·s, élu·es et responsables politiques, citoyen·ne·s, **nous vous invitons à nous rejoindre pour une mobilisation nationale le 13 mars 2023 à 14h, devant le ministère de la Culture.**

« Écoles d'art et design en lutte — CGT-Séla 31 ; Économie solidaire de l'art ; La Buse ; Le Massicot ; Les Mots de trop ; SNAP-cgt ; Snéad-CGT ; STAA CNT-SO ; SUD Collectivités Territoriales, et les étudiant·es et personnels mobilisé·es de l'ÉESAB Rennes, Brest, Quimper et Lorient, de l'ÉSAIX, de l'ÉESI Angoulême-Poitiers, de l'ÉSA des Pyrénées - Pau-Tarbes, de l'ÉSAD Valenciennes, de l'isdaT - Toulouse, de l'ENSAPC Cergy, de l'ESADHaR - Le Havre, de l'ÉSAD TALM - Angers, de l'EBABX Bordeaux, de l'ÉSAD Grenoble-Valence, de l'ENSBA Lyon, de l'ésban Nîmes, de l'ESACM Clermont-Ferrand, de l'ESADSE Saint-Étienne, de l'ENSA Normandie »

(1) Public Sénat, 25 octobre 2022 <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/culture-rima-abdul-malak-presente-un-budget-historique-en-hausse-de-7-devant>

(2) Transcription du discours de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, de présentation des vœux aux acteurs culturels - le 16 janvier 2023, à la Grande Halle de La Villette <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Discours/Transcription-du-discours-de-la-ministre-de-la-Culture-Rima-Abdul-Malak-de-presentation-des-vaeux-aux-acteurs-culturels-le-16-janvier-2023-a-la>

(3) Courrier ANdEA Rima Abdul Malak novembre 2022

Pétitions en cours :

> La mobilisation des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture :

<https://forms.gle/RLaydhHyDvweyeUE9>

> L'Etat ne doit pas abandonner les écoles d'art et de design

https://www.change.org/p/l-état-doit-assurer-l-égalité-de-traitement-pour-l-ensemble-des-écoles-d-art-et-de-design?utm_content=cl_sharecopy_35524166_fr-FR%03A5&recruiter=54322483&recruited_by_id=37433620-bbb7-0130-03d2-002219670981&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=psf_combo_share_initial&utm_term=psf_combo_share_initial

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.



LE CLUB DE MEDIAPART

Écouter la troisième partie de l'émission consacrée à la situation des écoles d'art :



The image shows a podcast player interface for the episode 'L'esprit critique n°58 autour de la situation des écoles d'art'. The player features a dark blue background with a play button icon and a progress bar. The title and episode information are displayed in white text. The 'L'esprit critique' logo is visible on the left side of the player. The player also includes social sharing options for 'Partager' and 'Suivre', and the 'Acast' logo in the top right corner. The date and duration of the episode are shown as '12 mars 2023 · 14 min · Écouter plus tard'. A link to 'Conditions d'utilisation' is located in the bottom right corner.

MEDIAPART

L'esprit critique

Partager + Suivre Acast

L'esprit critique n°58 autour de la situation des écoles d'art

L'esprit critique

12 mars 2023 · 14 min · Écouter plus tard

Conditions d'utilisation

Autour des micros aujourd'hui :

- **Magali Lesauvage**, rédactrice en cheffe adjointe de *l'Hebdo*, le numéro hebdomadaire spécial enquêtes du *Quotidien de l'art* ;
- **Line Ajan**, chargée de recherche au musée d'Art contemporain du Luxembourg ;
- **Victoria Le Boloc'h-Salama**, critique d'art et rédactrice en chef du podcast « Chefs-d'œuvre en réserves ».

Accueil / Enquêtes / Face aux difficultés financières, les écoles d'art publiques vont-elles fermer les unes après les autres ?

Face aux difficultés financières, les écoles d'art publiques vont-elles fermer les unes après les autres ?

Pauline Bluteau

Publié le 13.03.2023 à 15H00



L'ESAD de Valenciennes, au bord du gouffre, est menacée de fermeture. // © photo fournie par l'établissement

Alors que l'ESAD de Valenciennes pourrait être la première école d'art à fermer définitivement ses portes, la situation risque aussi de s'aggraver dans les autres écoles d'art territoriales publiques d'ici 2024. Les déficits s'accumulent sans aucune réponse de leur tutelle, le ministère de la Culture.

Ce n'est pas pour protester contre la réforme des retraites que les enseignants, personnels et étudiants des écoles d'art publiques sont dans la rue ce lundi 13 mars mais bien pour alerter sur la **"dégradation des conditions d'étude** et de travail imposée par des **moyens budgétaires en baisse**".

Depuis janvier dernier, l'Inter-organisation "Ecoles d'art et de design en lutte" tente de s'organiser. Ainsi, pour la première fois, les syndicats et collectifs d'étudiants, de salariés des écoles d'art et d'artistes se réunissent pour **"faire front commun" face à "une crise majeure"** et un ministère de tutelle inexistant.

Des écoles d'art et de design territoriales en grande difficulté financière

Tout a débuté à l'automne dernier lorsque l'Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes a **annoncé son déficit de 300.000 euros**. Au même moment, les étudiants de l'Ecole européenne

supérieure de l'image (EESI) de Poitiers ont commencé à **bloquer leur école après l'annonce de coupe budgétaire**. "Nous avons mis en commun nos informations et nous avons créé cette inter-organisation pour répondre à cet enjeu national", explique Samuel, désigné officieusement porte-parole et militant au syndicat Le Massicot.

Car en effet, Valenciennes et Poitiers sont loin d'être des cas isolés. Selon l'inter-organisation, au moins **un tiers des 35 écoles d'art et de design territoriales prévoiraient une situation déficitaire** pour la rentrée 2023 allant de 80.000 à 1,9 million d'euros (le déficit de l'EESI n'est pas stable et pourrait varier de 1,2 à 1,9 millions d'euros à l'horizon 2026).

Nous n'avons eu aucune aide de l'Etat lors de la crise sanitaire. Aucune et c'était déjà scandaleux de la part d'un ministère de tutelle. (E. Pagès, Andéa)

"Nous n'avons eu aucune aide de l'Etat lors de la crise sanitaire. Aucune et c'était déjà scandaleux de la part d'un ministère de tutelle. **On est dans une cocotte-minute et la crise financière l'a fait exploser**, surtout avec la revalorisation du point d'indice de 3,5%", soutient Estelle Pagès, vice-présidente de l'Andéa et directrice de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon. La crise énergétique n'arrange rien : **à Valenciennes, l'école n'est plus chauffée**.

Au moins un tiers des 35 écoles d'art et de design territoriales prévoiraient une situation déficitaire pour la rentrée 2023. (inter-organisation "Ecoles d'art et de design en lutte")

Il faut dire qu'entre 2011 et 2020, les 35 écoles territoriales ont perdu 5,7% de leur budget. En comptant l'inflation, **on arrive à une perte de 14,37% selon l'Andéa**. C'est seulement -3,02% pour les écoles nationales comme celle de Bourges, Dijon, Nice, l'Ensad (Arts Déco) ou l'ENSCI-Les Ateliers.

[Les écoles d'art territoriales, à la recherche d'un second souffle](#)

L'ESAD de Valenciennes, au bord de la fermeture

Dans beaucoup d'écoles d'art, la situation est loin d'être nouvelle. À Valenciennes, **le risque de fermeture plane depuis plusieurs années**. Même si son nouveau directeur, Stéphane Dwernicki, ne l'admet pas ouvertement, l'école est en très mauvaise posture. "Nous avons reçu un courrier conjoint du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Culture pour nous contraindre à ne pas figurer sur Parcoursup. **Nous n'avons pas l'autorisation d'admettre de nouveaux étudiants en première année** ni par équivalence en deuxième année", se désole le directeur. Plus de nouvelles admissions, c'est "la fin annoncée", admet Estelle Pagès.

Nous n'avons pas l'autorisation d'admettre de nouveaux étudiants en première année ni par équivalence en deuxième année. (S. Dwernicki, ESAD de Valenciennes)

"Je le sais, je le vois, les étudiants cherchent ailleurs pour la rentrée prochaine, les enseignants aussi... et ils auraient tort de ne pas le faire. Même avec la meilleure volonté du monde cela va être très **difficile de maintenir l'école parce que je n'aurai aucune garantie pédagogique pour les étudiants**. C'est comme si on était déjà au bord de la noyade et qu'on nous appuyait sur l'épaule, la méthode nous fait plonger",

illustre Stéphane Dwernicki.

À la rentrée prochaine, sans compter les désistements, l'ESAD de Valenciennes n'accueillera donc que 60 étudiants. Le directeur doit aussi boucler son budget pour fin mars et il sait déjà que cela passera par des suppressions de postes, au minimum six enseignants pourraient être concernés sur dix-huit. "Ce que j'essaie de faire comprendre, c'est que **nous n'avons pas de doublons** : si nous n'avons plus de prof de dessin, nous n'avons plus de cours de dessin. **Je n'ai aucune marge de manœuvre.**"

Des fermetures d'écoles d'art en cascade?

Selon l'Andéa, **Valenciennes pourrait "préfigurer des situations à venir"**. Selon Samuel, de l'Inter-organisation, les difficultés sont belles et bien visibles : "Les workshops disparaissent au fur et à mesure, les frais de scolarités augmentent chaque année, les ateliers sont fermés de plus en plus tôt, il y a moins d'intervenants extérieurs..."

À l'EESI de Poitiers, un plan de sauvegarde va être soumis en conseil d'administration en avril. **Il prévoit la suppression de 15 postes sur les sites d'Angoulême et de Poitiers entre 2023 et 2026.** Depuis 2020 déjà, plusieurs cours ont été supprimés, la mention Images animées puis Design graphique ont été évincées des maquettes.

"Ce sont des mesures sur du court terme donc la prochaine étape, c'est quoi? **On ferme le site de Poitiers en 2026?**", s'indigne Géraldine Longueville, professeure de création contemporaine à Angoulême et représentante du personnel à l'EESI.

[Écoles d'art : l'Andea appelle à une réforme statutaire des enseignants](#)

Des collectivités territoriales qui ne peuvent plus faire face

Face à ces constats, **les collectivités territoriales semblent impuissantes.** Les écoles d'art territoriales sont pourtant subventionnées à hauteur de 90% par les collectivités, les 10% restant (en moyenne) proviennent de l'Etat. Mais là encore, crise oblige, les collectivités ont, dans leur ensemble, été en **incapacité à augmenter les budgets pour 2023.** Les prévisions sont même plutôt à la baisse.

L'EESI de son côté a tenté de demander de l'aide aux maires, "mais rien ne bouge, ils font bloc avec la direction". "Nous avons des élus dans nos conseils d'administration, sauf que si nous avons des changements politiques dans les collectivités, **c'est à leur bon vouloir de nous doter ou non.** D'où cette fragilité. D'autant que les collectivités territoriales n'ont **aucune obligation en termes d'enseignement supérieur,** c'est une prérogative de l'Etat. Elles demandent aussi de l'aide à l'Etat", précise Estelle Pagès.

Nous avons des élus dans nos conseils d'administration, sauf que si nous avons des changements politiques dans les collectivités, c'est à leur bon vouloir de nous doter ou non. (E. Pagès, Andéa)

"Nos écoles ont un statut particulier qui fait que tout le monde se renvoie la balle : les collectivités disent que ce n'est pas de leur responsabilité, ce qui n'est pas totalement faux, et l'Etat dit que ce sont les collectivités qui sont responsables des écoles territoriales... Cela n'a pas de sens", poursuit Stéphane Dwernicki.

En 2012, le budget de la ville pour l'ESAD s'élevait à **1,4 million d'euros, aujourd'hui, il est de 350.000 euros**, "l'agglomération a rajouté 400.000 euros mais nous avons toujours moitié moins de budget"... sans compensation de l'Etat donc.

[Écoles d'art : enseignement supérieur ou pas ?](#)

Un ministère de la Culture aux abonnés absents

C'est justement ce qui fait monter la colère dans les écoles d'art. Depuis début janvier, l'Andéa a déjà envoyé **plusieurs courriers au ministère de la Culture, sans réponse**. Le 18 janvier, plusieurs écoles ont été bloquées en signe de protestation. Les collectifs s'organisent en interne et la semaine dernière, les directeurs des écoles d'art ont eux aussi lancé **l'offensive auprès du ministère de la Culture** pour obtenir un rendez-vous.

Selon Estelle Pagès, la situation est telle que la ministre peut difficilement faire autrement : "Soit le ministère veut soutenir ses écoles d'art parce que ça craque de partout, sinon ça veut dire quoi? **Le danger est imminent pour les écoles, c'est dramatique** et c'est son rôle", s'insurge-t-elle.

L'Andéa demande **"11 millions d'euros supplémentaires annuels pour les 35 établissements** (dotations structurelles) et une remise à plat de la répartition de ces dotations selon une clé de répartition claire en fonction du nombre d'étudiants. Mais aussi, dès que possible, 7 millions d'euros de fonds d'urgence".

Car là encore, toutes les écoles d'art territoriales ne sont pas logées à la même enseigne. **"La participation de l'Etat est variable d'une école à l'autre, elle va de 2 à 36% du budget**. Il faut ouvrir une négociation entre l'Etat et les collectivités. Si l'on veut être considéré, il nous faut une pérennité visible. Les écoles ne peuvent pas absorber les hausses, elles vont épuiser leur fin de roulement", explique Amel Nafti, co-présidente de l'Andéa.

La participation de l'Etat est variable d'une école à l'autre, elle va de 2 à 36% du budget. Il faut ouvrir une négociation entre l'Etat et les collectivités. Si l'on veut être considéré, il nous faut une pérennité visible. (A. Nafti, Andéa)

Comme l'affirmait aussi dans *Libération* le 27 février dernier un collectif d'artistes et de designers : "L'Etat comme cofondateur des écoles territoriales a une responsabilité quant à leur soutenabilité. En sa qualité de tutelle pédagogique et de certificateur des diplômes, **il ne peut cautionner un réseau à deux vitesses qui assure l'inégalité**."

"Les écoles territoriales délivrent les mêmes diplômes, ont les mêmes contraintes académiques et pourtant **nos étudiants n'ont pas les mêmes droits que dans les écoles nationales** [les étudiants boursiers ne sont pas exemptés des frais d'inscription comme dans les écoles nationales, ndlr]. **On ne se sent pas soutenu, on est attaqué par le privé**... Le ministère devrait être plus vigilant parce que ça pète partout", conclut Estelle Pagès.

Le ministère de la Culture est également resté muet face à nos multiples demandes d'interviews, indiquant le 23 janvier dernier, que notre **"sollicitation intégrait une dimension politique"**. À bon entendeur.

A l'issue de la **journée de mobilisation des écoles d'art et de design du lundi 13 mars**, une délégation représentant l'inter-organisations "Écoles d'art et design en lutte" a été reçue au ministère de la Culture. Lors de cette rencontre, l'inter-organisations a présenté [un ensemble de revendications](#), et a fait part de **la grande précarisation des conditions de travail et de vie** qui frappe les étudiants et les personnels de l'art.

La fermeture de l'ESAD Valenciennes a été décrite comme "regrettable, mais possible". Le ministère de la Culture a annoncé un travail en cours de recensement par les DRAC des besoins d'urgence budgétaire des écoles. Le Ministère rendra compte en détail de **ce soutien d'urgence lors d'une nouvelle réunion** avec l'inter-organisations le 27 mars.

Pauline Bluteau / *Publié le 13.03.2023 à 15H00*



Les écoles d'art, vent debout, mais contre quoi ?



Malaise dans les écoles d'art, en grève ce 13 mars 2023. Si la fermeture, annoncée pour 2024, d'une nouvelle école -celle de Valenciennes-, cette filière d'enseignement supérieure a vu ses spécificités, autant que ses budgets, rognés depuis la fin des années 1990. En dépit de plusieurs rapports parlementaires, le ministère de la Culture laisse pourrir la situation. A dessein, pour privilégier quelques "pôles d'excellence" et laisser le champ libre à des formations privées ?

Pour grandir, ou simplement continuer, *les humanités*, média alter-actif et engageant, ont besoin de vous. Pour s'abonner : [ICI](#). Pour s'inscrire à notre infolettre : [ICI](#)

Des syndicats aux présidents des conseils d'administrations des écoles supérieures d'art territoriales en

passant par Écoles d'art en lutte, l'inter-organisations des étudiants, artistes, associations et syndicats, l'Andea (Association nationale des écoles supérieures d'art, qui ne regroupait jadis que leurs directeurs), et les inévitables collectifs spontanés, tout le milieu des écoles d'art territoriales est sens dessus dessous. On n'avait jamais vu telle mobilisation. Les écoles sont bloquées, occupées ou banalisées à Poitiers, Rennes, Tours, Strasbourg, Mulhouse, Lorient, Saint-Nazaire, Bordeaux, etc... et les écoles nationales comme les Arts Appliqués, l'ENSCI et l'École des Beaux-Arts de Paris s'y mettent.

Une délégation de présidents des conseils d'administrations a été reçue et sera encore reçue par le ministère de la Culture en dépit des maigres résultats. Les syndicats aussi, ce lundi 13 mars, mais seulement après un premier refus et une opération de *mass-mailing* en riposte. Cela n'empêche pas les uns et les autres de faire connaître leurs positions : ici celle d'Écoles d'art en lutte, là celle des présidents des écoles d'art. Une pétition en ligne contre la fermeture de l'École d'Art et de Design de Valenciennes, et la presse (*Libération*, *Le Quotidien de l'art*...) qui se fait l'écho de la situation, etc.

Pourquoi tant de remue-ménage en pleine grève pour les retraites ? Parce que le dégel du point d'indice (donc des salaires) des fonctionnaires, l'inflation et l'augmentation du prix du chauffage effritent gravement les budgets des écoles d'art territoriales. Est-ce tout ? Suffirait-il que l'État donne un coup de pouce d'une dizaine de millions d'euros pour régler le problème ? Non, bien évidemment... Un retour sur la décennie écoulée s'impose afin de comprendre une crise annoncée par de nombreuses secousses pré-sismiques et qui ne peut être une conséquence ni de la guerre en Ukraine, ni de la politique constante d'appauvrissement de la fonction publique.

A la fin des années 1990, les écoles d'art mises à la sauce de Bologne

L'histoire commence à la fin des années 1990, lorsque l'idée d'une harmonisation des études supérieures en Europe germe. De conventions en déclarations, de communiqués en conférences, les pays européens édifient un projet d'unification de l'enseignement supérieur, qui prend le nom de Processus de Bologne et accouche d'un cursus uniforme en trois étapes : Licence, Master, Doctorat et de facilités pour la mobilité des étudiants en Europe (pour les enseignants, elles n'existent réellement que sur le papier)

Encore faut-il répondre à un certain nombre de critères et, en France, l'un de ces critères veut que l'école soit juridiquement autonome pour obtenir le statut d'établissement d'enseignement supérieur.

Les écoles d'art territoriales sont donc « autonomisées » au début des années 2010, contraintes par le Ministère de la Culture d'adopter le statut d'Établissement Public de Coopération Culturelle, choix dont les conséquences se paient aujourd'hui lourdement et qu'un rapport sénatorial évoquera sous le titre « *Le cas des établissements supérieurs d'enseignement artistique : la loi dévoyée* ». En effet, le principe d'adhésion volontaire des collectivités est indispensable à la création d'un EPCC. Or, concernant les écoles d'art, l'État a purement et simplement imposé sa volonté.

En un premier temps, à part quelques grincheux, les écoles d'art ont cru que le père Noël était arrivé et qu'elles allaient délivrer des diplômes égaux à ceux des universités. Mais le ministère de l'Enseignement supérieur étant seul à pouvoir accréditer les diplômes, il allait falloir passer par ses conditions et ses contrôles !

Leurs enseignants, eux, se sont fait balader : on leur fait miroiter une revalorisation équivalente à celles de leurs collègues des écoles nationales et on les oublie. Ce problème d'iniquité flagrante n'a jamais été réglé et nourrit les tensions actuelles. Une mission interministérielle s'est penchée sur le sujet l'an passé, une "mission flash" de l'Assemblée nationale quelques mois plus tôt, un rapport de l'Association des Grandes villes de France et quantité de missions, commissions et rapports divers se sont succédé en dix ans ([ICI](#)). A croire qu'en coulisses, tout a été fait pour freiner une mise à égalité des statuts. Pour rester polis, disons que, comme

l'écrivent en gras les rapporteuses de la mission flash : « *l'investissement des services du ministère de la Culture, par construction chef de file sur ces sujets, n'est pas à la hauteur des enjeux.* »

L'administration, aux dépens de la pédagogie

La transition en EPCC n'était pas une simple affaire juridique, elle impliquait le développement en interne d'une administration apte à effectuer les tâches autrefois dévolues aux services administratifs des villes : gestion des salaires, assurances (certaines les ont oubliées...), services sociaux, formation professionnelle, départs en retraite, communication, etc. Des postes administratifs en plus, beaucoup, avec guère plus d'argent. A terme, ce renforcement des équipes administratives impliquait de supprimer des postes ailleurs. Bien évidemment, cela fut fait dans la pédagogie, chez les enseignants (qui, comme chacun sait, ne sont pas fondamentalement nécessaires dans une école !)

Exemple : à Tours-Angers-Le Mans, le pôle ressources, qui regroupe la direction générale, la direction des affaires financières et administratives et la RH, est passée en quelques années de 3 à 18 agents pris sur le budget des 3 villes, occupant les locaux d'Angers et s'équipant aux frais des agglomérations dont la participation n'a pas augmenté en 10 ans.

Plus complexe encore a été le regroupement des écoles voulues par un ministère de la Culture regorgeant décidément de bonnes idées. À l'exemple des universités et l'œil rivé sur les classements internationaux, il s'agissait de substituer à des écoles de taille modeste de gros établissements composés de plusieurs sites et de plusieurs centaines d'étudiants. Beaucoup ont résisté, notamment dans le Sud-Est. Les autres n'ont jamais réussi à bâtir autre chose que des unions de féodalités : la Bretagne, Tours-Angers-Le Mans en sont l'exemple. Il y a également eu, à Toulouse et Strasbourg-Mulhouse l'idée séduisante de rassembler musiciens ou danseurs et artistes plasticiens. Sur le papier, c'était parfait. La réalité a montré qu'on ne marie pas des gens de force.

Au même moment, une rumeur, un climat, une fausse évidence, s'est installée comme si elle n'attendait qu'une opportunité pour s'emparer des esprits : les écoles étaient désormais en concurrence et cette concurrence se jouerait en terme d'image. En plus des comptables, gestionnaires il a fallu embaucher des chargés de communication.

Autre souci, nettement plus sérieux, la composition des Conseils d'Administration des EPCC imaginés au départ par le sénateur Ivan Renar (père de la loi sur les EPCC, en 2002) pour diriger des orchestres, des troupes de danse, des théâtres, etc. donne un avantage massif aux collectivités selon le principe « payeur-décideur ». Dans les C.A. de taille moyenne, siègent ainsi 10 à 14 représentants des villes et agglomérations, de l'État et de la Région plus 2 personnalités qualifiées nommées par eux, auxquels font face à 4 élus du personnel et 2 élus des étudiants. Plus antidémocratique, c'est impossible ; plus contraire à l'esprit de l'enseignement supérieur porté par l'Université depuis toujours, on ne peut pas. Même les écoles d'Architectures, qui cohabitaient autrefois avec les écoles d'art, bénéficient de 60 % d'élus du personnel dans leurs C.A. !

La mission flash de l'Assemblée nationale s'en est émue sans réussir à émouvoir l'exécutif. Il est pourtant évident que le statut des EPCC est inadapté aux écoles d'art, deux rapports du Sénat successifs (2012 et 2018) l'ont clairement dénoncé. Il suffirait pourtant d'un ou deux alinéas à la loi sur les EPCC pour régler une grande partie du problème... Le dinosaure de l'État bougera-t-il pour si peu ?





Une « haie du déshonneur », formée par le comité en lutte de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse (IsdaT), pour accueillir les membres du conseil d'administration, le 1^{er} février dernier.

Des professeurs coordinateurs propulsés "managers de proximité"

Gérer un établissement d'enseignement supérieur n'est pas donné au premier adjoint de mairie ou conseiller d'agglomération venu. Cela demande une connaissance à la fois des rouages de l'enseignement supérieur et des subtilités des pratiques artistiques. Une mairie ou une agglomération ne disposent pas forcément des fonctionnaires qualifiés que l'on trouve dans les ministères. Rompant alors avec la tradition qui voulait que les directions soient assumées par des professeurs-artistes et inquiètes quant à l'avenir d'écoles désormais affranchies, les collectivités ont préféré recruter au sein de la technocratie de la culture, cette spécialité bien française. Le choc avec les artistes-enseignants ne s'est pas fait attendre, les conflits ont fleuri au fil des années, aggravés par un management toujours aux limites : les dérogations deviennent la règle pour les embauches, la précarisation est massive (la moitié des professeurs), les suppressions et morcellements de postes sont constants, le déclasserement des emplois et les départs en retraite non-remplacés sont monnaie courante et les sanctions disciplinaires sont là pour maintenir la pression.

On pourrait citer ici des dizaines de cas plus scandaleux les uns que les autres, limitons-nous aux plus pénibles et aux plus ridicules :

Avignon invente des enseignants de cours publics de catégorie C à 35 heures, sur des temps partiels de 20 heures, pour « aider d'anciens étudiants à démarrer dans la vie professionnelle » ! (les enseignants des cours publics sont normalement des Assistants, donc des catégories B, à temps complets de 20 heures par semaine)

A Chalon-sur-Saône, une école toujours sous statut de service de l'agglomération par exemption politique, où un enseignant a vu son CDD non renouvelé après 15 ans de contrats d'un an pour avoir évoqué devant des étudiants (maieurs) la situation délicate traversée par l'école. 15 ans sans pouvoir emprunter pour un

circulaire (majeures) la circulation générale interdite par l'école. Le cas sans pouvoir emprunter pour un appartement ou une voiture...

A Amiens, un enseignant convoqué en conseil de discipline en vue d'un licenciement parce que deux étudiantes (majeures) avaient collé dans l'école deux flyers de 10x10 cm, l'une reprenant des slogans MeToo, l'autre citant une conversation avec un prof. Il ne lui a été infligé qu'une suspension sans salaire d'un mois.

A Brest, un professeur a été l'objet d'une enquête administrative réalisée par une société privée de « conseil » chargée d'établir sa nocivité dans l'établissement suite à quoi il a été placé en retraite d'office sans avoir pu se défendre en conseil de discipline. Il a vécu six mois sans le moindre revenu par faute de l'administration avant sa réintégration sur ordre du Tribunal... suivie d'une immédiate suspension de douze mois par l'employeur !

Finissons avec le plus saugrenu : à Metz, les professeurs coordinateurs propulsés "managers de proximité" et chargés de mener les évaluations annuelles de leurs collègues. "Manager de proximité", nous apprend le dictionnaire, désigne les chefs de rayon dans les supermarchés.

On imagine les conflits, les procédures, la dégradation du climat social et du climat pédagogique par voie de conséquence, bref le malaise généralisé qui hante ce qui devrait être les lieux les plus libres et passionnants qui soient. Ces affrontements débouchent aussi parfois à un résultat inverse, lorsqu'une mobilisation des enseignants permet l'éviction du directeur ou de la directrice. Cela prend du temps, demande de l'énergie tant les collectivités n'aiment pas que l'on remette en cause les hiérarchies, mais ça été le cas à Bordeaux, Caen, Dunkerque-Tourcoing, Avignon (pour la deuxième directrice et le troisième directeur).

Fermetures d'écoles

Revenons-en à la situation actuelle, qui n'est pas qu'une affaire de budget. Il y a aussi, au coeur de la crise financière, ce dont on ne parlera jamais assez : la fermeture d'écoles.

1999. Michel Heinrich, maire d'Epinal menace de fermer son école, le contribuable de la ville ou de la région n'ayant pas, selon lui, à financer les études d'étudiants venus de toute la France. L'État allonge la monnaie, l'affaire se tasse.

2007. Fermeture de l'école de Perpignan par un maire de droite. Personne n'a bronché. Les serruriers ont changé les serrures dans le dos des membres du jury du dernier diplôme, et ce n'est pas une image. Perpignan étant désormais passé au Rassemblement National, celui-ci a ré-ouvert une formation pour amateurs et envisage de ré-ouvrir l'école supérieure d'art. Ironie cruelle de l'histoire. L'argument de la fermeture étant qu'on ne peut pas faire payer le contribuable pour des jeunes qui ne sont même pas tous de la région, est réfuté par un parti qui, soudain, prône de fait l'ouverture et l'accueil.

2011. L'école de Reuil-Malmaison ferme sur décision du maire.

2022. Fermeture annoncée pour 2024 de l'école supérieure d'art et de design de Valenciennes que le maire/président d'agglomération refuse de financer plus longtemps. Il avait déjà brandi la menace, il y a quelques années, en duo avec Gerald Darmanin alors maire de Tourcoing, histoire de faire pression sur le président de Région, Xavier Bertrand. Le chantage n'ayant pas pris, ils s'étaient dégonflés. Mais le maire de Valenciennes, membre éminent du nouveau parti d'Édouard Philippe, veut laisser sa trace dans l'histoire : fermer une école vieille de presque deux siècles et demi (1782) et d'où sont sortis 22 prix de Rome (Carpeaux y a débuté). Les directrices qui se sont succédé ont soigneusement savonné la planche en ne

recrutant les enseignants que sur contrat et en supprimant les cours pour amateurs qui liaient l'école à la population locale. Les non-renouvellements des CDD et quelques licenciements économiques de CDI régleront l'affaire sans trop de difficultés. Des titulaires seraient restés à la charge de la collectivité quelques années de plus. La mobilisation des personnels est forte, intelligente, structurée. Souhaitons qu'avec l'appui des autres écoles et des politiques locaux elle réussisse à préserver l'école.

On a brûlé des bibliothèques au cours de l'histoire et l'on en a gardé un goût de cendre. Mais fermer une école, quel dégoût cela nous laissera-t-il ?

Et les élèves dans tout ça ?

L'État a voulu se défaire sur les collectivités territoriales et a probablement misé sur la disparition d'un bon nombre d'écoles d'art pour ne conserver que les plus grosses, les plus prestigieuses. Avec les siennes, la dizaine de nationales, cela suffirait. À condition, d'ailleurs, qu'il puisse réellement en assumer la responsabilité, ce dont le délabrement de l'école nationale d'art de Bourges laisse douter.

Il refuse d'intervenir dans les écoles territoriales au nom du principe de « libre administration des collectivités territoriales » mais publie des décrets touchant les personnels et distribue des subventions de fonctionnement parfaitement inégalitaires (1.808.564 € en 2018 pour Angoulême-Poitiers, 132.000 € pour Toulon, 0 € pour Fort de France selon la Cour de Comptes).

Et puis Sarkozy est passé par là et a laminé les effectifs du Ministère. Plus moyen de s'occuper de tout. Un jour où l'autre cela devait se faire sentir.

Au coin de la régionalisation guette la privatisation, chaque école étant invitée à chercher de nouvelles ressources. Simultanément, la sélection sociale accrue dans les écoles publiques du fait des nouveaux cursus et de l'augmentation des frais assure la progression symétrique des écoles privées, qui se multiplient et concurrencent directement les écoles d'art en accordant une première année de licence d'art voire même des masters de design.

On vient de lire là une histoire française, un gâchis comme on sait les commettre mieux qu'ailleurs : une décision politique normalisatrice, la lubie d'un haut fonctionnaire, l'autoritarisme de l'État, le parlement et les syndicats marginalisés, des rapports inutiles pour ne rien faire, l'incapacité d'élus locaux, tous les ingrédients y sont, le résultat est le même : la perte d'une culture et d'un modèle à l'écart des normes.

Et les élèves dans tout ça ? Parce qu'après tout, si l'école n'est pas faite pour eux, pour qui l'est-elle ?

Ce ne sont plus mêmes. Ils ont muté. Autrefois les écoles d'art accueillait des étudiants plus ou moins inadaptés au système scolaire classique, les réticents aux études académiques, les réfractaires à l'étude. Des jeunes qui avaient d'autres façons de s'exprimer et d'apprendre. Ils faisaient ensuite d'excellents artistes, scénographes, designers, illustrateurs, décorateurs, et plein d'autres métiers où leur débrouillardise et leur intuition esthétique faisait merveille. Qu'ils ne puissent pas nécessairement aligner trois phrases n'était pas important. Que l'on ne sache pas vraiment expliquer comment se faisait la transmission de l'artiste à l'élève n'était pas plus grave. "Ça" marchait bien comme ça. Et "ça" remplissait un rôle singulier dans le paysage éducatif français.

Dan Volgers, professeur aux Beaux-Arts de Stockholm a préféré démissionner plutôt que d'enseigner dans les conditions du processus de Bologne et a publié un texte dénonciateur dans la presse nationale. C'était un acte individuel courageux. En France, cela passera nécessairement par des accès de fièvre et des destructions inutiles.

Georges Lapalud

Photo en tête d'article : Manifestation des personnels et étudiants de l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes, novembre 2022.

PODCAST

L'Esprit critique (Mediapart), 12 mars 2023

<https://play.acast.com/s/l-esprit-critique/lesprit-critique-n58-autour-de-la-situation-des-ecoles-dart>

Entièrement gratuit et sans publicité ni aides publiques, édité par une association, le site des *humanités* entend pourtant fureter, révéler, déficher, offrir à ses lectrices et lecteurs une information buissonnière, hors des sentiers battus.

Il y a encore du pain sur la planche, il ne reste plus qu'à faire lever la pâte. Concrètement : pouvoir étoffer la rédaction, rémunérer des auteurs, et investir dans quelques outils de développement...

Pour encourager cette aventure, dès 1 € :

<https://www.helloasso.com/associations/in-corpore/collectes/les-humanites-laboratoire-editorial-a-soutenir>



les humanités
média alter-actif

Culture

Les écoles d'art et d'architecture se mobilisent pour tirer la sonnette d'alarme



Article réservé aux abonnés

Place du Palais-Royal à Paris et devant les Drac du reste de la France, étudiants et enseignants ont fait part de leurs inquiétudes ce lundi face à des suppressions de postes et des baisses de budgets croissantes.



La manifestation place du Palais-Royal, à Paris, a rassemblé 600 manifestants recensés par la préfecture, plutôt 1 500 à vue d'œil, devant le ministère de la Culture. (Claire Moulène)

par [Claire Moulène](#)

publié aujourd'hui à 19h37

Prière de se rhabiller. Pas d'exhibition sur la place publique. Le cours de nu en forme de happening organisé par deux performeurs, parmi les centaines d'étudiants en écoles d'art et d'architecture mobilisés ce lundi, s'est rapidement arrêté. Mais pas le rassemblement démarré à 14 heures place du Palais-Royal, à Paris, avec 600 manifestants recensés par la préfecture, plutôt 1 500 à vue d'œil, venus manifester devant le ministère de la Culture. «*Nos écoles dégringolent*», «*Le carton plume ne se mange pas*», pouvait-on lire sur les pancartes d'étudiants, essentiellement parisiens, soutenus par de nombreux artistes-enseignants, ces fameux «*profs TGV*» qui chaque semaine se rendent dans l'une des 45 écoles que compte le réseau national.

Dans le reste de la France justement, la mobilisation des étudiants et des enseignants en école d'art s'est organisée simultanément devant les Drac de Lyon, Rennes, Aix ou Bordeaux. En ligne de mire, la paupérisation des étudiants et [la précarisation grandissante qui gagne les écoles d'art, territoriales notamment](#), qui depuis quelques années voient leur budget de fonctionnement fondre comme neige au soleil : moins de workshops, moins d'équipements, et dans les cas les plus graves, la suppression massive de postes d'enseignants ou de techniciens ou le non-remplacement de départs à la retraite. Et même un risque de fermeture à court terme pour la plus en danger et la plus ancienne d'entre elles : [l'école d'art de Valenciennes](#), où le concours d'entrée de la prochaine promotion a tout simplement été supprimé. D'Angoulême à Toulouse, de Tarbes à Bordeaux, étudiants et enseignants s'inquiètent de cette déliquescence progressive et structurelle qui tient au statut même de ces écoles et à l'angle mort dans lequel elles se tiennent, sous tutelle du ministère de la Culture *«qui continue de délivrer des diplômes nationaux»*, rappelle Patricia Welinski, prof de design d'espace aux Beaux-Arts de Lyon, mais sous administration des collectivités territoriales qui se désengagent petit à petit.

«Des annonces d'ici quinze jours»

A Lyon justement, les coupes budgétaires féroces du président de région, Laurent Wauquiez, qui ont massivement ciblé la culture, n'ont pas non plus manqué l'école, qui a perdu 200 000 euros de subvention ces deux dernières années, entraînant le non-renouvellement de deux bibliothécaires et la suppression d'ateliers et de voyages étudiants. A Toulouse, où l'austérité est aussi de rigueur, c'est un trou de près de 300 000 euros qui grève actuellement le budget de l'école où se multiplient les arrêts de travail et les cas de burn-out. Et dans cette école, comme dans les 37 écoles territoriales sur les 45 que compte le réseau national (les autres, les beaux-arts de Paris, de Dijon ou de Limoges, l'École des arts déco ou la villa Arson à Nice, sont des écoles nationales directement financées par l'Etat), c'est surtout la conjonction de deux facteurs qui a généré des déficits budgétaires importants. Il s'agit *«d'une part, de l'augmentation du point d'indice des agents de la fonction publique, ce qui est une bonne chose, mais qui n'a pas été compensé par l'Etat et est retombé sur les collectivités territoriales. Et, d'autre part, de l'inflation généralisée du coût des matériaux et de l'énergie que l'Etat ne compense pas pour les écoles territoriales»*, résume Jérôme Dupeyrat, enseignant à l'école d'art de Toulouse.

Avec une dizaine d'enseignants, membres des syndicats et association, il faisait partie de la délégation qui rencontrait à 10 heures des représentants du ministère sous la direction de Christopher Miles, son directeur général de la création artistique. Parmi eux, Noël Corbin, délégué aux territoires Rue de Valois, en première ligne sur ce dossier. *«C'était good cop, bad cop»* résume un membre de la délégation côté écoles d'art : *«D'un côté, on nous a rappelé l'autonomie des territoires et le fait qu'en substance, le ministère ne pouvait pas y faire grand-chose ; de l'autre, on a prêté l'oreille à nos inquiétudes légitimes et on nous a promis des annonces d'ici quinze jours.»* Le 27 mars, après avoir pris la température au «cas par cas» et fait le point avec toutes les Drac, le ministère pourrait annoncer des enveloppes budgétaires ciblées mais plus pérennes que les fonds d'urgence réclamés par les écoles d'art pour compenser la crise énergétique et l'augmentation du point d'indice.

«Rupture du contrat pédagogique»

«On attend de voir», résume Géraldine Longueville, enseignante à l'EESI – qui regroupe les écoles d'art d'Angoulême et de Poitiers – où la situation est très préoccupante, avec la suppression annoncée de 15 postes sur les trois années à venir et le déplacement possible de 7 postes supplémentaires. *«C'est un plan social qui ne dit pas son nom, et le déficit de l'école est prétexte à*

une réorientation pédagogique sans concertation, déplore cette enseignante à Angoulême depuis sept ans. *Une section BD devrait par exemple être créée à Angoulême mais ces étudiants ne bénéficieront d'aucun des enseignements classiques des écoles d'art, pas de peinture, pas de volume. C'est un contresens total.*» «*Le risque c'est la rupture du contrat pédagogique*», confirme Laura étudiante en cinquième année à Poitiers, qui fait partie d'une nouvelle génération d'étudiants très politisés s'étant, pour la première fois, dotée d'un syndicat, le Massicot – également présent dans la délégation envoyée au ministère. Rose et Jeane, étudiantes en deuxième année à l'école d'art de Bordeaux et présentes ce jour-là dans la mobilisation parisienne, semblent elles aussi très déterminées à faire entendre le malaise étudiant. Depuis le 7 mars, jour de [la mobilisation contre la réforme des retraites](#), elles font partie du collectif qui bloque leur école.





Va-t-on laisser les écoles d'arts territoriales disparaître ?

Mardi 14 mars 2023

▶ ÉCOUTER (6 MIN)



Provenant du podcast

Affaire en cours

 CONTACTER



La situation des écoles d'art en France se dégrade. Florian Gaité enseignant aux Beaux-Arts d'Aix en Provence nous en dit plus sur les luttes en cours.

Avec

- **Florian Gaité** Docteur en philosophie, enseignant à l'Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Depuis plusieurs semaines, les écoles supérieures d'art et de design se mobilisent face au constat de la dégradation générale des conditions d'études et de travail. Suite à la hausse des prix de l'énergie notamment, l'Etat a accordé une aide aux écoles nationales mais pas aux établissements territoriaux. La situation devient critique car la plupart des écoles d'art territoriale sont endettées ; la pédagogie est de fait malmenée : baisse drastique des moyens, annulation de workshop, non renouvellement des postes... Nous sommes allés demander à Florian Gaité de nous raconter la situation actuelle et les luttes en cours.

Le désengagement des pouvoirs publics

A la différence des écoles d'arts nationales, les écoles d'arts territoriales sont soumises à une double tutelle : d'un côté celle de l'Etat, via le ministère de la culture et de l'autre celles des collectivités territoriales (municipalités, départements, régions). Florian Gaité dénonce donc une responsabilité partagée dans la crise que traversent ces écoles d'art face à l'effet conjoint de l'inflation, du dégel du point d'indice et des hausse des prix de l'énergie.

Si cette situation d'urgence pousse les élèves et les enseignants de ces écoles à alerter l'opinion publique, le désengagement des pouvoirs publics s'apparente plutôt, selon Florian Gaité, à un processus à long terme. A cet égard, il rappelle un différentiel de traitement notables entre écoles d'arts nationales et régionales, notamment en situation de crise. Hier, les écoles d'arts territoriales étaient les seuls établissements publics à n'avoir bénéficié d'aucune aide face à la crise pandémique, aujourd'hui seules les écoles d'arts nationales bénéficient d'aides exceptionnelles pour compenser la hausse des prix et le dégel de l'indice.

À réécouter : Quelles perspectives pour les écoles d'art?

Rue des écoles

 ÉCOUTER PLUS TARD



1h 00

Vers une disparition progressive des écoles d'arts territoriales ?

Florian Gaité observe une dégradation générale de la situation dans ces écoles territoriales dû au manque de moyens. Postes supprimés, amenuisement des matériaux mis à disposition pour les élèves, fermeture des restaurants scolaires, heures supplémentaires non rémunérés sont donc à compter au nombre des symptômes de ce désengagement.

« Il y a des manques à tous les niveaux. Cela imprime un esprit de découragement face au relatif désengagement de l'état et des collectivités territoriales. » **Florian Gaité**

« On a l'impression que nos tutelles sont d'accord pour garder les écoles nationales parce que le ministère les prend à charge mais que si demain il y avait quelques écoles, par exemple en région PACA Avignon et Aix qui disparaissaient cela ne manquerait tant que ça aux affaires de la DRAC. »

Florian Gaité

Afin de pallier à cette situation qui pourrait bien annoncer une disparition progressive des écoles d'arts territoriales, celles-ci demande des dotations d'urgence (notamment pour les établissements d'Angoulême, Poitiers et Valenciennes dont la survie dépend immédiatement). A plus long terme, Florian Gaité appelle de ses vœux un alignement des écoles nationales et territoriales, nécessaire à la revalorisation de l'enseignement public de l'art.

Société

Arts et Divertissement

Éducation

Arts visuels

Art contemporain

Le Fil Culture

Florian Gaité

L'équipe



Marie Sorbier

Production



Alexandre Fougeron

Réalisation

ENSEIGNEMENT

Forte mobilisation des écoles d'art et d'architecture

« ENSA = école nationale sans avenir », « Archi chaud », « Moins de culture de l'argent, plus d'argent pour la culture » : place du Palais-Royal, au pied de la structure réfléchissante abritant le chantier de la Fondation Cartier, 500 à 1 000 étudiants, professeurs et personnels des écoles d'art, de design et d'architecture manifestaient ce lundi 13 mars en réaction à une situation d'asphyxie généralisée et de paupérisation de leurs établissements.

Le rassemblement parisien – auquel assiste l'un des cadets de l'Assemblée, le député de la France Insoumise Louis Boyard, 22 ans – était associé à un appel général à la mobilisation suivi par la plupart des écoles, bloquées ou occupées, et des manifestations devant les DRAC de Montpellier, Toulouse, Lyon, Bordeaux... Le matin même,

un rendez-vous avait lieu au ministère de la Culture avec les représentants de l'inter-organisations Ecoles d'art et de design en lutte et du ministère de l'Intérieur (pour les collectivités territoriales), et un second avec les représentants des écoles d'architecture. Résultat : d'ici deux semaines, un état des lieux doit être établi par les DRAC afin de remédier financièrement à la situation d'urgence de certaines écoles. Le ministère de la Culture assure qu'il prendra alors un engagement financier, annoncé lors d'un nouveau rendez-vous. Doit également être constitué un groupe de travail rassemblant le ministère, les présidents d'écoles et les organisations syndicales, avec un calendrier pour avancer sur les questions structurelles (statut des écoles et des personnels). Pour les représentants de l'inter-organisations, « une aide d'urgence, si elle est confirmée, est nécessaire mais pas suffisante et doit être pérennisée et étendue aux problèmes structurels ».

Du côté des écoles d'architecture, une délégation d'étudiants, enseignants et personnels syndiqués a également été reçue, avec un prochain rendez-vous prévu dans un mois : « On souhaite de vrais états généraux auxquels assiste la ministre Rima Abdul Malak », affirme un représentant. Dans le même temps, une délégation de l'ENSA Normandie plaidait à la commission des finances de l'Assemblée nationale pour la contribution financière d'autres ministères, notamment celui de la Transition écologique.

MAGALI LESAUVAGE



Manifestation des écoles d'art, de design et d'architecture, place du Palais-Royal, Paris, 13 mars 2023.

Photo : Magali Lesauvage.

"J'aime profondément mes études et je veux qu'elles survivent"

TÉMOIGNAGE

**Mobilisation
des étudiants
en école d'art :
"J'aime
profondément
mes études et
je veux
qu'elles
survivent"**

Les étudiants de l'IsdaT se mobilisent contre la privatisation des écoles d'art territoriales.

Par **Pauline Bluteau**, publié le 16
Mars 2023

8
min

ÉCOLES D'ART

ARTS PLASTIQUES

ARTS APPLIQUÉS

À Toulouse, Bordeaux, Valenciennes, Poitiers-Angoulême, Besançon... depuis quelques mois, des dizaines d'étudiants ont pris les choses en main pour défendre leur école d'art. Les difficultés financières ont eu raison de leur mobilisation : pour eux, c'est l'avenir de leurs études qui est en jeu.

C'est l'annonce des différents déficits qui a

mis le feu aux poudres dans les écoles d'art territoriales publiques. Sur les 35 établissements concernés, **au moins un tiers pourrait se retrouver dans une situation financière très difficile à la rentrée 2023.** C'est ce qu'affirme l'Inter-organisation "Ecoles d'art et de design en lutte", fondée il y a à peine quelques mois.

"Le mouvement d'occupation à [l'EESI] Poitiers a lancé **la mobilisation des étudiants et des personnels dans de nombreuses écoles**", raconte Samuel, étudiant à l'**ENSCI-Les Ateliers** à Paris, militant au Massicot (union syndicale des étudiants en école de création) et désigné officieusement porte-parole de l'Inter-orga.

Après une première mobilisation nationale le 18 janvier dernier, **de nouveaux rassemblements se sont tenus le 13 mars**, devant le ministère de la Culture et les directions régionales des affaires culturelles (DRAC). **Avec en tête de cortège, le plus souvent, les étudiants.**

LIRE AUSSI

Face aux difficultés financières, les écoles d'art publiques vont-elles fermer les unes après les autres ?

Des étudiants en art entre inquiétude et incompréhension

Jade, 22 ans, en cinquième année à l'**isdaT (institut supérieur des arts et du design de**

Toulouse) était loin d'imaginer la tournure des événements. Le 29 novembre dernier, en arrivant à l'école, l'étudiante voit des affiches "vertes qui claquent" pour annoncer la tenue d'une assemblée générale. Elle n'hésite pas, elle y va. "J'apprends les chiffres : **230.000 euros de déficit, ça m'a révoltée**", relate-elle, encore surprise par cette journée.

Quelques jours plus tard, un comité de lutte est élu avec des syndiqués, des personnels, des étudiants. "J'ai eu le déclic, **j'avais envie d'être active sur mon lieu d'études**, pour les étudiants." Une première manifestation s'enchaîne devant la mairie le 16 décembre. Le 18 janvier, une soixantaine de personnes inondent l'école de banderoles puis, le 1er février, 250 personnes étaient présentes pour accueillir les membres du conseil d'administration par une "haie de déshonneur".

Entre les voyages et les workshop annulés, le burn-out du personnel administratif, les rapports sur les économies, l'augmentation des frais d'inscription... "**Le fait que l'école puisse s'effondrer, c'est une inquiétude supplémentaire**, la goutte d'eau", poursuit Jade.

Manifestation, banderoles au sein de l'institut supérieur des arts et du design de Toulouse... Les étudiants toulousains sont inquiets pour leur avenir.

Des étudiants mobilisés pour sauver leur école d'art

Erin a elle aussi sentie le besoin de se mobiliser. En deuxième année à l'**Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes**, l'étudiante de 22 ans est la présidente de la Zone étudiante libre. À la rentrée prochaine, **l'école n'accueillera pas de nouveaux étudiants en première ou deuxième année** et se retrouve **au bord de la fermeture**. "Ce qui m'inquiète, c'est la cessation de paiement, **que ce soit déjà trop tard**", témoigne la jeune femme.

Le directeur de l'ESAD l'affirme, les étudiants pourront tous terminer leurs études à Valenciennes. Mais certains envisagent déjà de partir. "Ça m'a aussi traversé l'esprit, je l'avoue et **je connais des amis qui vont quitter l'école**. J'ai du mal à envisager qu'il n'y aura plus personne...", admet Erin.

Au total, une vingtaine d'étudiants "soudés" restent mobilisés. Les enseignants sont aussi là pour leur apporter leur soutien. "**Je me dis qu'être impliquée me permet un peu plus de contrôler la situation**. Je n'ai pas le choix que de rester optimiste si je veux mobiliser

d'autres étudiants", assure Erin.

À l'**EESI (Ecole européenne supérieure de l'image)** aussi, enseignants et étudiants font cause commune. "C'est grâce aux étudiants que la mobilisation a débuté à Poitiers, **on a été très impressionné par leur motivation alors maintenant, on essaie de prendre le relai.** C'est ce qu'il y a d'enrichissant, on est tous unis et soudés, c'est formidable", estime Géraldine Longueville, professeure et représentante du personnel de l'EESI.

Dans cette école, le déficit pourrait atteindre jusqu'à 1,9 milliard d'euros en 2026. "L'ambiance n'est pas très joyeuse, les étudiants sont fatigués et **on peut difficilement les rassurer parce qu'ils sont très lucides.** Mais on se doit de les aider pour les valoriser. On tient, on résiste", affirme la professeure.

LIRE AUSSI

Les cinq qualités indispensables pour réussir en études d'art

La qualité de l'enseignement en danger

Tous les étudiants l'affirment, ils n'ont pas choisi leur école par hasard. Même si la majorité des étudiants ne manifestent pas, tous se sentent concernés. "C'est assez inédit, **il y a beaucoup d'étudiants qui prennent part au débat** parce que ce sont des questions très concrètes qui sont abordées

sur les conditions d'études, la vie étudiante... Les étudiants sont attachés à leur école donc **il y a un réflexe de mobilisation**", confirme Samuel, de l'Inter-orga.

Pour Jazz et Léone, étudiants à l'**Institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon** et élus au conseil d'administration, cet engagement est devenu **nécessaire aussi pour défendre la pédagogie** : "La situation budgétaire reste très opaque, on n'a ni chiffre, ni plan budgétaire. Il va falloir se battre pour 2024. **Or, la qualité de l'enseignement en pâtit déjà** et on le ressent aussi en termes d'entretien de l'école, on n'a pas de chauffage, il y a des rats..."

A l'**Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux**, les étudiants ont décidé de **bloquer l'école dès le 7 mars**. Depuis plus d'une semaine, ils l'occupent jour et nuit avec un simple cadenas sur la porte. "**Les difficultés financières nous empêchent d'avoir une formation de qualité**. On ressent vraiment la différence par rapport à l'année dernière. C'est notre avenir qui est en question. On se dit aussi qu'en bloquant l'école, on est plus écouté, notre action n'est pas veine", affirme Amélie*, étudiante en deuxième année.

L'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux est bloquée depuis le 7 mars 2023.

"Lutter contre la privatisation des écoles territoriales"

Même constat pour Jade à l'isdaT. Même si son école n'est pas menacée de fermeture, **elle défend un accès quasi-gratuit aux études artistiques.** "J'aime profondément mes études et je veux qu'elles survivent. Je viens d'un milieu prolétaire, j'ai accès à des études d'art publiques, je veux qu'elles restent publiques. Sinon, j'aurais fini caissière à Carrefour ou je me serais endettée pour payer une école privée. **Défendre notre école, c'est aussi lutter contre la privatisation des écoles territoriales et défendre le service public.**"

Après la mobilisation nationale du 13 mars où une délégation de l'Inter-organisation a été accueillie au ministère de la Culture, une autre journée de mobilisation sera organisée le 27 mars prochain. "**Je suis inquiet pour les étudiants qui arrivent et du désengagement total de la direction.** On est dans l'attente, de propositions et de prise de conscience", se désole Léone.

À l'isdaT, Jade y croit : "Il faut montrer que derrière toute cette mobilisation, il y a des humains, non des chiffres. **On veut montrer notre force d'action,** notre maillage territorial et montrer qu'il y a une crise structurelle et

face à elle, **l'Etat doit prendre ses responsabilités.**"

*Le prénom a été modifié.

LIRE AUSSI

Ecoles privées épinglées pour pratiques commerciales trompeuses : la vigilance est de mise

Les revendications de l'Inter-organisation "Ecoles d'art et de design en lutte"

L'Inter-orga demande une dotation budgétaire immédiate pour faire face à la crise conjoncturelle : 500.000 euros par établissement et préconise l'organisation d'un calendrier de travail pour évaluer le budget. "Si l'État devait faire marche arrière, nous avons signifié au ministère de la Culture que nous n'attendrions pas l'effondrement de nos écoles pour intensifier nos modes d'action. L'hypothèse d'un blocage des diplômes est d'ores-et-déjà évoquée dans plusieurs établissements."

Le ministère de la Culture a annoncé le 13 mars à la délégation qu'un travail de recensement était en cours pour débloquer des fonds d'urgence. La décision est attendue pour le 27 mars.

Politique culturelle

LE
QUOTIDIEN
DE L'ART

Les écoles d'art et d'architecture votent le blocage

Par Magali Lesauvage



Édition N°2575

23 mars 2023 à 20h23



Cortège des travailleurs et écoles d'art dans la manifestation contre la réforme des retraites, à Paris, le 23 mars.
Photo : Le Massicot Paris.

La [mobilisation](#) s'intensifie, les chiffres parlent d'eux-mêmes : à ce jour, sur une cinquantaine d'écoles d'art et de design en France, 32 sont mobilisées – la plupart occupées ou bloquées –, et c'est la totalité des 20 écoles d'architecture nationales qui ont voté le

blocage. Le 22 mars, 300 personnes (en majorité étudiants, mais aussi professeurs et personnels administratifs) participaient aux Beaux-Arts-Malaquais à une assemblée générale des écoles parisiennes de la culture (art, architecture, théâtre, École du Louvre). Le

→ Article issu de [l'édition N°2575](#)

Les écoles de la région PACA déployaient des bannières lors d'un *die-in* devant le Mucem et à l'intérieur du musée. « *Des écoles comme Duperré ou Estienne n'ont jamais été bloquées auparavant. Le 49.3 a provoqué une mutation du mouvement* », raconte Samuel, étudiant en design et membre du Massicot, syndicat d'étudiants en école de création allié à diverses organisations comme le Snéad, la Buse ou le SNAP. Tandis que leurs revendications portent en particulier sur [le manque de moyens des écoles](#), étudiants et professeurs se mobilisent également contre la réforme des retraites, lançant des caisses de grève et des soirées de soutien. Florian Gaïté, enseignant à l'école d'Aix-en-Provence et représentant du Snéad, évoque « *une recartographie militante des écoles d'art, avec des discussions et un partage des outils avec les travailleurs d'autres secteurs* ». Ainsi ce 22 mars, les cortèges des écoles rejoignaient ceux des travailleurs de l'art au sein des manifestations de la journée de grève interprofessionnelle. Des discussions sur un rapprochement avec les étudiants des universités sont en cours, même si le fonctionnement des écoles d'art, de design et d'architecture est très différent : une délégation doit se rendre prochainement à Grenoble pour une assemblée générale des facs. En début de semaine prochaine, une réunion rassemblant

étudiants, professeurs et travailleurs grévistes (cheminots, éboueurs...) devrait avoir lieu dans une école d'art parisienne, tandis que les représentants des écoles d'art territoriales sont attendus ce lundi 27 mars pour un second rendez-vous au ministère de la Culture.



La villa d'Arson occupée à Nice.
© DR.

Mobilisation

Les «écoles de la culture» font cause commune contre la réforme des retraites



Article réservé aux abonnés



Les élèves de nombreux établissements d'art, de design ou d'architecture s'organisent pour faire front commun et défendre leurs établissements et leurs professions.



Manifestation contre la réforme des retraites à Paris, le 23 mars 2023. (Boby/Libération)

par [Claire Moulène](#)

publié aujourd'hui à 15h25

Preuve que le mouvement s'élargit et qu'il y a de la convergence dans l'air :

les écoles des beaux-arts et de design (45 en France dont 32 occupées à ce jour) et les écoles d'archi (20 écoles occupées sur les 22 que compte le réseau national) font désormais cause commune, sous l'intitulé «*écoles de la culture en lutte*». Comme l'explique Jeremy Lecomte, enseignant à l'école d'archi de Versailles, on assisterait aujourd'hui à une «*mobilisation protéiforme*». Parmi les ingrédients déclencheurs : une repolitisation des étudiants qui ont créé l'an passé leur premier syndicat, Le Massicot, et  s'organisent de plus en plus en collectifs ou associations internes veillant au  respect des identités multiples et à la reconnaissance du statut de «*travailleurs et travailleuses de l'art*» qu'ils feront valoir à leur sortie de l'école.

En marge de l'école et principalement dans le champ de l'art, syndicats — comme le Snéac, le Snap ou le Staa – collectifs et associations – comme La Buse, Economie solidaire de l'art ou Documentations – presque tous nés lors de la dernière mobilisation contre la réforme des retraites en 2019, fournissent contenus théoriques et outils juridiques pour articuler cette repolitisation d'un secteur où le marché, jusque-là seul maître, avait tout fragmenté jusqu'à extinction totale des revendications collectives. Un phénomène qui n'a par exemple pas affecté le spectacle vivant, beaucoup plus fédéré.

Baisse des activités et hausse des prix de scolarité

Plus conjoncturels, deux autres prétextes ont fini de renverser la vapeur et permis qu'aujourd'hui, écoles d'art et de design mais aussi d'architecture se retrouvent sur un front commun. Le premier est le ralliement contre la réforme des retraites, dans des secteurs où précarité et carrières en dents de scie ne collent pas au système en vigueur. Jeudi 23 mars, ils étaient des centaines, étudiants de l'école d'art de Cergy, des Arts déco, de Boule, Duperré ou encore de l'école du Louvre, à s'être donné rendez-vous

boulevard Beaumarchais, participant au rajeunissement flagrant de la mobilisation. Le second est plus circonscrit à la situation des écoles d'art et d'architecture qui depuis quelques mois se prennent de plein fouet le retour de bâton de l'inflation (avec une explosion de la facture d'électricité dans des écoles qui sont souvent de véritables passoires thermiques, mais aussi l'augmentation du coût des matériaux dont ces écoles sont de grosses consommatrices) et dans le cas spécifique des écoles d'art territoriales, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, salué par tous, mais qui a plombé les finances des établissements désormais administrés par les collectivités territoriales qui refusent de mettre au pot.



Résultat, un peu partout en France, de Valenciennes (l'une des plus anciennes écoles d'art, tout simplement [menacée de fermeture à très court terme](#)), à Poitiers, Angoulême, Aix, Bordeaux, Toulouse ou Lyon, des écoles suppriment des postes d'enseignants, ferment des ateliers ou renoncent à faire venir des personnalités du monde de la culture, faute de moyens, tout en augmentant leurs frais d'inscription. Idem dans les écoles d'architecture : à l'Ensa Rouen, d'où le feu est parti au retour des vacances de février pour se généraliser à l'ensemble des établissements, ce sont plusieurs cas de *burn-out* qui ont pénalisé le bon fonctionnement de l'école et entraîné la fermeture provisoire de l'établissement. Tandis qu'à Versailles, on a récemment supprimé la bibliothèque pour en faire un espace de privatisation. D'un côté, c'est plus d'argent qui entre dans les caisses de l'école et, on peut l'espérer, plus d'argent pour la pédagogie, mais de l'autre on déshabille l'établissement de ses attributs. Et c'est bien cet appauvrissement général, réel autant que symbolique, qui est dénoncé.

Rendez-vous avec le ministère

Sur les 45 écoles d'art et de design réparties sur tout le territoire, 32 sont actuellement occupées par les étudiants, ainsi que presque 100 % des écoles

d'architecture, selon des modalités variables. Dures dans certains cas, avec des étudiants qui se relaient la nuit (à la Villa Arson de Nice ou à l'école d'art de Bordeaux ou à Cergy par exemple), et plus légères ailleurs, avec une banalisation des notes et des absences. Un peu partout, les AG se sont également multipliées ces derniers jours, aux Beaux-Arts de Paris ou dans les sept écoles du Sud qui ont organisé, mercredi 22 mars, une action spectaculaire au Mucem. *«L'action coup de poing au Mucem a été un vrai succès et a dépassé toutes nos espérances, 150 participants, une banderole déroulée depuis le haut de la tour du roi René au Fort St-Jean, occupation bruyante du hall avec slogans, discours et die-in massif devant l'entrée. C'était fou, spectaculaire et fédérateur»*, résume Florian Gaité, enseignant à l'école d'art d'Aix-en-Provence, avant de préciser, *«le tout s'est déroulé sans accroc, ni intervention policière»*.

Le 13 mars dernier, deux délégations de représentants des écoles d'art et d'archi ont rencontré des représentants du ministère qui ont promis d'étudier la situation au cas par cas et de réfléchir à une solution de soutien pérenne. Un premier rendu doit avoir lieu ce lundi 27 mars pour les écoles d'art, tandis que les écoles d'archi qui manifestaient une nouvelle fois ce vendredi à partir de 14 heures place du Palais Royal, attendent dès ce jour les premières conclusions.

Lundi 27 mars au soir, un autre rendez-vous organisé dans l'une des écoles de la région parisienne devrait cette fois permettre aux étudiants, mais aussi à des éboueurs, raffineurs, cheminots ou travailleurs de la sous-traitance, d'échanger sur ce qu'ils ont en partage. L'historienne d'architecture Fanny Lopez, qui organisa récemment une visite de l'incinérateur d'Ivry avec ses étudiants de Paris Malaquais, ainsi que l'écrivaine Sandra Lucbert, proche du mouvement Art en Grève, devraient être de la partie. *«Un nœud se crée»*, affirme une membre de l'interorganisation des écoles d'art et de design, *«les écoles d'art, de design et*

d'archi, sont des lieux parfaits pour créer de la pensée politique».

MOUVEMENT



© Yumigud

ARTS

TRIBUNE : LES ÉCOLES D'ART ET DESIGN PUBLIQUES SE MEURENT. QUE FAIT L'ÉTAT ?

Face à une crise profonde et d'une ampleur inédite, les étudiant-es et personnels des écoles d'art et design sont mobilisé-es depuis plusieurs mois avec le soutien d'autres travailleur-euses de l'art uni-es dans un écosystème continu et trop souvent exposé-es à une même précarité.

De nombreux établissements subissent des déficits intenable, consécutifs à la hausse des prix de l'énergie, à l'inflation des matériaux et consommables, et à la non compensation financière du dégel du point d'indice des agent-es de la fonction publique. L'ESAD Valenciennes est menacée de fermeture sous deux ans. L'ÉESI Angoulême-Poitiers est menacée par la suppression d'une quinzaine de postes qui entrainerait une refonte pédagogique des deux sites contre la volonté des équipes. Dans de nombreuses écoles, une dégradation dramatique des conditions d'études et de travail est en cours, que ce soit à l'EBABX à Bordeaux, l'EESAB Brest-Lorient-Quimper-Rennes, l'ENSBA à Lyon, l'ESAAIX, l'ESAD des Pyrénées Pau-Tarbes, l'ESAD Tours Angers Le Mans ou encore l'IsdaT à Toulouse – pour ne citer qu'une partie d'entre elles. Alors que les écoles "nationales" (sous tutelle du Ministère de la Culture) ont vu leurs surcoûts énergétiques et salariaux compensés par l'État – sans être exemptes de problèmes pour autant –, les écoles "territoriales" (sous tutelles conjointes de l'État et des collectivités locales) ont, elles, été exclues des dispositifs de soutien. Les unes et les autres délivrent pourtant les mêmes cursus et diplômes.

En réponse à cette crise, et alors même que les frais d'inscriptions augmentent, que les études sont de plus en plus coûteuses, que la souffrance au travail s'accroît dangereusement, en particulier parmi les équipes administratives et techniques, les écoles d'art et design sont frappées par une cure d'austérité : annulation de workshops, d'invitations extérieures et de voyages d'études, manque d'entretien des bâtiments, absence de matériel et d'investissements techniques, heures supplémentaires non rémunérées, arrêts maladie non remplacés, non-renouveaulement de postes. Parce qu'elles représentent un pansement précaire posé sur des dysfonctionnements bien plus profonds et qu'elles les aggravent, nous ne pouvons nous accommoder de ces mesures. Celles-ci apparaissent comme les symptômes d'un changement de modèle, menant à une libéralisation et, en réalité, à une destruction du service public, déjà constaté dans les universités et bien d'autres secteurs. Face à cette situation, les solutions avancées par les pouvoirs publics relèvent ainsi le plus souvent de la création de "ressources propres" par le développements d'activités connexes qui ne sont pas au cœur des écoles et qui s'appuient sur des ressources humaines insuffisantes, ainsi que de logiques de privatisation : location d'espaces, mécénat d'entreprise, partenariats publicitaires. Ces choix font craindre le pire pour nos écoles, au profit d'établissements privés qui ont tout à gagner de la dégradation des écoles publiques.

Cette crise conjoncturelle rend plus visibles que jamais des difficultés structurelles bien plus anciennes, clairement identifiées tant par les organisations syndicales et les collectifs que par les pouvoirs publics (rapports de la cour des comptes, du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, du Sénat et de l'Assemblée nationale) sans que ces constats n'entraînent la moindre réforme concrète : inadaptation à nos formations du processus de Bologne (harmonisation de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne), coûts de fonctionnement non anticipés lors de la transformation des écoles



"territoriales" en EPCC il y a plus de 10 ans, différences de statuts des enseignant-es et de l'ensemble des personnels entre écoles "territoriales" et "nationales", inégalités parmi les étudiant-es qui ne bénéficient pas des mêmes garanties que dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Tant sur le plan structurel que conjoncturel, nous estimons qu'aucune issue satisfaisante n'est possible sans un réengagement majeur de l'État dans l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur artistique, quels que soient leurs statuts. Si les collectivités ne sont pas exemptes de responsabilités, elles sont toutefois asphyxiées par la crise économique et semblent en incapacité de s'engager davantage.

L'État, en particulier le Ministère de la Culture, qui a enregistré en 2023 une hausse de 527 millions d'euros de son budget, est lui en pleine capacité de répondre à nos besoins – chiffrables en centaines de milliers d'euros dans la plupart des établissements –, si tant est qu'il en ait la volonté politique.

Nous voulons ici réaffirmer le sens, la valeur et la nécessité d'un service public de l'enseignement artistique de qualité et accessible à tous-tes en rappelant combien les filières artistiques, véritables formations d'accueil pour les étudiant-es boursier-es, représentent un puissant levier d'émancipation sociale et intellectuelle. Face aux transformations fondamentales qui remodelent la société, face à la place grandissante de l'enseignement privé et au creusement des inégalités économiques et culturelles, l'existence de la formation publique et son maillage territorial ne doivent être l'objet d'aucune remise en question.

D'une façon inédite, une quarantaine d'écoles d'art et design sont aujourd'hui bloquées, occupées ou mobilisées sous diverses formes, soit la quasi-totalité du réseau public d'enseignement supérieur artistique. Après deux journées de mobilisation nationale les 18 janvier et 13 mars, et avant un rendez-vous crucial avec le Ministère de la Culture le mardi 28 mars, l'inter-organisations « Écoles d'art et design en lutte » appelle à l'amplification du mouvement et au durcissement des moyens d'action si les décisions annoncées n'étaient pas à la hauteur à la fois de l'urgence de la situation et de son caractère profond.

L'inter-organisation « Écoles d'art et design en lutte » –
CGT-SELA 31, Économie Solidaire de l'art, La Buse, Le
Massicot, Les Mots de Trop, SNAPcgt, Snéad-CGT,
STAA CNT-SO, Sud Collectivités territoriales

—



Action Ecoles du Sud au Mucem, 22 mars 2023
© Haeun Jo

ÉCOLES D'ART ET DESIGN EN LUTTE — LES ÉCOLES D'ART ET DESIGN PUBLIQUES SE MEURENT. QUE FAIT L'ÉTAT ?

Point de vue Le 24 mars 2023 — Par Invité - Tribune libre

Slash accueille dans ses colonnes un texte fort rédigé par l'inter-organisations Écoles d'art et design en lutte qui dénonce la précarité des conditions de travail de ses acteurs et lance un appel à un réengagement de l'État visant à freiner la dérive libérale et, partant, inégalitaire, de territoires d'enseignements vitaux pour notre culture.

Face à une crise profonde et d'une ampleur inédite, les étudiant-es et personnels des écoles d'art et design sont mobilisé-es depuis plusieurs mois avec le soutien d'autres travailleur-euses de l'art uni-es dans un écosystème continu, et trop souvent exposé-es à une même précarité.

De nombreux établissements subissent des déficits intenable, consécutifs à la hausse des prix de l'énergie, à l'inflation des matériaux et consommables, et à la non compensation financière du dégel du point d'indice des agent-es de la fonction publique. L'ESAD Valenciennes est menacée de fermeture sous deux ans. L'ÉESI Angoulême-Poitiers est menacée par la suppression d'une quinzaine de postes, qui entraînerait une refonte pédagogique des deux sites contre la volonté des équipes. Dans de nombreuses écoles, une

Derniers articles

[Tout voir](#)


Les échappées — Images et initiatives des mondes numériques
Vendredi 24 mars



Joanna Piotrowska — Le Bal
Lundi 6 mars



Mathieu Kleyebe Abonnenc — Le Crédac, Ivry-sur-Seine
Lundi 6 mars

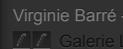


Mauvaises Herbes ! — CPIF, Pontault-Combault
Mardi 28 février

Dernières critiques

[Tout voir](#)


Sali Muller — Les Églises de Chelles
[Les églises centre d'art de Chelles](#)



Virginie Barré — Galerie Loevenbruck
[Galene Loevenbruck](#)

Dernières vidéos

[Tout voir](#)


Philippe Cognee, Carne dei fiori — Galerie Templon Grenier St Lazare



Zineb Sedira — Jeu de Paume, Paris

dégradation dramatique des conditions d'études et de travail est en cours, que ce soit à l'EBABX à Bordeaux, l'EESAB Brest-Lorient-Quimper-Rennes, l'ENSBA à Lyon, l'ESAAIX, l'ESAD des Pyrénées Pau-Tarbes, l'ESAD Tours Angers Le Mans ou encore l'IsdaT à Toulouse, pour ne citer qu'une partie d'entre elles. Alors que les écoles "nationales" (sous tutelle du Ministère de la Culture) ont vu leurs surcoûts énergétiques et salariaux compensés par l'État — sans être exemptes de problèmes pour autant —, les écoles "territoriales" (sous tutelles conjointes de l'État et des collectivités locales) ont elles été exclues des dispositifs de soutien. Les unes et les autres délivrent pourtant les mêmes cursus et diplômes.

En réponse à cette crise, et alors même que les frais d'inscriptions augmentent, que les études sont de plus en plus coûteuses, que la souffrance au travail s'accroît dangereusement, en particulier parmi les équipes administratives et techniques, les écoles d'art et design sont frappées par une cure d'austérité : annulation de workshops, d'invitations extérieures et de voyages d'études, manque d'entretien des bâtiments, absence de matériel et d'investissements techniques, heures supplémentaires non rémunérées, arrêts-maladies non remplacés, non-renouveaulement de postes. Parce qu'elles représentent un pansement précaire posé sur des dysfonctionnements bien plus profonds, et qu'elles les aggravent, nous ne pouvons nous accommoder de ces mesures. Celles-ci apparaissent comme les symptômes d'un changement de modèle, menant à une libéralisation et, en réalité, à une destruction du service public, déjà constaté dans les universités et bien d'autres secteurs. Face à cette situation, les solutions avancées par les pouvoirs publics relèvent ainsi le plus souvent de la création de "ressources propres" par le développements d'activités connexes qui ne sont pas au cœur des écoles et qui s'appuient sur des ressources humaines insuffisantes, ainsi que de logiques de privatisation : location d'espaces, mécénat d'entreprise, partenariats publicitaires. Ces choix font craindre le pire pour nos écoles, au profit d'établissements privés qui ont tout à gagner de la dégradation des écoles publiques.

Cette crise conjoncturelle rend plus visibles que jamais des difficultés structurelles bien plus anciennes, clairement identifiées tant par les organisations syndicales et les collectifs que par les pouvoirs publics (rapports de la Cour des comptes, de l'Hcéres, du Sénat et de l'Assemblée nationale) sans que ces constats n'entraînent la moindre réforme concrète : inadaptation à nos formations du processus de Bologne (harmonisation de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne), coûts de fonctionnement non anticipés lors de la transformation des écoles "territoriales" en EPCC il y a plus de 10 ans, différences de statuts des enseignant-es et de l'ensemble des personnels entre écoles "territoriales" et "nationales", inégalités parmi les étudiant-es qui ne bénéficient pas des mêmes garanties que dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Tant sur le plan structurel que conjoncturel, nous estimons qu'aucune issue satisfaisante n'est possible sans un réengagement majeur de l'État dans l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur artistique, quels que soient leurs statuts. Si les collectivités ne sont pas exemptes de responsabilités, elles sont toutefois asphyxiées par la crise économique et semblent en incapacité de s'engager davantage. L'État, en particulier le Ministère de la Culture, qui a enregistré en 2023 une hausse de 527 millions d'euros de son budget, est lui en pleine capacité de répondre à nos besoins — chiffrables en centaines de milliers d'euros dans la plupart des établissements —, si tant est qu'il en ait la volonté politique.

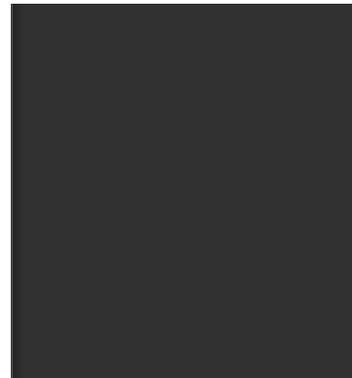
Nous voulons ici réaffirmer le sens, la valeur et la nécessité d'un service public de l'enseignement artistique de qualité et accessible à tous-tes, en rappelant combien les filières artistiques, véritables formations d'accueil pour les étudiant-es boursier-es, représentent un puissant levier d'émancipation sociale et intellectuelle. Face aux transformations fondamentales qui remodelent la société, face à la place grandissante de l'enseignement privé et au creusement des inégalités économiques et culturelles, l'existence de la formation publique et son maillage territorial ne doivent être l'objet d'aucune remise en question.

D'une façon inédite, une quarantaine d'écoles d'art et design sont aujourd'hui bloquées, occupées ou mobilisées sous diverses formes, soit la quasi-totalité du réseau public d'enseignement supérieur artistique. Après deux journées de mobilisation nationale les 18 janvier et 13 mars, et avant un rendez-vous crucial avec le Ministère de la Culture le mardi 28 mars, l'inter-organisations « Écoles d'art et design en lutte » appelle à l'amplification du

mouvement et au durcissement des moyens d'action si les décisions annoncées n'étaient pas à la hauteur à la fois de l'urgence de la situation et de son caractère profond.

L'inter-organisations « Écoles d'art et design en lutte » — CGT-SELA 31, Économie Solidaire de l'art, La Buse, Le Massicot, Les Mots de Trop, SNAPcgt, Snéad-CGT, STAA CNT-SO, Sud Collectivités territoriales

Tweet



SOUTIENS POLITIQUES

— Lisa Belluco, députée de la Vienne, question écrite à Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, 24/01/2023

— Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime, lettre à Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, 27/01/2023

— Clémence Guetté, députée du Val-de-Marne, question écrite à Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, 31/01/2023

— Fabien Roussel, député du Nord, lettre à Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, 16/02/2023

— Hadrien Clouet, député de Haute-Garonne, question écrite à Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, 21/03/2023



16ème législature

Question N° : 4865	De Mme Lisa Belluco (Écologiste - NUPES - Vienne)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique >enseignements artistiques	Tête d'analyse >Avenir des écoles territoriales supérieures d'art en France	Analyse > Avenir des écoles territoriales supérieures d'art en France.
Question publiée au JO le : 24/01/2023		

Texte de la question

Mme Lisa Belluco interroge Mme la ministre de la culture sur le sujet de l'avenir des écoles territoriales supérieures d'art en France. L'enseignement artistique public est le fleuron de la politique culturelle française. Les écoles supérieures nationales dispensent un enseignement de très haut niveau et reconnu à l'international. Les écoles supérieures territoriales organisent des cursus validés par des diplômes nationaux, tout en restant accessibles, financièrement et géographiquement, au plus grand nombre d'étudiants. Ces établissements sont des acteurs majeurs de la vie culturelle dans les territoires et leur présence participe de la vitalité artistique du pays. Quasiment toutes transformées en EPCC en 2011, le financement des écoles territoriales est majoritairement apporté par les collectivités dont elles dépendent (communes, intercommunalités, régions). L'État, *via* le ministère de la culture, y participe sur une base très hétérogène d'un établissement à l'autre, de l'ordre de 13 % en moyenne. Depuis 2012, ces écoles ont connu une érosion de leur financement en euros constants, voire une légère baisse en euros courants (-0,03 %). Et ce, alors que la France a connu une inflation de + 4,8 % entre 2012 et 2018, ainsi que le souligne le rapport de la Cour des comptes de décembre 2020 sur l'enseignement supérieur en arts plastiques. Ce même rapport décrit la situation financière des écoles territoriales comme particulièrement fragile, illustrée par la fermeture en 2016 de l'école de Perpignan, en raison de contraintes budgétaires. Aujourd'hui, la situation financière des collectivités territoriales est critique et certaines écoles sont menacées de fermeture comme celle de Valenciennes, alors qu'elle est l'une des plus anciennes écoles et qu'elle a donné le plus grand nombre de prix de Rome ! D'autres, comme l'École européenne supérieure de l'image de Poitiers, vacillent : les étudiants ont depuis quelques semaines engagé une occupation artistique de leur école en solidarité avec leurs enseignants, car plusieurs postes sont menacés. Des solutions ont déjà été envisagées, avant même les crises de ces dernières années. La Cour des comptes a par exemple présenté des recommandations, parmi lesquelles : élaborer dans les deux ans une stratégie nationale de l'enseignement supérieur en arts visuels et mettre en œuvre des conventions pédagogiques et d'attribution de moyens avec les écoles territoriales d'art. De plus, la mission *flash* du Sénat de juillet 2019, sur les écoles supérieures d'art territoriales, déplorait que le décret permettant un financement partagé entre l'État et les collectivités territoriales n'ait pas encore été adopté. Mme la députée souhaite donc savoir, au vu de la situation financière des collectivités, ce que Mme la ministre prévoit pour sécuriser les financements des écoles supérieures d'art territoriales, tant en moyens humains que matériel, pour faire face à la crise actuelle d'une part, mais aussi pour sortir ces écoles de la précarité et leur permettre de développer leurs enseignements.

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55, rue de la République
76700 HARFLEUR

jeanpaul-lecoq.fr

Rima Abdul Malak
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 PARIS CEDEX 01

Objet : Écoles d'art et de design en danger

Madame la Ministre,

J'ai été alerté par les syndicats et collectifs en lutte pour la défense des écoles d'art de l'ESADHaR Le Havre au sujet des très grandes difficultés qui sont les leurs au premier rang desquels les moyens financiers mis à leurs dispositions.

Comme vous et vos prédécesseurs le savez depuis des années, les constats 1/ sur la dégradation structurelle des conditions d'études des écoles publiques nationales ; 2/ sur la distinction de statut entre les enseignants des écoles supérieures d'art territoriales et celui des écoles nationales ; 3/ sur les moyens matériels de l'apprentissage des étudiantes et étudiants ; et 4/ sur la précarité du corps enseignant sont parfaitement connus.

Mais faute d'action de la part de l'exécutif depuis des années, la conjoncture inflationniste et plus particulièrement l'explosion du cout de l'énergie a largement accentué ces graves problèmes, et les a rendus quasiment insurmontables pour certaines écoles, notamment celle de Valenciennes ou dans une moindre mesure celle d'Angoulême-Poitiers.

Madame la Ministre, sachant qu'étudier est un droit, et que les frais d'inscription ne peuvent être une variable d'ajustement pour de jeunes adultes aux revenus extrêmement modestes, voire absents, tout comme les personnels qui ne peuvent pas non plus faire les frais d'une politique DRH au rabais entraînant une très forte précarisation, il faut que l'État se réengage afin d'aplanir ces sujets.

Qu'il se réengage politiquement pour résoudre la question de l'alignement des rémunérations et des statuts des personnels entre les écoles nationales et territoriales ; qu'il se réengage politiquement pour garantir des conditions d'étude correcte pour nos étudiants. Mais aussi qu'il se réengage financièrement pour permettre aux étudiants de bénéficier de bourses d'études, d'être remboursés de leurs frais d'inscription, pour rénover des bâtiments, etc.

Face à ces très nombreuses revendications et face à un front solidaire et uni du corps enseignant et des étudiantes et étudiants, comptez-vous assumer les sujets à débattre et rencontrer les principaux intéressés en agissant pour répondre à toutes leurs revendications ?

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime



16ème législature

Question N° : 5087	De Mme Clémence Guetté (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > enseignement supérieur	Tête d'analyse >Situation de crise dans nos écoles d'art	Analyse > Situation de crise dans nos écoles d'art.
Question publiée au JO le : 31/01/2023		

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation de crise qui s'installe depuis plusieurs années dans nos écoles d'arts. Alors que l'école supérieure d'art et de *design* (ESAD) de Valenciennes pourrait fermer, des étudiants et personnels d'autres écoles, comme l'École européenne supérieure de l'image (EESI) d'Angoulême et Poitiers, subissent une politique de réduction de la masse salariale. Aujourd'hui, plusieurs postes y sont menacés. Il est question du non remplacement des enseignants titulaires partants à la retraite, ainsi que du non renouvellement de plusieurs contrats. Nombre de professeurs et de techniciens risquent donc de perdre leur emploi à la rentrée prochaine. Dans le cas spécifique de l'EESI, malgré l'inflation, les financements accordés à l'école n'ont pas évolué depuis plus d'une décennie. En conséquence, l'école, publique, doit réduire son offre d'enseignements et plonge son personnel dans la précarité et l'incertitude. Actuellement, dans le pays, le nombre d'établissements publics d'enseignement supérieur dans le domaine de l'art se limite à 44 seulement, tandis que celui des établissements privés atteint désormais 166. À l'avenir, face à la précarité à laquelle nos écoles d'art publiques sont contraintes, l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur artistique se fera-t-il exclusivement par le biais du secteur privé ? Nos écoles d'art publiques sont enviées dans le monde entier pour leur haut niveau de formation. L'offre privée ne saurait garantir ce niveau. À Poitiers comme à Angoulême, l'importante population étudiante rend la ville dynamique et vivante. Il est clair que l'affaiblissement, voire la fermeture de l'école, priverait les villes d'un atout. De surcroît, cette menace intervient alors que la construction d'un nouveau bâtiment pour chaque école, qui coûtera plusieurs millions d'euros, est engagée. Ces situations mettent en évidence l'insuffisance des moyens accordés aux politiques culturelles et l'inadéquation de leur répartition. Mme la députée s'interroge donc sur ce que le Gouvernement compte entreprendre afin de remédier au long processus de précarisation de l'enseignement et du domaine de l'art public.

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Madame Rima Abdul Malak
Ministre de la Culture
Ministère de la Culture
3, rue de Valois
75033 PARIS CEDEX 01

ref. : FR 2021 - 066

Bruay-sur-l'Escaut, le 16 février 2021

Cher Madame la Ministre,

Je souhaite attirer votre bienveillante attention sur la situation particulièrement préoccupante de l'Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) de Valenciennes (Nord).

Depuis 1782, cette école, historiquement adossée au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, a formé des générations d'artistes et de créateurs de grand renom, participant à l'essor culturel de l'arrondissement, de la région comme du pays.

Son avenir apparaît pourtant dangereusement compromis par la baisse constante de ses financements. Ainsi l'Etat, via la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France, n'a-t-il cessé de réduire sa participation financière au fonctionnement de l'ESAD, au fil des ans.

Un tel désengagement s'est accompagné de la récente décision des partenaires locaux, soit la commune de Valenciennes, principal financeur de l'école, et la Région des Hauts-de-France, de baisser drastiquement leur subvention à l'ESAD.

Ainsi cet établissement de renommée nationale et internationale est-il menacé de disparition à court terme. Dès janvier prochain, le conseil d'administration de l'école pourrait décider de l'annulation du concours d'entrée pour 2023, du retrait de l'ESAD de Parcoursup et de la fermeture du deuxième cycle. Chacun sait que de telles mesures seraient synonymes d'une disparition pure et simple de cette école.

En outre, la ville de Valenciennes et l'intercommunalité Valenciennes Métropole ont annoncé leur intention de mettre un terme à tout financement de l'ESAD d'ici 3 ans au plus tard.

Une situation n'est pas sans engendrer de vives inquiétudes chez les étudiants de l'ESAD, leur famille comme chez les enseignants qui forment et encouragent l'émergence des talents artistiques de demain.

Alors que l'équipe de l'ESAD est fragilisée par la non reconduction du mandat de sa directrice générale et la fin brutale de son partenariat avec l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF), celle-ci se voit imposer une économie globale de 400 000 € à réaliser sur un budget global de 1,6 million d'€. En cette période d'explosion des coûts de l'énergie, ce déficit paraît insurmontable, d'autant plus que les bâtiments de l'école sont anciens et particulièrement énergivores !

.../...

.../...

Considérant la contribution majeure de l'ESAD au rayonnement artistique de l'arrondissement de Valenciennes et de la région des Hauts-de-France, prenant en compte le fait que l'école accueille des jeunes issus de toute la France, je vous appelle solennellement à vous saisir de l'avenir de cet établissement, en lien avec votre collègue Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et d'abonder les crédits de l'Etat pour ce fleuron culturel.

Je vous demande aussi d'organiser, sous votre égide et dans les plus brefs délais, une réunion de crise avec l'ensemble des partenaires, de sorte à parvenir à un accord permettant à l'ESAD de poursuivre ses missions au bénéfice de notre jeunesse et de la vitalité culturelle et artistique de notre pays.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

bon à voir

Fabien ROUSSEL
Député du Nord



16ème législature

Question N° : 6496	De M. Hadrien Clouet (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > enseignements artistiques	Tête d'analyse >Liquidation des écoles d'art	Analyse > Liquidation des écoles d'art.
Question publiée au JO le : 21/03/2023		

Texte de la question

M. Hadrien Clouet attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la liquidation des écoles supérieures d'arts visuels. Une crise budgétaire menace depuis 10 ans ces écoles. Premièrement, les collectivités ont transféré les charges et coûts administratifs aux écoles sous statut territorial (EPCC). Leur prétendue « autonomie » a créé les conditions de moyens variables d'une année à l'autre, irréguliers, imprévisibles et en baisse. Deuxièmement, les écoles sous statut national (EPA) connaissent une réduction continue des moyens. Ce sont toutes les ambitions pédagogiques, les initiatives locales et les inventions plastiques qui sont menacées, alors que le niveau de qualification des enseignantes et enseignants n'a jamais été aussi élevé. C'est une stratégie délibérée d'étranglement financier des arts et de la culture : si l'on cesse d'y former, ils disparaîtront et seront remplacés par des chargés de *marketing* et des *designers* formés à la publicité commerciale. La beauté est pourtant un bien commun. La crise inflationniste a achevé de déséquilibrer les budgets déjà fragiles, avec des factures d'énergie qui explosent et la revalorisation du point d'indice à la charge exclusive des écoles, sans dotation publique. Ainsi, pour l'IsdaT - Toulouse, ce sont 160 000 euros de dépenses contraintes qui rendent impossible de boucler le budget 2023. Dans certains cas, comme l'ESAD Valenciennes, une fermeture pure et simple est envisagée. Quant à l'EESI Angoulême-Poitiers, son projet pédagogique est révisé sous la contrainte de réduire les dépenses, tandis qu'une dizaine de postes d'enseignants sont en suspens. En conséquence, les postes précaires se multiplient. Les professeurs sont recrutés comme « assistants d'enseignement », donc sous-payés et sans garantie. Les techniciens jouent un rôle d'assistants d'enseignement, sans disposer du salaire correspondant. Les missions courtes, comme la participation à des jurys de diplôme, sont devenues presque gratuites en dépit du niveau de connaissance exigé. Pour s'en sortir, les écoles supérieures d'arts visuels s'efforcent de lever des fonds privés - l'autonomie budgétaire impliquant la mise sous tutelle des plus riches. Elles recourent au mécénat, livrant le milieu des arts aux goûts et aux désirs des grandes fortunes. Elles privatisent des pans de la formation, permettant aux grandes entreprises de modeler l'art de demain. Enfin, elles sont remplacées progressivement par des écoles privées, où la rentabilité des productions artistiques est devenue l'horizon indépassable. Face à cette situation, plus de la moitié des écoles supérieures d'arts visuels du pays sont mobilisées - 25 sur 44. Inquiet de la liquidation de ces écoles, craignant que cela ne préfigure une stratégie générale appliquée à l'enseignement supérieur, M. le député demande à Mme la ministre comment elle envisage d'assumer ses responsabilités, financières et pédagogiques. Le caractère autonome des établissements ne fait aucunement obstacle à une dotation financière d'équilibre - le nombre de grandes entreprises privées bénéficiant des largesses publiques de l'État le rappelle. Quand est fixée l'invitation aux syndicats, personnels et étudiants mobilisés, en plus de l'ANdEA ? Quelle forme d'administration démocratique est prévue à l'avenir pour les EPCC et les EPA, à l'image des universités publiques ? Il souhaite connaître les perspectives à ce sujet.



Discussion



Hadrien Clouet
@HadrienClouet



ILS LIQUIDENT LES ECOLES D'ART

Dotations gelées, flambée des factures d'énergie, point d'indice à leur charge : les écoles d'art sont au bord du précipice.
Va-t-on livrer la culture à l'aumône des milliardaires ?

Retrouvez ma question à [@RimaAbdulMalak](#)

<p>“ M. Hadrien Clouet attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la liquidation des écoles supérieures d'arts visuels.</p> <p>Les collectivités ont transféré les charges et coûts administratifs aux écoles sous statut territorial (EPCC).</p> <p>Les écoles sous statut national (EPA) connaissent une réduction continue des moyens.</p>		<p>“ La crise inflationniste a achevé de déséquilibrer les budgets déjà fragiles, avec des factures d'énergie qui explosent et la revalorisation du point d'indice à la charge exclusive des écoles.</p> <p>Ainsi, pour l'isdaT - Toulouse, ce sont 160 000€ de dépenses contraintes qui rendent impossible de boucler le budget 2023</p>	
<p>“ Pour s'en sortir, les écoles supérieures d'arts visuels s'efforcent de lever des fonds privés - livrant le milieu des arts aux goûts et aux désirs des grandes fortunes.</p> <p>Face à cette situation, plus de la moitié des écoles supérieurs d'arts visuels du pays sont mobilisées - 25 sur 44.</p>		<p>“ M. Hadrien Clouet demande à la ministre comment elle envisage d'assumer ses responsabilités, financières et pédagogiques.</p> <p>Quand est fixée l'invitation aux syndicats, personnels et étudiants mobilisés, en plus de l'ANdEA ?</p> <p>Quelle forme d'administration démocratique est prévue à l'avenir ?</p>	

7:44 AM · 22 mars 2023 · 7 964 vues

185 Retweets 5 citations 267 J'aime 3 Bookmarks



Hadrien Clouet @HadrienClouet · 22 mars



En réponse à [@HadrienClouet](#)

25 écoles sur 44 se mobilisent, donc l'[@isdaT_fr](#). Solidarité et soutien total aux personnels et étudiants en lutte !

Version intégrale de la question ici questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-6496QE...



8

30

1 336



Écoles d'art et design en lutte

« Sans argent public, pas d'écoles publiques »

11/2022 - 03/2023

Revue de presse locale

Revue de presse nationale

Soutiens politiques
